



SUNCOR
ENERGY

Rapport sur le
développement
durable
2021

SUNCOR

Table des matières

■ Notre approche	3	■ Gouvernance	46
Notre raison d'être et notre stratégie	4	Approche éthique	47
Message de notre chef de la direction	5	Gouvernance d'entreprise	48
Q et R avec notre chef du développement durable	7	Gestion des risques	50
Faits saillants ESG	9	Chaîne d'approvisionnement	52
Transformation	11	■ Annexe	54
■ Environnement	13	À propos de notre rapport	55
Changements climatiques	14	Données sur la performance	58
Qualité de l'air	15	Notes relatives aux données sur la performance	64
Gestion des déchets	17	Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant	73
Déversements et rejets	18	Index du contenu GRI et SASB	76
Gestion des ressources en eau	19	Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU	88
Gestion des résidus	22	Rapport de communication sur le progrès PMNU	90
Utilisation des terres et remise en état	25	Mises en garde	92
Biodiversité	27		
■ Aspect social	28		
Sécurité personnelle et opérationnelle	29		
Santé mentale et mieux-être	32		
Main-d'œuvre	33		
Inclusion et diversité	35		
Relations avec les Autochtones	37		
Investissements dans la collectivité	41		
Droits de la personne	44		



Les propos de notre **chef de la direction** et de notre **chef du développement durable**

Stratégie mise à jour de Suncor

Investissement de **535 M\$** dans la technologie

Notre approche

Pour concrétiser la raison d'être de Suncor, qui consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance, notre stratégie mise à jour est axée sur le développement énergétique durable, une réflexion à long terme ainsi que l'objectif de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050.

- > Notre raison d'être et notre stratégie
- > Message de notre chef de la direction
- > Q et R avec notre chef du développement durable
- > Faits saillants ESG
- > Transformation

Notre raison d'être et notre stratégie

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

NOTRE STRATÉGIE

Être la plus importante société énergétique au Canada

en faisant croître nos activités dans le secteur des carburants, de l'électricité et de l'hydrogène sobres en gaz à effet de serre (GES) tout en préservant et en optimisant nos activités actuelles dans le secteur des hydrocarbures et en transformant notre empreinte GES; grâce à notre expertise, nos ressources à longue durée de vie, notre modèle d'affaires intégré, nos liens très étroits avec les clients et notre rendement de calibre mondial relativement à l'environnement, au volet social et à la gouvernance (ESG).

NOS SIX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Accroître le rendement des investissements

Devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050

Optimiser nos activités de base

Élargir nos activités à faibles émissions

Renforcer les liens avec nos clients

Réaliser un rendement ESG de calibre mondial

La stratégie de Suncor est conçue pour créer de la valeur pour nos actionnaires, nos clients et la société en général. Six objectifs stratégiques appuient notre raison d'être et guident notre stratégie :

- Accroître le rendement à long terme sur le capital investi et augmenter le rendement pour les actionnaires.
- Être une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuer de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette.
- Maintenir et optimiser nos activités de base tout en améliorant leur compétitivité sur les plans des coûts et du carbone.
- Accroître les activités à faibles émissions de GES qui contribuent sensiblement aux bénéfices et au flux de trésorerie.
- Renforcer les liens avec nos clients grâce à des produits et services sobres en carbone.
- Réaliser un rendement et une divulgation des facteurs ESG de calibre mondial et être reconnu comme un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique.

Message de notre chef de la direction

Lorsque je fais le point sur le parcours de Suncor en matière de développement durable depuis notre dernier rapport, je me rappelle que notre raison d'être guide nos décisions et nos actions dans un monde marqué par des défis planétaires – des changements climatiques à une pandémie en passant par le racisme systémique. Notre raison d'être est un lien important entre notre stratégie commerciale et la façon dont nous arrivons à demeurer concurrentiels tout en traçant la voie vers une plus grande prospérité économique, environnementale et sociale.



Mark Little Président et chef de la direction

Une entreprise énergétique de l'avenir

Nous continuons de faire progresser notre stratégie afin d'assurer la croissance de notre entreprise et de renforcer notre capacité à fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens. En créant de la valeur et en générant des rendements pour nos actionnaires, notre objectif est d'être une entreprise carbonneutre d'ici 2050 et de contribuer de manière significative aux objectifs de la société liés à la carboneutralité. D'ici 2030, nous voulons réduire annuellement nos émissions de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur énergétique. Nous continuons de progresser vers la réalisation de notre objectif d'intensité 2030 (réduction de 30 %) établi en 2015 et notre nouvel objectif nous rend encore plus ambitieux et s'aligne mieux sur notre objectif d'atteindre la carboneutralité.

Notre stratégie comprend trois voies intégrées pour atteindre notre objectif de carboneutralité : réduire les émissions dans nos activités de base grâce à des améliorations liées à l'efficacité énergétique, à la substitution de carburants ainsi qu'au captage et au stockage du carbone; élargir de nouveaux secteurs d'activités liés à l'électricité à faibles émissions, les carburants renouvelables et l'hydrogène; et mobiliser nos clients et d'autres parties intéressées à l'égard de la réduction des émissions. Dans certains cas, des projets à faibles émissions contribueront à plus d'une voie de la stratégie, renforçant les avantages de notre modèle d'affaires intégré.

L'amélioration du rendement en matière de coûts et d'émissions de nos activités de base est déjà bien entamée et nous poursuivons des projets comme le remplacement des chaudières à coke à

l'usine de base des sables pétrolifères. Cette initiative devrait générer 800 mégawatts d'électricité sobre en carbone et permettre d'éliminer des millions de tonnes d'émissions de GES chaque année. Ce secteur d'intervention nous permettra aussi d'accélérer le développement de nouvelles technologies et de travailler et d'investir avec de nouveaux partenaires comme Svante pour accélérer le déploiement à l'échelle commerciale de technologies de captage du carbone.

Nous allons accroître nos activités à faibles émissions de GES dans les carburants renouvelables, l'électricité à faibles émissions et l'hydrogène; ce sont des secteurs qui font déjà partie intégrante de nos activités, que nous connaissons bien et pour lesquels nous possédons de l'expertise. L'accroissement de notre présence dans ces secteurs d'activités est tout naturel pour notre modèle intégré et nos activités existantes qui permettront de créer de la valeur pour les actionnaires. Comme nous sommes l'un des plus importants consommateurs de ces sources d'énergie diversifiées, en renforçant ces capacités, nous devenons non seulement notre meilleur client, mais nous réduisons du même coup le risque du marché associé au développement de nouveaux secteurs d'activités. Nous avons récemment annoncé notre intention de travailler en partenariat avec ATCO sur un projet potentiel de production d'hydrogène de calibre mondial en Alberta, qui s'appuie sur notre expérience dans la production et l'utilisation d'hydrogène dans nos activités de valorisation et de raffinage depuis maintenant 50 ans.

Il est tout aussi important pour nous de collaborer avec les clients, les fournisseurs, les gouvernements et les innovateurs afin de réduire les émissions. Nous y parvenons en fournissant du

Message de notre chef de la direction

financement, des ressources et du savoir-faire pour élaborer et déployer des technologies et des produits propres. Par exemple, nous contribuons au développement de carburants d'aviation durables par l'intermédiaire de notre partenariat avec LanzaJet, à la transformation de déchets en carburants renouvelables avec Enerkem et à l'offre d'options sobres en carbone à nos clients Petro-Canada^{MC} grâce à la Transcanadienne électrique^{MC}.

Même si nous sommes emballés par les occasions qui s'offrent à nous, nous savons fort bien qu'à nous seuls, nous ne pouvons atteindre nos ambitieux objectifs en matière de climat. C'est pourquoi je suis fier du partenariat de Suncor dans [l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres](#), une alliance inédite en vue d'atteindre la carboneutralité pour aider le Canada à respecter ses objectifs climatiques. Tous les membres participants sont de fières entreprises canadiennes qui partagent l'aspiration des Canadiens à trouver des solutions réalistes pour relever le défi des changements climatiques. Grâce à la collaboration des gouvernements et des innovateurs, nous sommes bien positionnés pour être un chef de file mondial en matière de production d'énergie responsable.

Prendre soin de la planète

En ce qui concerne les autres aspects de notre rendement en matière d'environnement, je suis fier des progrès réalisés dans des secteurs clés comme la gestion des résidus et la remise en état. Depuis 2010, nous avons réduit les stocks de résidus liquides de plus de 10 % à l'usine de base. Notre lac de kettle de démonstration, le lac Miwasin – qui repose sur le savoir autochtone et la surveillance continue par les communautés autochtones locales – montre qu'il est possible de contribuer à une eau de bonne qualité ainsi qu'à une faune et une flore riches. Nous allons accroître notre mobilisation au sein des collectivités à proximité de notre raffinerie de Commerce City, au Colorado, afin de partager nos défis et nos progrès en ce qui a trait à la qualité de l'air et de l'eau, sachant que nous devons faire mieux pour favoriser la confiance. Nous comptons notamment – selon les consultations tenues auprès des collectivités et autorités – fournir des renseignements opportuns, transparents et accessibles au sujet de nos activités et des améliorations que nous apportons pour réduire notre impact environnemental et pour assurer la sécurité des collectivités.

Prendre soin les uns des autres

Des événements survenus dans le monde en 2020 et en 2021 ont jeté un éclairage encore plus percutant sur la nécessité de prendre soin les uns des autres – dans le cadre de la pandémie et la gestion d'enjeux liés à l'injustice raciale, à l'iniquité et à la discrimination sociale. Nous devons soutenir les gens et protéger leur bien-être physique et mental. Au sein de Suncor, nous avons accordé une attention constante à la sécurité et à l'enrichissement de nos normes, protocoles et pratiques. Cela est particulièrement important compte tenu du décès tragique de trois entrepreneurs à la fin de 2020 et au début de 2021. Nous mettons tout en œuvre pour nous assurer que de telles situations ne se reproduisent pas.

Notre engagement à prendre soin les uns des autres a motivé le lancement de notre Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}. Elle permettra de faire connaître le travail essentiel des proches aidants, qui sont plus de huit millions au Canada, et de leur offrir du soutien en versant des subventions à des organismes de bienfaisance au

pays dans le but d'améliorer et de mieux faire connaître le travail des proches aidants et les défis auxquels ils font face.

Il y a encore fort à faire pour favoriser la bienveillance et l'appartenance, mais nous faisons des progrès. Par l'entremise de discussions importantes et de dialogues approfondis et grâce à des mesures significatives, nous transformons notre culture pour accroître l'inclusion, la diversité et le sentiment d'appartenance – au travail et dans le monde qui nous entoure. Nous avons actuellement sept réseaux d'inclusion dirigés par des employés regroupant plus de 3 000 membres. Nous utilisons la narration et les occasions d'apprentissage culturel pour favoriser la sensibilisation, l'empathie et le perfectionnement des compétences de tous les leaders et employés afin d'offrir un milieu de travail respectueux et inclusif. Et nous continuons d'examiner et de modifier nos processus et nos principes – notamment l'embauche, la planification de la relève et les congés parentaux – pour réduire les préjugés systémiques et créer un environnement où il fait bon travailler pour tous.

Nous nous concentrons sur nos relations avec les collectivités, principalement avec les peuples autochtones, et nous avons renommé notre objectif social « Parcours vers la réconciliation » afin de refléter la nature continue de cette relation. Nous avons mis à jour nos secteurs d'intervention et en mélangeant la science sociale des mesures et la narration traditionnelle, le Parcours vers la réconciliation dressera un portrait de notre progression relativement à notre façon de penser et d'agir afin d'inspirer un sentiment de confiance et de respect mutuels entre nous et les peuples autochtones.

Atteindre un rendement ESG de calibre mondial

En tant que plus importante société énergétique intégrée au Canada, notre rôle consiste à façonner notre avenir énergétique commun et durable. Nos fondations sont solides et nous sommes prêts à relever le défi. Nous avons fait évoluer et croître notre entreprise pendant des décennies et nous avons adopté des changements et des innovations technologiques. Nous avons élargi nos activités tout au long de la chaîne de valeur énergétique et avons travaillé avec divers partenaires pour faire évoluer l'industrie de mise en valeur des sables pétrolières afin qu'elle devienne l'un des secteurs d'activités pétrolières les plus fiables affichant un rendement ESG de calibre mondial. Même si nos atouts et notre expérience en matière de résolution de problèmes complexes nous donnent confiance, nous ne pouvons pas y arriver seuls. Nous sommes vraiment plus forts ensemble, et je tiens à remercier les gens, les collectivités et les partenaires de Suncor de participer à cet effort. Je vous invite à lire notre Rapport sur le développement durable de 2021 pour en apprendre davantage sur ce que nous avons réalisé – et espérons réaliser – ensemble.



Mark Little
Président et chef de la direction

Q et R avec notre chef du développement durable



Martha Hall Findlay Chef du développement durable

Partout dans le monde, la pandémie de COVID-19 a représenté un défi immense, mais elle s'est aussi avérée une période de changement et de transformation rapides. Quelle incidence cette situation a-t-elle eue sur le développement durable à Suncor et que signifie un rendement lié à l'environnement, à la société et à la gouvernance (ESG) de calibre mondial?

Pendant que nous nous affairions à surmonter les obstacles dressés par la pandémie, d'importants enjeux sociaux et systémiques, notamment la réconciliation avec les Autochtones, le racisme et les changements climatiques, ont atteint un tournant et incitent de plus en plus d'entreprises à agir. Suncor se soucie de ces enjeux depuis des années. Cependant, des conversations et des événements récents qui se sont produits en 2020 et ensuite en 2021 ont encore plus mis en lumière le besoin d'en faire plus.

Nous sommes une société énergétique qui a du succès et notre stratégie repensée combine des succès commerciaux encore plus marqués et comprend la résolution des préoccupations ESG, ainsi que les occasions connexes. Notre raison d'être – fournir la source d'énergie digne de confiance dont le monde a besoin tout en prenant soin les uns des autres et de la planète – constitue un lien important entre notre engagement en matière de développement durable, notre stratégie d'affaires et notre réaction à ces défis mondiaux.

Qu'il s'agisse de travailler avec les communautés autochtones sur les occasions liées aux titres de participation, de réduire nos émissions de GES, de gérer notre consommation d'eau ou d'élargir notre offre

énergétique propre, nous continuons d'améliorer notre rendement en matière de développement durable. Nous continuons de viser une position de leadership à l'échelle mondiale dans l'ensemble des paramètres ESG et de divulguer notre progrès et des obstacles – de manière exhaustive et transparente.

Vous avez répété au cours de la dernière année que Suncor annoncerait une cible de carboneutralité d'ici 2050 au moment où l'entreprise disposerait d'un cadre réaliste pour atteindre ce but. Pouvez-vous décrire le processus et expliquer ce qui en fait une stratégie adéquate pour Suncor?

Cette année, nous avons procédé à une réévaluation et à une révision complètes de l'ensemble des activités de Suncor dans le but de tracer une trajectoire concrète – et réalisable – vers l'avenir. Une équipe formée de membres provenant de partout au sein de l'entreprise, forte du soutien et des idées du conseil d'administration de Suncor, a déterminé les secteurs dans lesquels nous possédons une expertise dont nous pouvons tirer parti – par exemple, les carburants renouvelables, l'électricité et l'hydrogène – et des moyens d'améliorer les émissions et les coûts associés à notre production d'énergie. Nous devons aussi répondre à deux critères principaux : enregistrer des rendements pour les investisseurs, apportant à l'entreprise une valeur tirée de nos activités intégrées existantes, notre clientèle et notre expertise interne et poursuivre de la réduction des émissions et l'amélioration de notre performance environnementale.

Notre stratégie présente trois approches complémentaires pour concrétiser la carboneutralité : réduire les émissions dans nos activités de base grâce à l'efficacité énergétique, à la substitution du carburant ainsi qu'au captage et au stockage du carbone; élargir de nouveaux secteurs d'activités liés à l'électricité à faibles émissions, les carburants renouvelables et l'hydrogène; et travailler avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres parties intéressées en vue de réduire les émissions. Notre avantage concurrentiel réside dans notre capacité à tirer parti de notre expérience et de notre expertise dans l'ensemble des trois approches.

Cette évolution naturelle pour nous s'appuie sur notre expérience de deux décennies dans le secteur de l'énergie renouvelable, notre participation à la politique climatique, les investissements pour la réduction des émissions de GES depuis le milieu des années 1990 et, plus récemment, nos efforts relativement aux fonds et aux entreprises de technologie propre et de carburants renouvelables. Des investisseurs et d'autres parties intéressées nous ont dit qu'ils appuyaient ces investissements, mais qu'ils ne comprenaient pas nécessairement la vue d'ensemble, les liens qui les unissaient et notre orientation pour l'avenir. Notre nouvelle stratégie établit ces liens et elle est conforme aux objectifs de la société et aux visées de l'Accord de Paris tandis que nous cherchons à développer nos sources d'énergie fiables et abondantes de manière responsable et à trouver un prolongement dans de nouvelles occasions prometteuses pour accroître les rendements des actionnaires.

Q et R avec notre chef du développement durable

Pouvez-vous parler de l'élargissement de vos activités à faibles émissions de GES?

Nous allons développer nos activités dans les segments qui font déjà partie intégrante de notre entreprise – pour lesquels nous possédons de l'expertise – et qui ont le potentiel d'améliorer le rendement de nos activités de base en matière de coûts et de marge tout en renforçant notre rendement environnemental.

- **Carburants renouvelables** – Depuis 2006, Suncor est un acteur important dans la nouvelle industrie des biocarburants au Canada grâce à son usine d'éthanol de St. Clair. Elle a également réalisé de récents investissements dans des entreprises, telles que LanzaTech, Lanzajet et Enerkem, qui permettent d'accroître la capacité de production de carburants propres et renouvelables.
- **Électricité** – Quatre installations de cogénération hautement efficaces et alimentées au gaz naturel et quatre actifs d'énergie éolienne font déjà de nous un producteur d'énergie à faibles émissions. Nous deviendrons un producteur encore plus imposant au cours des prochaines années grâce à des investissements dans des projets de cogénération et d'énergie renouvelable qui permettent de remplacer des formes d'énergie plus intensives qui alimentent le réseau électrique, comme le charbon. En combinant cela à nos projets d'énergie éolienne, nous réduisons l'intensité de nos émissions tout en répondant à la demande croissante des clients pour de l'énergie plus sobre en carbone.
- **Hydrogène** – Nous comptons plus de 50 ans d'expérience dans la production et l'utilisation d'hydrogène à nos installations de raffinage et de valorisation. Compte tenu de ses abondantes ressources en gaz naturel et de ses aspects géologiques qui conviennent bien à l'utilisation et au stockage permanent du CO₂, l'Alberta est l'un des meilleurs endroits au monde pour produire de l'hydrogène propre.

Suncor est-elle d'avis que les sables pétrolifères peuvent être concurrentiels sur le plan carbonique?

Oui, effectivement, par l'entremise de la nouvelle [Initiative pour des sables bitumineux carboneutres](#), notre objectif est d'être non seulement concurrentiels au chapitre des émissions de carbone, mais d'être la source d'énergie privilégiée la plus propre au monde pour cette importante source d'énergie. En plus de cette initiative, nous nous améliorons continuellement pour en arriver à ce point. Par exemple, notre plus récente installation minière de mise en valeur des sables pétrolifères de Fort Hills affiche la moitié de l'intensité moyenne des émissions de GES des activités de mise en valeur des sables pétrolifères et enregistre un rendement semblable à l'intensité moyenne du pétrole brut raffiné aux États-Unis du puits jusqu'aux roues. De plus, nous sommes toujours à la recherche d'autres moyens de réduire les émissions comme l'indique notre objectif de carboneutralité. En voici quelques-uns : remplacer nos chaudières à coke vieillissantes à l'usine de base par des unités de cogénération, accélérer le déploiement à l'échelle commerciale de la technologie de captage du carbone grâce à notre investissement

dans [Svante](#) et l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres, et mettre à l'essai de nouvelles méthodes d'extraction à base de chaleur et de solvant qui ont aussi le potentiel de diminuer considérablement les émissions. Nous envisageons de nombreuses possibilités, car nous n'opterons pas pour une seule solution.

Votre stratégie prévoit une collaboration avec vos clients et d'autres parties concernées en vue de réduire les émissions. Qu'entendez-vous par cela?

En plus de diminuer les émissions de nos activités de base et d'élargir nos activités à faibles émissions, il est tout aussi important pour nous de collaborer avec les clients, les fournisseurs, les gouvernements et les innovateurs pour favoriser la réduction des émissions. Dans certains cas, nous y parvenons par une collaboration continue pour développer et déployer des technologies propres, comme le carburant d'aviation durable par l'intermédiaire de notre partenariat avec Lanzajet, et convertir des déchets résidentiels et commerciaux en biocarburants au moyen de nos investissements dans Enerkem. Grâce à notre réseau Petro-Canada^{MC}, nous interagissons avec 1,5 million de Canadiens chaque jour et près de cinq millions de Canadiens membres Petro-Points^{MC}. Nous pouvons aider ces clients qui nous sont précieux à devenir des partenaires dans un monde carboneutre en comprenant leur consommation et en leur permettant de diminuer leurs émissions de carbone, par exemple, en leur offrant des choix énergétiques à plus faibles émissions, tels que notre Transcanadienne électrique^{MC} ponctuée de stations de recharge pour les véhicules électriques et en mélangeant du carburant renouvelable dans l'essence et le diesel qu'ils achètent.

Il y a beaucoup de discussions sur la divulgation des facteurs ESG et la pertinence de paramètres et de cadres standards. Quel est le point de vue de Suncor?

En 2020, les plus grandes entreprises et les plus grands investisseurs au monde – et les principaux organismes de réglementation – ont reconnu la pertinence d'une divulgation améliorée en matière de développement durable et de la simplification du paysage de déclaration commercial, et nous avançons maintenant vers l'application de normes mondiales. Nous nous conformons déjà aux normes de déclaration GRI, SASB et TCFD et nous accueillons le mouvement mondial vers une plus grande normalisation et reconnaissance à l'échelle mondiale de l'importance des paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance. La capacité de disposer de paramètres comparables fournira de l'information plus fiable et mettra en lumière les chefs de file en matière d'ESG à l'échelle mondiale.

Nous continuerons de dresser le portrait le plus honnête, transparent et précis qui soit de nos réussites et de nos défis. En tant qu'entreprise canadienne, nous nous concentrons sur la réduction des émissions de GES et notre rendement ESG témoignera de notre leadership ESG de calibre mondial.

Faits saillants ESG

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

NOS ACTIVITÉS



695 000 barils d'équivalent pétrole par jour

96 925 MWh d'énergie éolienne produite

535 M\$ investis dans la technologie

Plus grande installation de production d'éthanol au Canada : 336 millions de litres produits

Transcanadienne électrique^{MC}, un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques (VÉ) installées dans 57 stations-service Petro-Canada^{MC}

7,66 millions de MWh d'électricité tirée de la production d'électricité de cogénération sobre en carbone

1 438 millions de litres de carburants renouvelables mélangés

Plus de 50 ans d'expertise dans le secteur de l'hydrogène

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.
Toutes les données et l'information présentées proviennent de 2020 à moins d'indications contraires.

Faits saillants ESG

FACTEUR ENVIRONNEMENTAL

GES

Émissions absolues de GES (portée 1 et 2) – **20,86** mégatonnes d'équivalent CO₂ (actifs exploités)

Émissions absolues de GES (portée 1 et 2) – **27,70** mégatonnes d'équivalent CO₂ (actifs avec participation)

Entreprise **carboneutre d'ici 2050**

Eau

Consommation d'eau douce : **31,04** millions de m³

92 % : taux de recyclage de l'eau pour les installations d'exploitation minière de Fort Hills et de l'usine de base

95 % à 99 % : taux de recyclage de l'eau pour les installations in situ de Firebag et MacKay River

Terres et remise en état

2 850 hectares cumulatifs remis en état depuis 1967

Résidus

1 surface remise en état et **2 bassins de résidus qui progressent vers la fermeture**

Réduction de 10 % des volumes de résidus liquides à l'usine de base depuis 2010

Biodiversité

55 espèces sauvages consignées dans nos sites d'exploitation dans le nord de l'Alberta au moyen de caméras actionnées à distance



FACTEUR SOCIAL

Sécurité

Nous plaçons **la sécurité avant tout**
Ressources de soutien supplémentaires pour **la santé mentale et le bien-être**
Mise en œuvre de nouveaux **protocoles de sécurité liés à la COVID-19**

Effectif

13 270 employés et entrepreneurs à Suncor

Inclusion et diversité

Représentation des minorités visibles : **augmentation de 9 %**
Représentation des femmes : **24 %**

Investissements dans la collectivité

36 M\$ investis dans la collectivité
73 979 heures de bénévolat effectuées par les employés de Suncor dans leur collectivité

Relations avec les Autochtones

Autrefois appelé « objectif social », le **Parcours vers la réconciliation** repose sur la transformation
83 % des employés ont suivi la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones

58 ententes de ventes au détail et de ventes en gros Petro-Canada^{MC} conclues avec des communautés autochtones

Représentation de l'effectif autochtone : **3,4 %**



FACTEUR DE GOUVERNANCE

Chaîne d'approvisionnement

4 870 fournisseurs
8,6 G\$ dépensés pour l'achat de biens et services
911 M\$ de dépenses de la chaîne d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones

Aspect éthique

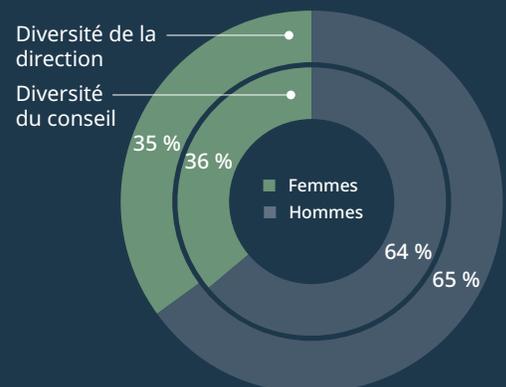
95 % des employés ont suivi la formation sur le Code des normes de pratiques commerciales

Gouvernance d'entreprise

Présence de **36 % de femmes** au conseil
Présence autochtone au conseil depuis 2000
Le carbone est un risque principal qui bénéficie de **toute l'attention du conseil**

La rémunération des membres de la haute direction est liée au **rendement ESG**

Président et comités **indépendants**



Transformation

Nous vivons une période de transformation passionnante et remplie de défis – comme entreprise, industrie et communauté mondiale. Nous devons faire des choix quant à notre avenir énergétique commun et au rôle que nous jouerons pour le définir. Dans ce contexte mondial de transition énergétique, notre objectif est de réduire les émissions provenant de nos activités actuelles et d'élargir nos offres énergétiques dans des secteurs à faibles émissions afin de répondre aux besoins énergétiques mondiaux. Nous réduisons nos émissions en tirant parti de la technologie et de l'innovation, y compris en allant au-delà de ce que nous sommes en mesure de faire actuellement. Dans le cadre de cette transformation, nous continuons aussi de mettre en œuvre de nouvelles technologies numériques à l'échelle de l'entreprise afin d'améliorer la sécurité, la productivité, la fiabilité et le rendement environnemental de nos activités, et ce, dans le but de renforcer l'efficacité opérationnelle et de réaliser des économies de coûts. En 2020, nous avons investi 535 millions de dollars dans le développement et le déploiement de technologies et de la numérisation; près de 50 % de cet investissement a été directement affecté à la technologie liée à la réduction des émissions.

Partenariats stratégiques et investissements

Suncor surveille les technologies développées partout dans le monde pour déterminer s'il est opportun d'investir ou d'établir un partenariat afin de les faire progresser davantage et de l'adapter à nos activités et à quel moment. Parfois, nous allons à la rencontre des entreprises; d'autres fois, elles nous joignent directement à partir de notre portail de propositions de technologie. Dans certains cas et lorsque cela s'inscrit dans notre stratégie, nous pouvons financer directement une entreprise ou fournir du financement indirect par l'entremise de sociétés de capitaux de risque dans le secteur des technologies propres. Nous pouvons aussi nous engager à être le premier client lorsque les idées associées à la technologie cadrent avec nos besoins sur le plan de l'exploitation ou des affaires. En plus du soutien financier, dans certains cas, nous offrons notre expertise technique sous forme de détachements auprès d'entreprises partenaires.

Ce type de développement technologique est géré avec attention pour assurer qu'il offre un avantage économique et environnemental à Suncor. Notre approche en matière de partenariats stratégiques et de collaboration est une stratégie clé dans un monde où les produits et services évoluent rapidement.

Partenariats universitaires – Suncor soutient depuis longtemps le travail de recherche et de développement de programmes dans les principales universités canadiennes. Nous avons tenu notre deuxième forum des technologies universitaire sous forme virtuelle en octobre 2020. Le forum, qui permet à Suncor d'échanger avec des chercheurs, des innovateurs du domaine technologique, des ingénieurs, des scientifiques et des universitaires de partout dans le monde, est une autre voie que peut emprunter Suncor pour mettre en place et renforcer son réseau d'innovation.



ArcTern Ventures – Suncor a investi dans [ArcTern](#), une société de capital de risque qui investit à l'échelle mondiale dans les entreprises de technologies propres innovantes offrant des solutions pour lutter contre les changements climatiques et favoriser le développement durable.

Emerald Technology Ventures – [Emerald Technology Ventures](#) est une société pionnière de capital de risque évoluant dans le domaine des technologies propres dans laquelle nous continuons d'investir par l'intermédiaire de leur fonds Industrial Innovation.

Enerkem – [Enerkem](#) est un concepteur de technologies et producteur qui transforme des déchets en carburants et en produits chimiques renouvelables. Outre ses investissements directs, Suncor compte des employés en détachement pour des projets Enerkem afin de favoriser et d'améliorer la discipline opérationnelle en tirant parti de la vaste expérience de Suncor. En 2020, Enerkem, Suncor et d'autres partenaires ont annoncé les plans de construction de Recyclage Carbone Varennes, une installation située au Québec qui convertira des matières résiduelles non recyclables ainsi que des déchets forestiers en carburants et en produits chimiques renouvelables.

Lanzajet Inc. – [Lanzajet](#) produira du carburant d'aviation durable (CAD) à partir d'éthanol issu d'une variété de sources durables, notamment des déchets et des résidus. Suncor est un investisseur fondateur dans ce projet avec Mitsui & Co. Ltd. et LanzaTech Inc.; Shell et British Airways (International Airlines Group) ont officialisé des investissements dans le projet en 2021. Ces investissements aideront à construire la première usine de production de CAD de Lanzajet, Freedom Pines Fuels, à Soperton, en Géorgie, aux États-Unis en 2022 et à positionner Lanzajet en tant que leader mondial dans la production de carburants renouvelables.

LanzaTech – La plateforme de recyclage du carbone de [LanzaTech](#) fait appel à une nouvelle technologie de fermentation du gaz pour capter les gaz riches en CO et convertir le carbone en combustibles et en produits chimiques. Depuis plus de 10 ans, Suncor est partenaire de LanzaTech afin d'appuyer le développement de son portefeuille de technologies brevetées en vue d'un éventuel déploiement dans nos installations existantes et les usines de biocarburant de la prochaine génération.

Transformation

Microsoft Canada – Suncor a une alliance stratégique pluriannuelle avec [Microsoft Canada](#) conformément à ses efforts visant à habiliter une main-d'œuvre connectée et collaborative, mettre à niveau les centres de données et accroître la capacité analytique. Nous tirons parti de la gamme complète de solutions infonuagiques de Microsoft pour améliorer la sécurité, accroître la productivité et favoriser le développement durable grâce à l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine, l'automatisation accrue, la visualisation et l'Internet des objets et services industriels.

Svante – Au début de 2021, Suncor a investi dans [Svante](#), une entreprise de technologie de captage du carbone de Vancouver. Avec le soutien de Suncor et d'autres sociétés, Svante accélère le déploiement commercial de sa technologie pour capter le CO₂ rejeté par les industries qui en émettent beaucoup, par exemple la production de ciment, d'acier ainsi que de pétrole et de gaz, et ce, à un coût moindre que celui des méthodes actuelles.

Collaboration fructueuse

La voie à suivre nécessite une collaboration considérable entre les industries, les universités et les gouvernements. Nous voulons nous assurer d'adopter les technologies les plus efficaces possible. Puisque nous avons tous un rôle à jouer dans la transition énergétique, nous collaborons activement avec différents organismes pour partager les connaissances et faire progresser notre industrie.

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)

Suncor est membre de la [COSIA](#), une alliance de sociétés représentant environ 90 % de la production tirée des sables pétrolifères. En mettant l'accent sur les secteurs environnementaux suivants : gaz à effet de serre, terres, résidus, eau et surveillance, la COSIA réunit des ressources et des gens pour relever des défis environnementaux spécifiques et réduire les délais d'innovation dans l'ensemble de l'industrie des sables pétrolifères. Suncor participe à plusieurs études technologiques et projets conjoints de l'industrie, et en dirige actuellement 40. À ce jour, les efforts conjugués de la COSIA ont inclus :

- Un portefeuille de 1,8 milliard de dollars regroupant plus de 1 100 technologies (frais de développement technologique).
- 233 projets actifs et en cours au coût de 531 millions de dollars.

Evok Innovations

Suncor a cofondé [Evok Innovations](#) avec BC Cleantech CEO Alliance et Cenovus Energy pour accélérer le développement de technologies en démarrage. Evok est un fonds d'investissement de Vancouver qui allie le rythme et la créativité d'une entreprise en démarrage de la Silicon Valley à l'expérience et aux connaissances des initiés de l'industrie. Il favorise l'innovation en comprenant profondément les défis de l'industrie, en mettant à profit un réseau mondial d'entrepreneurs afin de trouver des solutions, et en fournissant l'investissement, le mentorat et l'accès aux marchés nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des résultats qui changent la donne.

Grâce au partenariat, Evok investit dans un portefeuille mondial d'entreprises novatrices en vue de relever les défis les plus pressants et environnementaux de l'industrie pétrolière et gazière. Une importante caractéristique d'Evok est l'accès qu'il procure aux clients finaux (Suncor et Cenovus) à un stade précoce de la vie des entreprises en démarrage. Depuis 2016, Evok a financé 13 entreprises de technologie propre.

Clean Resource Innovation Network (CRIN)

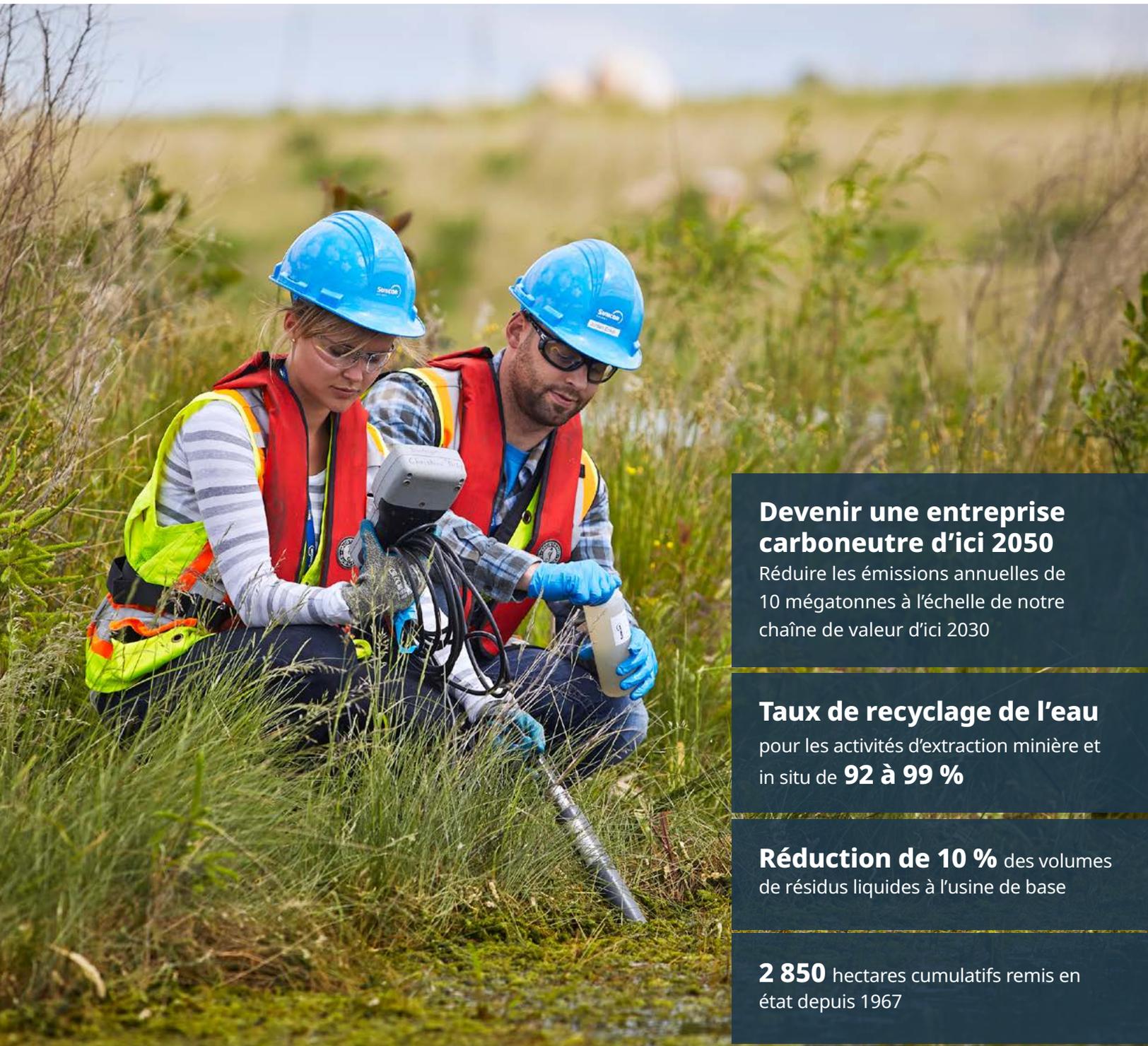
Suncor est un membre prépondérant du [CRIN](#), qui vise à positionner le Canada comme un leader mondial de la production d'hydrocarbures propres de la source à l'utilisation finale. Le réseau réunit des professionnels de l'industrie pétrolière et gazière, des innovateurs, des investisseurs, des entreprises en démarrage, des décideurs politiques, des incubateurs et des accélérateurs, des chercheurs et des étudiants. Ensemble, ils font progresser des technologies visant à améliorer notre rendement économique et environnemental et présentant un potentiel d'exportation vers les marchés internationaux, ce qui souligne l'impact que notre pays peut avoir pour aider à relever les défis mondiaux.

Au début de 2021, le CRIN a annoncé une contribution de 80 millions de dollars pour trois compétitions technologiques afin d'appuyer le leadership du Canada en matière de technologies propres. En partenariat avec le gouvernement du Canada, qui fournit un soutien financier par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation, le CRIN cherche à identifier des technologies novatrices dans trois domaines : la réduction de l'empreinte environnementale; les carburants et produits à faibles émissions; et la numérisation du secteur pétrolier et gazier.

Numérisation

Le monde de plus en plus numérique propose de nouvelles possibilités intéressantes, et nous exploitons déjà beaucoup la technologie de l'information dans notre entreprise. Nous continuons d'accélérer notre transformation numérique afin d'appuyer l'optimisation de nos activités de base par l'entremise d'analyses de données améliorées, de drones, de la technologie de télédétection ainsi que de l'automatisation dans le but d'améliorer la sécurité, la productivité, la fiabilité et la performance environnementale de nos activités. Notre travail relatif à la technologie numérique et aux analyses avancées revêt une importance essentielle, et nous voyons notre participation accrue dans ce secteur comme l'évolution naturelle de notre entreprise. Les secteurs d'intérêt comprennent les suivants :

- suivi et analyse des données;
- technologies de télédétection;
- analyse en temps réel pour accroître la fiabilité, la rentabilité et le rendement en matière d'environnement;
- automatisation robotisée des processus.



Devenir une entreprise carbonutre d'ici 2050

Réduire les émissions annuelles de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030

Taux de recyclage de l'eau

pour les activités d'extraction minière et in situ de **92 à 99 %**

Réduction de 10 % des volumes de résidus liquides à l'usine de base

2 850 hectares cumulatifs remis en état depuis 1967

Environnement



Suncor s'efforce d'être un chef de file de l'industrie dans le développement durable de l'énergie en améliorant continuellement son rendement en matière d'émissions, de consommation d'eau, de remise en état des terres et de biodiversité.

- > Changements climatiques
- > Qualité de l'air
- > Gestion des déchets
- > Déversements et rejets
- > Gestion des ressources en eau
- > Gestion des résidus
- > Utilisation des terres et remise en état
- > Biodiversité

Changements climatiques

La lutte aux changements climatiques et l'approvisionnement en énergie à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) dont le monde a besoin nécessitent des investissements, des percées technologiques, des innovations en matière de produits, un soutien sur le plan de la réglementation et des partenariats de collaboration.

Un objectif clé de la stratégie de Suncor consiste à réduire l'empreinte carbone de ses activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services à faibles émissions de GES. Nous travaillons à diminuer nos émissions et nous aidons les autres à réduire les leurs, tout en répondant aux besoins énergétiques croissants. Nous disposons d'une base solide sur laquelle nous appuyer et de l'expertise nécessaire pour devenir une entreprise n'engendrant aucune émission nette de GES d'ici 2050.

Nous sommes la première société pétrolière et gazière en Amérique du Nord à avoir déclaré son appui au groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat en 2018 et nous déployons les efforts nécessaires pour nous conformer à ses recommandations. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Rapport climat 2021](#).

Dans le but de mettre à l'épreuve et d'évaluer la résilience de notre stratégie d'affaires dans un contexte d'incertitude inhérente, nous utilisons trois scénarios énergétiques qui nous mènent jusqu'en 2050 et un scénario de hausse de 2 °C qui nous mène jusqu'en 2100. Tous les scénarios sont élaborés au moyen de trajectoires distinctes, complexes, pertinentes et plausibles à l'échelle mondiale. Ce processus continue d'être un outil utile pour planifier et tester la sensibilité de notre entreprise dans plusieurs dimensions clés, et a été essentiel à la mise à jour de notre stratégie.

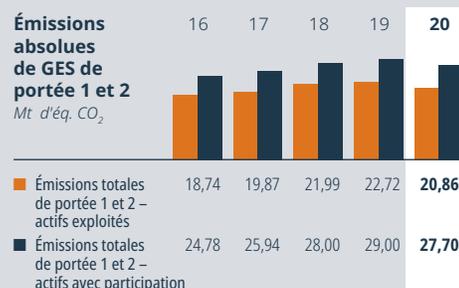
Afin de devenir une entreprise n'émettant aucune émission nette de GES d'ici 2050, nous nous concentrons sur les améliorations liées à l'efficacité opérationnelle et l'accélération de l'adoption de nouvelles technologies. En guise de mesure transitoire, nous avons fixé un objectif visant à atteindre une réduction des émissions annuelles de 10 mégatonnes (Mt) d'ici 2030 dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Grâce à nos investissements dans l'énergie sobre en carbone, les carburants renouvelables et les bornes de recharge électrique, nous avons déjà aidé nos clients à diminuer leurs émissions de 3,5 Mt par an et notre nouvelle cible nous engage à enregistrer des résultats encore meilleurs.

Performance en matière de GES

En 2020, le total de nos émissions absolues de GES de portée 1 et 2 était environ 8 % inférieur à celui enregistré en 2019, principalement en raison de la production réduite qui a été causée par la baisse de la demande pendant la pandémie mondiale, d'incidents, d'activités de maintenance et des restrictions imposées. Bien que le total des émissions absolues ait diminué, l'intensité des émissions a augmenté parce que les installations n'étaient pas exploitées à des taux optimaux. Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie, car ce sont environ 90 % des émissions directes et la presque totalité des émissions indirectes de GES qui sont attribuables à la consommation d'énergie dans le cadre de nos activités. Parallèlement aux tendances liées à l'intensité des émissions de GES, l'intensité énergétique a augmenté de 8 % en 2020. Pour la première fois cette année, nous faisons le rapport des données liées aux GES sur une base opérationnelle et en fonction des capitaux propres. Nous explorerons la possibilité de procéder de la sorte pour d'autres paramètres dans le futur.

Nous appuyons la divulgation des émissions de portée 3 afin de mieux comprendre comment nos activités commerciales influent sur les émissions en dehors de notre contrôle direct. Les émissions de portée 3 sont des émissions qui découlent de produits dans notre chaîne de valeur, notamment les biens que nous achetons et la combustion du carburant que nous fournissons aux consommateurs. Notre Rapport climat 2021 aborde le sujet de la divulgation des émissions de portée 3 et, pour la première fois, présente des estimations des émissions associées aux produits que nous vendons.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des données de performance détaillées relativement aux mesures que nous prenons pour lutter contre les changements climatiques et notre perspective de l'avenir énergétique, veuillez lire notre [Rapport climat 2021](#).



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 5,6 - notes sur les émissions de gaz à effet de serre et l'énergie). Pour comprendre les limites de Suncor relativement à la déclaration, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 2 - notes sur limites de déclaration). Pour en savoir plus sur la divulgation des émissions de GES propres aux actifs, consultez le [Rapport climat 2021](#).

Initiative pour des sables bitumineux carboneutres

Suncor, Canadian Natural Resources, Cenovus Energy, Imperial et MEG Energy, qui représentent environ 90 % de la production du milieu des sables pétroliers au Canada, ont mis en place l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres dans le but de travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta pour atteindre une cible de zéro émission nette de GES provenant des installations de sables pétroliers d'ici 2050. Cette initiative intègre quelques voies parallèles pour la lutte contre les émissions de GES, notamment un centre de séquestration du carbone relié à une conduite principale de CO₂ dans le nord de l'Alberta et le déploiement de technologies existantes et émergentes de réduction des GES.

Qualité de l'air

Suncor s'engage à améliorer la qualité de l'air et à réduire ses émissions dans l'air près de toutes ses installations.

Nous déployons des efforts pour réduire les émissions atmosphériques découlant de nos activités au moyen de l'excellence opérationnelle, de la conception de projets et de la technologie. Nos démarches de gestion de la qualité de l'air sont centrées sur les émissions atmosphériques (polluants) et les odeurs. La gestion des émissions atmosphériques est importante pour les employés et les entrepreneurs, les collectivités avoisinantes et l'environnement.

Conformité et suivi

Nous prenons part à divers programmes-cadres de gestion des émissions régionales, provinciales et étatiques. Il s'agit notamment de programmes visant à améliorer notre capacité en matière de contrôle de l'air dans le but de réduire nos émissions atmosphériques au fil du temps. Des mesures de contrôle et des méthodes sont prévues pour l'ensemble de nos activités afin de gérer les émissions. Nous soutenons aussi le contrôle et les comptes rendus de la qualité de l'air par l'intermédiaire de divers bassins atmosphériques et organismes, ce qui assure la disponibilité rapide de l'information pour le public et les organismes de réglementation dans tous les secteurs d'activités.

Amélioration continue

Nous continuons de procéder à des tests et des projets pilotes liés à de nouvelles technologies afin de mieux comprendre les émissions atmosphériques. Nous comptons également un certain nombre d'initiatives à nos raffineries et installations d'exploitation pour favoriser la diminution du rejet des principaux polluants atmosphériques. Voici des exemples de technologies et de mesures mises en œuvre :

- moteurs, chaudières et appareils de chauffage à faible taux d'oxydes d'azote (NO_x);
- programmes de détection et de réparation des fuites gérant et réduisant les émissions fugitives aux installations;
- plan de suivi annuel des COV et du soufre réduit total (SRT) afin de réduire les émissions fugitives provenant des activités minières;
- technologie de réduction catalytique sélective qui sera mise en œuvre dans le cadre du projet de remplacement des chaudières à coke à l'usine de base des Sables pétrolifères de Suncor dans le but de réduire les émissions de NO_x;
- remplacement de l'équipement mobile utilisé pour l'exploitation minière des sables pétrolifères, par exemple les bouteurs et les excavatrices, par de l'équipement dont les moteurs sont plus efficaces et qui dégage moins d'émissions de NO_x;
- élargissement de l'utilisation des solutions solaires hybrides et des piles à combustible au méthanol pour alimenter les systèmes éloignés dans les mines qui entraîne une diminution de la consommation de diesel dans les génératrices.

Collaboration

Nous nous entretenons régulièrement avec des intervenants de la collectivité, du gouvernement et d'autres organismes externes pour discuter des meilleures pratiques et des stratégies de gestion des odeurs. Nous organisons aussi des rencontres entre des représentants de l'industrie et de la collectivité afin de parler des préoccupations. Nous procédons également à la recherche et à la mise à l'essai de nouvelles méthodes et technologies pour contrôler les émissions fugitives. Nous le faisons notamment par l'entremise de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), qui appuie le développement technologique et le partage des leçons tirées avec les autres entreprises membres. Les autres groupes externes avec lesquels nous formons un partenariat et collaborons comprennent la Wood Buffalo Environmental Association et le Fort McKay Air Quality and Odours Advisory Committee.

Programme de surveillance des sables pétrolifères

Suncor est un membre actif du programme de surveillance des sables pétrolifères depuis 2012. Le mandat de ce programme est de « produire des données environnementales complètes dans le but d'accroître notre compréhension des effets cumulatifs à long terme issus de l'exploitation des sables pétrolifères ». Dans le cadre de ce programme, un suivi est mené au moyen de plans de travail approuvés dans de multiples domaines d'intérêt dont l'air, l'eau, les milieux humides et la biodiversité.

Commerce City

Suncor cherche à mettre en œuvre un programme de contrôle de la qualité de l'air pour Commerce City et le nord de Denver. L'idée de ce programme provient des préoccupations et des commentaires de la collectivité relativement à la qualité de l'air dans la région, et des consultations auprès des résidents de la région et des apprentissages tirés des programmes de surveillance dans d'autres régions. Le programme en question sera mis en œuvre par un tiers.

« Nous voulons que cette information soit neutre, fondée sur les faits et fiable de sorte que Suncor et la collectivité puissent être informées grâce aux données et se laisser guider par celles-ci », affirme Donald Austin, vice-président de la raffinerie de Commerce City.

Qualité de l'air

Performance en matière de qualité de l'air

Nos activités de suivi et de réduction des émissions atmosphériques sont axées sur les composés SO₂, NO_x et COV.

Dioxyde de soufre (SO₂)

En 2020, les émissions absolues de SO₂ ont augmenté de 6 % en raison des activités de maintenance planifiées et non planifiées à l'usine de base. L'intensité des émissions de SO₂ a également augmenté de 25 % par rapport aux valeurs de 2019 en raison de la baisse de la production totale enregistrée en 2020.

Oxydes d'azote (NO_x)

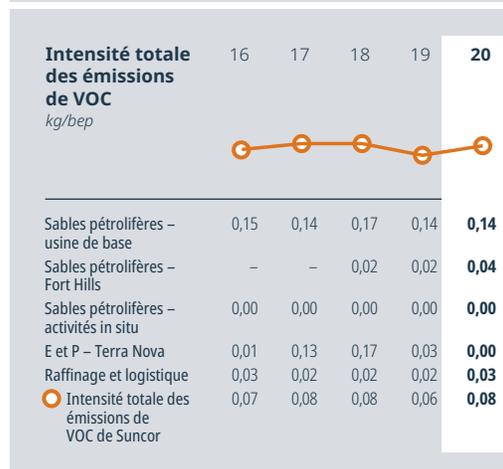
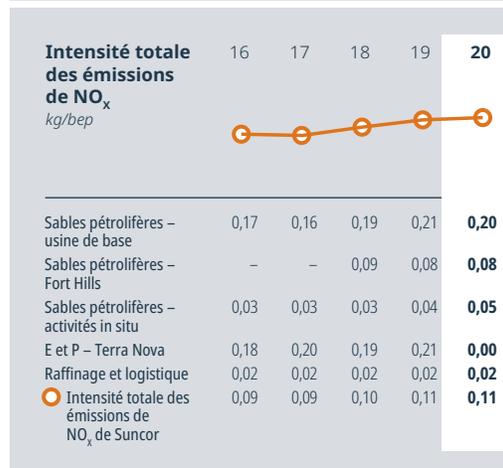
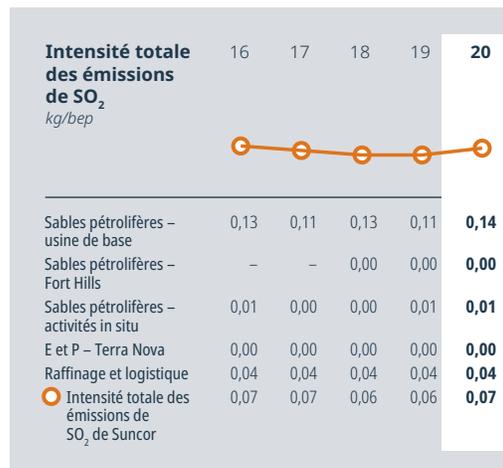
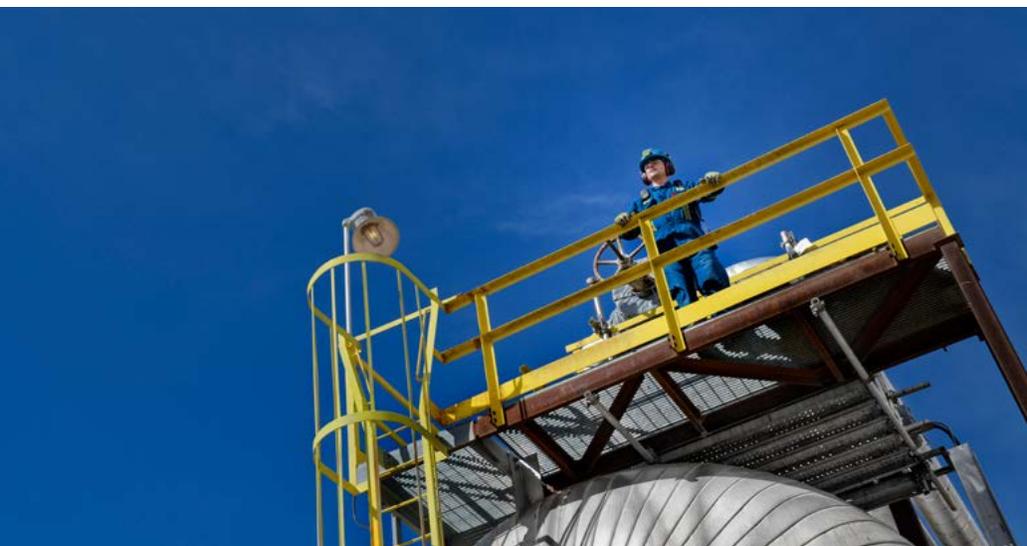
Nous avons constaté une baisse de 13 % des émissions absolues de NO_x en 2020. Cette situation est principalement attribuable à la suspension des activités de l'installation Terra Nova, à la diminution des heures d'exploitation à Fort Hills et à la réduction des activités de brûlage à la torche à l'usine de base. Dans une certaine mesure, ces facteurs atténuants ont été contrebalancés par une hausse des émissions de NO_x aux installations in situ. En 2020, l'intensité totale des émissions de NO_x était comparable à celle enregistrée en 2019.

Composés organiques volatils (COV)

En 2020, les émissions absolues de COV étaient constantes par rapport à celles de 2019. La hausse des émissions engendrées par les activités des Sables pétrolifères et les activités in situ a été contrebalancée par la baisse des émissions aux raffineries et aux terminaux et en raison des activités suspendues à Terra Nova en 2020. L'intensité des émissions de COV a toutefois augmenté de 21 % comparativement aux valeurs de 2019 en raison de la baisse de la production en 2020.

Numérisation à l'échelle de nos installations

L'application du suivi en temps réel à nos installations nous permet de passer en revue les indicateurs de rendement et les calculs, de comprendre les écarts de rendement et d'aider nos employés à prendre des décisions visant à améliorer le rendement lié à l'intensité énergétique en temps réel. Les résultats des changements apportés aux processus sont instantanément perceptibles et facilement mesurés et consignés, entraînant des améliorations sur le plan des coûts et des émissions.



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 7 – notes sur les émissions atmosphériques).

Gestion des déchets

Que ce soit à nos installations ou à nos bureaux, nous assurons une gestion rigoureuse de toutes les sortes de déchets en nous assurant qu'ils sont traités et éliminés adéquatement afin de protéger l'environnement et les gens.

Nous travaillons avec des entrepreneurs, des fournisseurs et des responsables de la réception des déchets dans le but d'améliorer nos pratiques de gestion des déchets à nos lieux de travail dans l'ensemble de l'entreprise. Nous collaborons également avec nos pairs de l'industrie pour cerner et saisir les occasions communes de gestion des déchets. En plus de nous conformer à toutes les exigences réglementaires en matière de production, de gestion et d'élimination des déchets, nous considérons le recyclage, la réutilisation et la récupération des déchets comme une occasion de créer des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Nos activités prévoient le traitement de grands volumes de déchets de toutes sortes, qui consistent principalement en déchets de construction et d'eau contaminée. Notre approche en matière de gestion des déchets consiste à éviter, réduire, réutiliser, recycler et traiter, et est conforme aux systèmes de gestion des déchets en place.

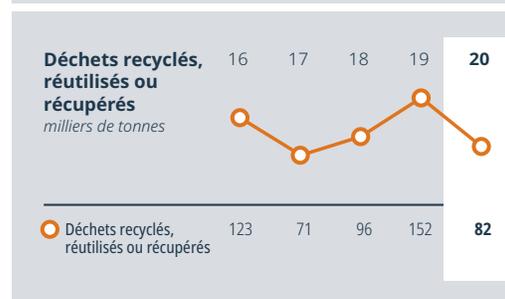
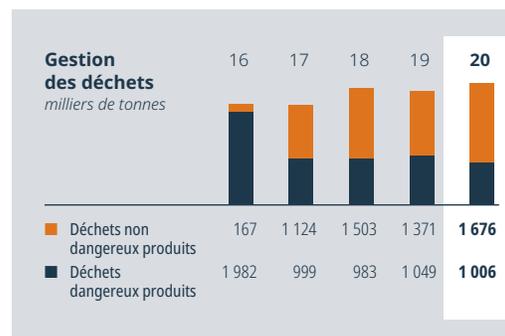
Circularité des ressources

Nous déployons des efforts pour réduire les déchets et explorer les occasions permettant d'intégrer une approche circulaire à nos activités et à l'ensemble de notre chaîne de valeur. La circularité des ressources a pour but de donner une nouvelle utilité à l'énergie produite une fois consommée et de se pencher sur les gains d'efficacité en conception afin de réduire la consommation de matières premières et les déchets. Le passage vers une économie circulaire peut être essentiel à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et au rendement environnemental.

En tant qu'entreprise énergétique intégrée, nous envisageons des projets favorisant une économie circulaire dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, des matières premières aux produits et services finaux. Bien que la majeure partie des discussions sur l'économie circulaire soit axée sur le recyclage des matières, Suncor joue un rôle important dans le cadre des efforts déployés par le Canada pour gérer les répercussions associées aux besoins énergétiques supplémentaires afin d'appuyer la circularité des matières.

Rendement lié aux déchets

Les volumes de déchets, qu'ils soient dangereux ou non, dépendent des activités sur place, notamment de la maintenance périodique de l'équipement, et peuvent varier d'une année à l'autre. La quantité de déchets dangereux enregistrée en 2020 est inférieure à celle de 2019; en 2020, une hausse de 11 % des volumes totaux de déchets a toutefois eu lieu principalement en raison des activités de maintenance imprévues à Firebag. Par exemple, l'installation de Firebag a connu une importante augmentation des déchets non dangereux, qui est attribuable aux efforts de nettoyage et d'élimination des sols contaminés. Nous avons également fait acheminer 82 000 tonnes de déchets à l'extérieur des installations aux fins de recyclage, de réutilisation et de récupération dans le cadre des projets d'amélioration des déchets à l'échelle de nos activités en 2020. Comparativement à 2019, l'année 2020 a connu une réduction des activités sur place à la majorité de nos installations. Ce ralentissement a entraîné la production de moins de déchets à recycler, réutiliser ou récupérer.



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 9 – notes sur les déchets).

En 2017, conformément aux normes de déclaration reconnues mondialement, nous avons reclassé par catégorie nos flux de déchets dangereux et non dangereux.

Déversements et rejets

Nous concevons et exploitons nos installations de manière à nous assurer que des mesures de contrôle sont en place pour prévenir et gérer les déversements et les rejets liés à nos activités d'exploitation.

Nous déployons des efforts pour prévenir les incidents en disposant :

- de programmes de suivi de l'intégrité et de la fiabilité des actifs;
- de programmes de maintenance préventive;
- de programmes d'inspection approfondie de l'équipement;
- d'équipement de suivi pour détecter les événements et stopper les rejets automatiquement;
- d'une infrastructure de confinement secondaire pour éviter que les rejets aient une incidence sur les récepteurs environnementaux sensibles;
- d'équipes d'intervention compétentes qui reçoivent une formation continue et participent régulièrement à des exercices organisés, et d'ententes conclues avec des organismes d'intervention en cas de déversement;
- de processus et de méthodes de prévention des déversements faisant l'objet d'un contrôle rigoureux, ainsi que des plans d'intervention d'urgence qui sont revus chaque année;
- d'équipement et d'une technologie conçus en fonction de nos divers environnements de travail;
- d'entrepreneurs dûment approuvés.

Tous ces éléments, appuyés par une planification minutieuse et une évaluation des risques, réduisent la probabilité d'un déversement ou d'un rejet. Si un déversement ou un rejet a tout de même lieu, des mesures d'atténuation et des mesures correctives sont prises sans délai afin de réduire le plus possible les risques pour l'environnement et les gens, ainsi que la possibilité d'une récurrence. L'événement est consigné et fait l'objet d'une enquête afin de déterminer la cause fondamentale. Nous partageons également les pratiques exemplaires et les leçons tirées afin d'accroître la sensibilisation et d'atténuer les risques de futurs incidents.

Déclaration des déversements et plans d'intervention en cas d'urgence

Nous disposons de procédures d'inspection et de vérification des installations et de plans d'intervention en cas d'urgence et de déclaration des déversements, pour toutes nos installations, notamment les installations d'amont et extracôtières, les raffineries et installations d'aval, les terminaux de distribution et notre réseau de stations-service. Outre nos capacités d'intervention à l'interne, nous sommes membres de certains organismes d'intervention en cas de déversement de la côte Est et de la côte Ouest.

L'ampleur et la complexité de nos activités signifient que nous devons améliorer constamment nos pratiques de déclaration et

nos efforts d'atténuation afin de réduire davantage le nombre de déversements et leur volume.

Nous réalisons des simulations et des exercices d'intervention en cas d'urgence dans l'ensemble de nos installations, et ce, tout au long de l'année.

Amélioration continue de la capacité de prévention des déversements et d'intervention

Nous nous engageons à améliorer de façon continue notre capacité de prévention des déversements et d'intervention en cas de déversement. Aucun incident n'est acceptable. Les efforts continus que nous concentrons sur la fiabilité et le suivi des actifs ont entraîné une importante baisse des rejets imprévus. Nous améliorons et perfectionnons aussi les plans d'inspection des conduits pour assurer un suivi à jour de l'état de nos conduits et de leur cycle de vie. Dans le cadre de nos plans de préparation aux situations d'urgence, nous menons régulièrement des simulations et des exercices de formation liés aux interventions d'urgence, notamment sur l'eau. Nous invitons les agences de réglementation et les organismes d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures à participer à ces exercices de préparation. Nous travaillons aussi avec d'autres entreprises dans les régions où nous exerçons nos activités afin de renforcer les capacités grâce au partage de connaissances, d'expériences et de ressources.

Rendement en matière de déversements et de rejets

En cas d'incident ou de non-conformité, l'événement est consigné et fait l'objet d'une enquête. En 2020, un nombre moins élevé de cas de non-conformité environnementale a été enregistré par rapport aux quatre années précédentes. Cependant, la somme des amendes payées pour le règlement des infractions de nature atmosphérique et hydrique alléguées en 2020 était supérieure en raison du dépassement des exigences atmosphériques et hydriques dans le cadre de nos activités de raffinage et de logistique (raffineries de Commerce City et Sarnia).

En 2020, Suncor a conclu une entente de règlement avec le Department of Public Health and Environment (CDPHE) du Colorado relativement à des non-conformités de nature atmosphérique enregistrées pendant la période de 2017 à 2019. Dans le cadre de cette entente, nous avons fait appel à une tierce partie experte indépendante pour mener une enquête sur la cause fondamentale des excès d'émissions que nous avons enregistrés par le passé et déceler des occasions d'amélioration à nos raffineries. En fonction des recommandations ainsi obtenues, nous avons élaboré un plan d'amélioration qui met en évidence ce que nous avons fait jusqu'à maintenant et ce que nous comptons faire ultérieurement. Il est divisé en deux parties : le plan de mise en œuvre pour les mesures imposées dans le cadre de l'entente de règlement conclue avec le CDPHE et les mesures volontaires qui constituent des mesures supplémentaires que nous prenons en réponse aux autres recommandations. L'une des mesures prévues consiste à investir 12 millions \$ pour valoriser les systèmes d'arrêt automatique de nos unités de production d'essence.

Nous avons la certitude que ce plan améliorera le déroulement de nos activités et nous permettra de mieux incarner notre raison d'être de fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entente conclue avec le CDPHE, nos plans d'amélioration et notre engagement auprès de la collectivité locale, visitez suncor.com/Colorado.

Gestion des ressources en eau

Nous sommes d'avis que l'eau est une ressource commune précieuse. Il faut la gérer avec prudence conformément à une approche équilibrée, intégrée et durable.

L'eau est un élément essentiel des activités de Suncor. Il est donc important que nous trouvions des moyens d'améliorer sans cesse l'efficacité de l'utilisation que nous faisons de l'eau (dont la limitation des prélèvements d'eau et l'optimisation du recyclage) et de rejeter l'eau de nos installations en toute sécurité. Les principes de notre stratégie de gestion des ressources en eau tiennent compte de notre rôle dans la gestion responsable de l'eau et sont axés sur ce qui suit :

- **Valeur partagée de l'eau** – Comprendre que l'eau est une ressource naturelle précieuse qui détient une valeur environnementale, sociale, culturelle et économique.
- **Gestion des bassins versants** – Comprendre l'utilisation que nous faisons de l'eau dans le contexte des bassins versants où nous exécutons nos activités, prendre en considération nos valeurs, et les perspectives des parties intéressées et des utilisateurs liés aux bassins versants.
- **Réduction, réutilisation et rejet** – Une approche de gestion de l'eau intégrée véritablement durable doit équilibrer simultanément les éléments de la réduction-réutilisation de l'eau et du rejet de l'eau.
- **Analyse des options intégrées** – Assurer que nous équilibrons les compromis liés à la gestion de l'eau et comprendre l'eau comme étant un aspect d'un écosystème interrelié.

Conformément à nos principes en matière de ressources en eau, notre culture de discipline opérationnelle et d'amélioration continue guide la manière dont nous gérons l'utilisation de l'eau, réduisons les effets de nos activités et protégeons l'environnement.

Amélioration continue

Les mesures d'amélioration continue prises à nos installations nous permettent d'optimiser les occasions de recyclage et de réduction de l'utilisation de l'eau et de trouver un équilibre entre l'impact environnemental net et les coûts connexes. Par exemple, les améliorations liées à l'efficacité du traitement des eaux permettent à Suncor de tirer de façon constante de la rivière Athabasca moins de la moitié de la quantité d'eau qui lui est allouée annuellement au titre de son permis. De plus, nous menons des évaluations des risques et les mettons à jour chaque année par l'intermédiaire de notre système de gestion des risques de l'entreprise pour chaque actif de l'exploitation afin de définir les problèmes hautement prioritaires qui se rapportent à l'eau et les occasions s'y rapportant.

Programmes de conformité et de suivi

Les processus de gestion des problèmes internes de Suncor permettent de déceler et de gérer les occasions et les risques liés aux écosystèmes, aux habitats et à l'eau, y compris les politiques et réglementations concernant l'eau qui sont nouvelles ou qui ont été modifiées. Nos processus d'approbation exigent que nous surveillions

et évaluons les effets des écosystèmes dans les bassins versants où nous exécutons nos activités. Nous participons aussi au programme de surveillance des sables pétrolifères en collaboration avec les communautés autochtones, les parties intéressées et les organismes environnementaux. Le programme prévoit l'exécution d'un suivi dans la région des sables pétrolifères de l'Alberta. Son but est de surveiller les conséquences environnementales et d'évaluer les effets cumulatifs sur l'environnement de l'exploitation des sables pétrolifères.

Collaboration

En tenant des discussions avec les communautés autochtones et les parties concernées, nous collaborons régulièrement en ce qui concerne les occasions et les enjeux liés aux ressources en eau. Nous nous entretenons avec les collectivités locales pendant l'élaboration de nos plans de gestion des eaux et à mesure que les projets évoluent.

Suncor fait aussi partie de l'Athabasca Watershed Council (AWC), un conseil de consultation et de planification qui évalue les changements s'opérant dans le bassin versant de l'Athabasca au fil du temps et donne des conseils sur les mesures potentielles en matière de politiques et de gestion. L'AWC travaille sur un plan intégré de gestion des bassins versants qui fournira de l'information, des conseils et des recommandations à ceux qui ont le pouvoir de prendre des décisions, aux municipalités, aux partenaires autochtones, aux gestionnaires des ressources naturelles, aux industries, au milieu universitaire, aux usagers et aux résidents relativement au bassin versant de la rivière Athabasca. Conjointement à la stratégie Water for Life de l'Alberta (2003), ce conseil se penche sur la complexité des enjeux liés à la gestion des bassins versants qui vont au-delà des paysages, des écosystèmes, des territoires et des usagers du bassin versant de l'Athabasca.

Nous collaborons avec le gouvernement, les collectivités locales et les parties intéressées dans le but d'élaborer le cadre politique et réglementaire permettant de traiter et de rejeter de manière sécuritaire les eaux d'exhaure de nos installations des sables pétrolifères. La gestion intégrée des eaux dans l'ensemble de la municipalité régionale de Wood Buffalo est essentielle à la gestion des eaux des sables pétrolifères et nous adoptons une approche collaborative en ce qui concerne ces efforts. Nous croyons que le rejet des eaux fait partie de la gestion responsable des ressources en eaux et est essentiel à la réussite des activités et de la remise en état et de la clôture progressives.

Technologie et innovation

Pour ce qui est de l'évolution de la technologie liée à l'eau, nous continuons d'investir dans la recherche et le développement des technologies afin d'accroître l'efficacité (réduction et recyclage) et d'optimiser le traitement des eaux usées. Par exemple, depuis 2010, nous avons réduit les stocks de résidus liquides de plus de 10 % à l'usine de base. À mesure que nous faisons progresser ces efforts, nous partageons les pratiques exemplaires et les leçons tirées avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance.

Rendement des ressources en eau

En 2020, nous avons observé une amélioration de l'efficacité de l'eau (diminution de la consommation et accroissement des taux de recyclage) à l'usine de base; une baisse de l'utilisation de l'eau à nos installations in situ et à Fort Hills en raison de la production réduite; l'utilisation de zéro ressource en eau à Terra Nova en raison de l'interruption des activités; et une hausse de la consommation d'eau dans le secteur du raffinage et de la logistique. Notre consommation absolue d'eau douce a diminué de 40 % et l'intensité de la consommation d'eau douce a connu une baisse d'environ 29 % comparativement au rendement de 2019.

Activités minières

Usine de base

En 2020, la production relativement constante enregistrée à l'usine de base et l'augmentation des précipitations dans la région nous ont permis de réduire les activités de prise d'eau de la rivière et d'accroître les taux de recyclage à l'installation. Nous continuons d'optimiser les taux de recyclage des eaux usées afin de retirer moins d'eau douce de la rivière Athabasca.

Fort Hills

En 2018 et 2019, la consommation d'eau douce et l'intensité de consommation à Fort Hills étaient relativement élevées, puisque la production s'y est accrue et l'installation a accumulé une plus grande quantité d'eau en stock. En 2020, la consommation absolue d'eau douce a diminué de 65 % en raison d'une baisse considérable de la production, des précipitations accrues dans la région et de l'accumulation d'une quantité d'eau adéquate à l'installation. À mesure que nous comprendrons mieux notre utilisation d'eau et son efficacité pour les activités de Fort Hills, nous continuerons d'explorer les occasions de réduction de notre consommation d'eau.

Environ 92 % de l'eau utilisée par nos installations destinées aux activités minières et à l'extraction (usine de base et Fort Hills) en 2020 était de l'eau recyclée. Pour favoriser la réussite des remises en état et des paysages à la fermeture, nous devons nous concentrer notamment sur le rejet des eaux.

Activités in situ

Firebag

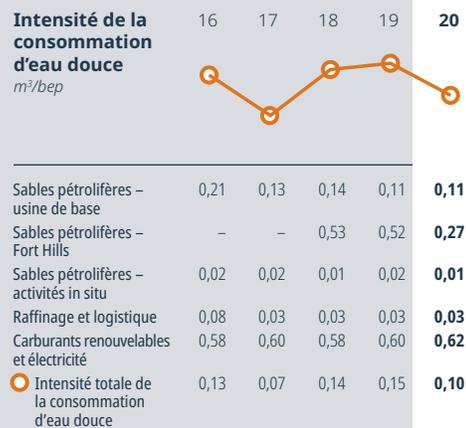
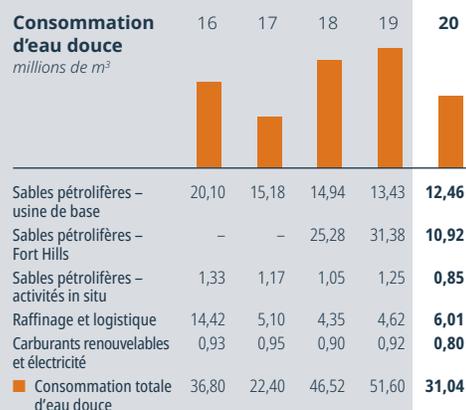
La constance relative des activités et la hausse de l'efficacité hydrique à l'installation de Firebag en 2020 ont entraîné une baisse de la consommation d'eau douce. Cette installation utilise des eaux usées recyclées provenant de nos installations de valorisation et d'utilités du secteur Sables pétrolifères, des eaux de ruissellement collectées à l'intérieur des limites de l'installation et de puits d'eau souterraine. Par conséquent, environ 94,5 % de l'eau utilisée à cette installation est recyclée.

Mackay River

Les activités de l'installation de Mackay River ont été interrompues de janvier à avril 2020 en raison d'un incident opérationnel. Après la reprise des activités de l'installation, la consommation d'eau douce a augmenté par rapport aux années précédentes compte tenu des exigences d'accélération de la production à l'installation. Le taux de recyclage des eaux à cette installation se situait à 98,5 % et la petite quantité d'eau d'appoint nécessaire provenait des eaux souterraines.

SolarPass

Suncor travaille avec H2nanO, une entreprise canadienne de traitement des eaux usées industrielles, à une technologie appelée SolarPass pour traiter les eaux de traitement. SolarPass utilise les particules activées par les rayons du soleil dans l'eau pour traiter les émissions volatiles et les contaminants organiques difficiles à décomposer. En 2020, Suncor et H2nanO ont réussi une série de démonstrations en laboratoire qui ont eu pour résultat une réduction des émissions et des contaminants organiques dans l'eau. Des travaux sont en cours pour procéder à des essais à plus grande échelle et tester la fiabilité à long terme.



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 8 – notes sur l'eau).

Gestion des ressources en eau

Raffinage et logistique

Nos raffineries utilisent de l'eau douce pour les procédés de chauffage et de refroidissement. En 2020, la consommation d'eau a augmenté en raison des faibles taux de précipitations enregistrés à Montréal, Sarnia et Commerce City; de l'efficacité inférieure connue aux installations; et d'une comptabilisation des eaux plus exacte. Nous continuons d'explorer et de prendre des initiatives locales qui entraîneront une consommation d'eau plus efficace.

Raffinerie d'Edmonton

La consommation d'eau de la raffinerie d'Edmonton est demeurée relativement stable au fil du temps et nous sommes toujours à la recherche de manières nous permettant de limiter la quantité d'eau que nous utilisons, notamment le volume d'eau douce tiré directement de la rivière Saskatchewan Nord. En 2020, environ 42 % du total des eaux utilisées provenaient des eaux usées recyclées fournies par l'usine de traitement des eaux usées de Gold Bar, à Edmonton.

Raffinerie de Montréal

En 2020, la raffinerie de Montréal a connu une diminution de la production et un taux de précipitations inférieur qui ont entraîné une consommation absolue d'eau et une intensité de consommation d'eau légèrement supérieures. Pour déterminer les meilleures options relativement à l'amélioration des procédés à l'usine de traitement des eaux de l'installation, des analyses et des essais poussés ont eu lieu en 2017. Ces efforts ont entraîné un rendement plus stable du système de traitement des eaux, ce qui a accru la qualité de l'eau retournée.

Raffinerie de Commerce City

En 2020, la consommation absolue d'eau était comparable au rendement de 2019; cependant, l'intensité de la consommation d'eau à la raffinerie de Commerce City a augmenté en raison de la diminution considérable de la production et du taux de précipitations inférieur par rapport à 2019. Notre raffinerie de Commerce City exécute ses activités dans une région qui est classée comme affichant un risque modéré (stress moyen à élevé)*, où les réductions de l'approvisionnement en eau exigeraient l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une

priorité pour Suncor. Nous continuerons de surveiller l'état du bassin tout en concentrant nos efforts sur la mise en œuvre d'une innovation de pointe à nos installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau. Une des méthodes que nous appliquons pour assurer la gestion de l'eau à la raffinerie consiste à valoriser et à entretenir l'installation de traitement des eaux usées existante, qui a été l'une des premières en Amérique du Nord à utiliser la technologie d'ultrafiltration membranaire pour le traitement de flux d'eaux usées d'une raffinerie. Des travaux d'évaluation des technologies sont également en cours dans le but de retirer les impuretés dans les flux d'eaux usées.

Raffinerie de Sarnia

La raffinerie de Sarnia utilise de l'eau de la rivière St. Clair dans le cadre de notre processus de refroidissement sur place. En 2020, la consommation d'eau de l'installation est demeurée comparable aux valeurs de rendement de 2019. Nous continuons de mettre l'accent sur la quantité et la qualité des eaux pour qu'elles soient conformes à l'ensemble des exigences réglementaires. Notamment en 2020, nous avons été en mesure de draguer un bassin de retenue des eaux d'évacuation et de récupérer l'eau pour la traiter et la rejeter en toute sécurité.

Exploration et production

L'eau utilisée dans le cadre de nos activités sur la côte Est du Canada est soit produite au large par dessalement, soit transférée par navire de St. John's, à T.-N.-L., vers notre installation. Chaque année, une équipe interfonctionnelle de la côte Est évalue le rendement annuel de l'eau produite, ainsi que les options pour une minimisation chimique et une substitution dans la mesure du possible. Ces efforts permettent d'assurer le fonctionnement efficace du système d'eau produite et du navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD), tout en veillant à l'intégrité du réservoir. Les activités du NPSD Terra Nova sont interrompues depuis la fin de 2019. En 2021, les copropriétaires ont conclu une entente de principe dans le but de restructurer la responsabilité du projet et de fournir un financement à court terme en vue de la poursuite du développement du projet de prolongement de la durée de vie des actifs afin d'en venir à une décision favorable à l'automne 2021.



* Selon l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute, le bassin versant où la raffinerie exécute ses activités est classé comme une zone de stress moyen à élevé.

Gestion des résidus

La remise en état des bassins de résidus nécessite un apprentissage, une collaboration et une innovation incessants.

Nous nous engageons à utiliser les meilleures pratiques mondiales pour gérer et réduire les résidus, et nous traitons maintenant plus de résidus que la quantité que nous produisons à l'usine de base grâce à notre approche de gestion des résidus Tailings Reduction Operations^{MC} (TRO) et à la mise en œuvre du processus de traitement de la structure permanente d'entreposage aquatique (PASS). De plus, nous avons réduit le nombre total de bassins de résidus actifs. Nous travaillons à traiter et assécher les résidus liquides afin de nous conformer aux plans de remise en état et de favoriser la biodiversité dans les régions où nous exerçons nos activités.

Nos améliorations liées aux technologies applicables aux résidus sont axées sur les résidus liquides. Bien que le sable se sépare rapidement des résidus, les plus petites particules d'argile et de limon demeurent en suspension dans l'eau et forment des résidus liquides qui, auparavant, pouvaient prendre des décennies à se séparer. Plus de 90 % des résidus forment les dépôts de résidus grossiers utilisés à des fins de remblayage de la mine et de construction (p. ex., des digues de bassin de résidus) et ne nécessitent aucun traitement avant la remise en état. Les 10 % de résidus qui subsistent sont des résidus liquides traités pour séparer l'argile et le limon en suspension dans l'eau afin de permettre une remise en état future favorisant la formation d'un paysage équilibré. Il est essentiel de trouver des façons de traiter les résidus liquides de manière rapide et économique afin d'améliorer notre rendement global en matière de remise en état.

Nous gérons le risque lié à la stabilité des résidus au moyen de notre système de gestion des résidus à l'installation. Ce système consiste en un procédé bien établi qui appuie le Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) global de Suncor. Le système de gestion des résidus de Suncor met l'accent sur les éléments suivants :

- responsabilité de l'entreprise en matière de gestion des résidus;
- gouvernance et intégrité d'une exploitation efficace;
- gestion rigoureuse de la sécurité des digues.

Exigences réglementaires

Le [Cadre de travail en matière de gestion des résidus](#) actuel a été élaboré par l'Alberta Environment and Parks conformément au Lower Athabasca Regional Plan. L'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) a aussi mis en place la Directive 085: Fluid Tailings Management for Oil Sands Mining Projects, qui constitue un élément clé de la mise en place du Cadre de travail en matière de gestion des résidus, afin de réduire les volumes de résidus liquides grâce au traitement des résidus liquides et à la remise en état progressive tout au long des projets.

Suncor a amélioré ses plans de gestion et son approche en matière de gestion des résidus afin de répondre aux exigences du Cadre de travail en matière de gestion des résidus. Ces plans intègrent ce que nous avons appris au cours de la mise en œuvre de différentes technologies de traitement et en partageant de l'information et les meilleures pratiques avec les membres de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#).

Normes et directives en matière de résidus

En 2020, la [Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers](#) a été publiée. Suncor suit les directives de l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada et examine la norme mondiale en la comparant à ses pratiques actuelles.

Sécurité des digues

En 2020, une nouvelle exigence de l'Alberta Dam & Canal Safety Directive a été mise en œuvre. En vertu de cette exigence, les exploitants doivent soumettre à des essais les mesures de préparation à une situation d'urgence en cas de rupture de digue conjointement avec les parties concernées externes. Ces essais étaient autrefois menés à l'interne seulement. Plutôt que chaque exploitant exécute des tests distincts avec les mêmes parties concernées, l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) a donné son accord pour l'exécution de tests à l'échelle régionale afin de permettre aux exploitants d'établir une séquence de tests et d'apprendre les uns des autres. Le premier test a eu lieu en novembre 2020 dans le cadre d'un essai régional avec le Centre régional des opérations d'urgence de la municipalité régionale de Wood Buffalo. Ces tests industriels régionaux se poursuivront et constitueront des événements annuels. Suncor procédera à son premier test régional avec les parties concernées externes à l'automne 2022.

Gestion des résidus

Intégrité des digues

Nous prenons au sérieux la sécurité liée aux digues de confinement des résidus et nous avons mis en place un programme de sécurité des digues robuste dès le début de nos activités dans la région des sables pétrolifères de l'Athabasca à la fin des années 1960. Notre programme de sécurité des digues protège l'intégrité structurale des digues des bassins de résidus au moyen de contrôles rigoureux en matière de conception, de construction et de surveillance, y compris une série d'examen internes et externes.

Nous respectons les exigences strictes encadrant la sécurité des résidus et des digues au Canada. Les autorités de réglementation de l'Alberta ont publié la nouvelle Dam and Canal Safety Directive en 2018 qui établit les exigences en matière de pratiques de pointe au sein de l'industrie pour la gestion de la sécurité des digues. Notre programme de sécurité des digues a une envergure mondiale et est conforme aux exigences mises à jour dans la Directive.

Nos pratiques de gestion des résidus et de sécurité des digues font l'objet d'une amélioration continue grâce au perfectionnement constant des pratiques de géotechnique appliquée et des règlements et lignes directrices propres à la sécurité des digues et des résidus qui dominent l'industrie. Nous employons des ingénieurs spécialisés d'expérience, que l'on appelle les ingénieurs géotechniques officiels, pour chaque installation ou structure de digue de bassin de résidus. Ces personnes sont qualifiées pour mener le travail de conception de chaque secteur et travaillent en collaboration avec des consultants en conception possédant une expérience internationale et que l'on appelle les concepteurs géotechniques officiels.

De plus, un comité d'examen externe indépendant appelé le Mine Development and Reclamation Review Board examine et commente de façon régulière le travail entourant la conception, la construction et l'exploitation de nos installations de gestion des résidus plusieurs fois par année.

De plus amples renseignements sont offerts relativement à la réponse de Suncor à l'initiative des investisseurs pour la sécurité des résidus et des activités minières.

Engagement

Suncor s'entretient régulièrement et collabore avec les parties intéressées et les communautés autochtones pour se pencher sur notre approche, et partager de l'information sur les progrès et les défis liés aux résidus et à la remise en état. Nous présentons également une rétroaction sur les plans de mobilisation futurs afin d'accroître le partage de l'information. En novembre 2020, nous avons tenu notre séance annuelle de partage sur les résidus, laquelle permet aux collectivités de fournir des commentaires sur notre approche en matière de gestion des résidus. Pour faire suite à une demande visant à obtenir plus de renseignements sur la prise et l'exutoire d'eau le long du cours inférieur de la rivière Athabasca, en 2020, nous avons compilé des données de survol des réseaux hydrographiques de la région et avons transmis cette information aux collectivités. Nous continuons à partager les leçons que nous avons tirées avec les autres exploitants par l'entremise d'organismes comme la COSIA. En partageant ainsi nos connaissances, nous améliorons continuellement la gestion des résidus.



Rendement en matière de gestion des résidus

Avec l'intensification de nos activités minières, le volume de résidus liquides s'est accru. Cependant, avec l'adoption de l'approche TRO^{MC} en 2010 à l'usine de base et du processus de traitement des résidus liquides PASS, les volumes de résidus liquides ont commencé à diminuer. De 2010 à 2020, l'usine de base a traité environ 130 millions de mètres cubes (Mm³) de résidus liquides à elle seule, ce qui a mené à une réduction globale des volumes de plus de 10 %. Les volumes de résidus liquides de l'usine de base ont atteint un sommet en 2010. Les quantités totales diminuent et nous devançons les exigences réglementaires. L'usine de base compte actuellement environ 273 Mm³ de résidus liquides non traités. En 2020, une quantité approximative de 25 Mm³ de résidus liquides ont été traités conformément au processus PASS. Le traitement évolue et la qualité élevée de l'eau démontre que nous sommes sur la bonne voie pour appuyer la remise en état accélérée. Nous tirons parti des apprentissages liés au processus PASS à Fort Hills et nous nous attendons à enregistrer un volume de résidus liquides inférieur grâce à une mise en œuvre rapide.

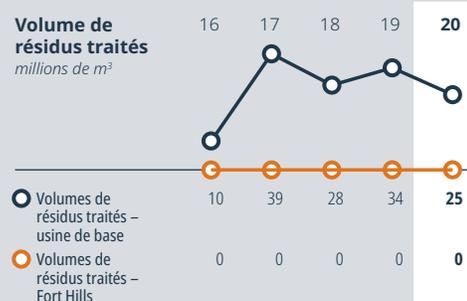
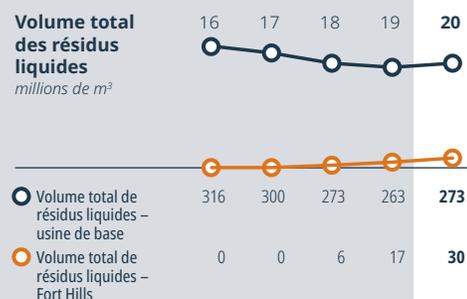
Le processus PASS nous permet de traiter plus de résidus que nous n'en produisons; cependant, le processus libère l'eau des résidus et cette eau doit être stockée à l'usine de base. Nous devons également gérer les événements de précipitations annuels en tenant compte des volumes de stockage existants. Par exemple, les pluies abondantes connues dans la municipalité régionale de Wood Buffalo en 2020 ont entraîné une hausse des volumes d'eau dans les installations de stockage. Sans la réglementation sur les effluents qui permet le rejet des eaux d'exhaure traitées à l'intérieur de limites définies, tandis que nous approchons la fin de vie de la mine, toute quantité d'eau ajoutée au volume de l'usine de base continue de préoccuper. Malgré l'augmentation de la quantité d'eau stockée, nous continuons d'axer nos efforts sur la remise en état progressive et à évoluer vers la fermeture de la mine en réduisant le nombre de bassins de résidus actifs à l'usine de base d'une manière sécuritaire et responsable sur le plan environnemental. Au cours des 10 dernières années, la surface d'un bassin a fait l'objet d'une remise en état et deux autres évoluent vers leur fermeture; l'un de ces bassins est actuellement drainé et nous prévoyons qu'il sera retiré du paysage pendant la décennie en cours.

Bassins de résidus	2010		2020	
	Mine de base	Fort Hills	Mine de base	Fort Hills
Actif	7	0	6	1
Inactif	1	0	3	0
Vers l'étape de clôture	1	0	2	0
Remise en état de la surface	1	0	1	0

Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 10 – notes sur les résidus).

Structure permanente d'entreposage aquatique (PASS)

S'appuyant sur les procédés utilisés dans le cadre de notre approche de gestion des résidus TRO^{MC}, Suncor a développé PASS, un processus de traitement des résidus liquides, pour accroître de façon substantielle la quantité de résidus liquides qu'elle peut traiter de manière plus durable. PASS combine les connaissances tirées du procédé TRO^{MC} et l'ajout d'un coagulant afin d'améliorer la qualité de l'eau exprimée des résidus liquides traités. Le processus de traitement libère rapidement l'eau des résidus liquides tandis que les particules d'argile adhèrent au floculant, libérant ainsi la plus grande partie de l'eau emprisonnée en toute sécurité. Il fournit également un moyen efficace de créer un lac qui permet de réaliser notre plan de clôture selon un échéancier accéléré.



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 10 – notes sur les résidus).

Utilisation des terres et remise en état

Le développement énergétique perturbe la terre. Nous nous efforçons de diminuer cette perturbation en élaborant des plans détaillés de remise en état qui tiennent compte des répercussions de nos activités et intègrent des leçons apprises des intervenants locaux provenant des communautés autochtones et des collectivités.

Notre travail est axé sur la réduction de la taille des terres que nous perturbons et de la durée de cette perturbation pour faciliter le rétablissement d'un paysage biodiversifié et favoriser des écosystèmes naturellement durables. Pour y arriver, nous prenons les mesures suivantes :

- réduire l'incidence de nos activités grâce à la recherche scientifique et aux meilleures pratiques de gestion, et collaborer avec les entreprises voisines pour réduire les effets cumulatifs de la mise en valeur;
- accélérer les démarches de remise en état des terres perturbées en saisissant les occasions de remise en état progressive;
- travailler avec nos pairs de l'industrie et des organismes multilatéraux à des initiatives visant la conservation et la remise en état des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres espèces;
- adopter les connaissances traditionnelles des peuples autochtones.

Notre approche

L'utilisation finale des terres, soit la manière dont les terres seront utilisées après la clôture et la remise en état, est un aspect important à prendre en considération pendant toute la durée du projet, de la planification initiale à la remise en état finale. Cela comprend des facteurs tels que les démarches pour planter des espèces végétales particulières, l'endroit et le moment.

Avant de développer une nouvelle mine ou un projet in situ, nous élaborons des plans précisant les données de vie du projet et les activités de fermeture, y compris la remise en état. Les plans sont mis à jour régulièrement pendant la durée du projet et intègrent les changements apportés au projet, les nouvelles connaissances et les technologies à mesure qu'elles évoluent.

L'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) doit autoriser les plans de remise en état et de fermeture pour tous les nouveaux projets dans la province, ainsi que les plans mis à jour à mesure qu'ils sont élaborés.

Rendement des remises en état

Exploitation minière

Depuis que Suncor a entrepris ses activités à l'usine de base en 1967, le projet a perturbé 22 276 hectares de terres. Depuis 2020, nous avons remis en état environ 11 % de la superficie totale de terres perturbées, ce qui porte notre total cumulatif à 2 444 hectares.

Nous avons planté environ 110 500 semis d'arbres et d'arbustes dans des zones remises en état en 2020 à l'usine de base, ce qui porte le total cumulatif de semis plantés à près de 9 millions. Nous prévoyons que la durée de vie de la mine de l'usine de base arrivera à sa fin au milieu de la prochaine décennie et, dans cette perspective, et nous déployons des efforts par l'intermédiaire de plans détaillés de fermeture et de remise en état de l'emplacement, et d'un engagement auprès des communautés autochtones locales.

Notre installation de Fort Hills a entamé la production en 2018 et dans le cadre de ce projet, 10 835 hectares de terres ont été perturbés. Nous avons déjà remis en état une superficie cumulative totale de 370 hectares dans l'espace de deux années d'exploitation.



Lac Miwasin

Le lac Miwasin est situé sur les terres de notre usine de base et constitue une zone de recherche pour la remise en état de 18 hectares. Ce projet représente une version à l'échelle du plan de remise en état et de fermeture de l'usine de base, et comprend de hautes terres, des milieux humides et un lac de kettle de démonstration (lac Miwasin) qui contient des résidus liquides traités selon le processus PASS. À ce jour, le lac Miwasin évolue bien en ce qui concerne la qualité de l'eau, la végétation et la faune du secteur. Tout au long du projet du lac Miwasin, les communautés autochtones locales ont collaboré avec nous dans le cadre des efforts de recherche et de suivi.

Nous avons planté près de 9 millions de semis à notre usine de base.

Utilisation des terres et remise en état

Activités in situ

Nos installations in situ Firebag et MacKay River exécutent leurs activités depuis 2004 et 2002 respectivement. Depuis leur mise en branle, environ 15 hectares de terre ont répondu aux exigences liées à la remise en état permanente, et ont été attestés et retournés au gouvernement de l'Alberta. En 2020, nous avons soumis deux demandes à l'AER pour l'obtention de certificats de remise en état pour les bancs d'emprunt* liés à notre installation de Firebag. Les dernières mesures à prendre auprès du gouvernement de l'Alberta sont prévues pour l'été 2021; une fois l'approbation donnée, le terrain sera retourné à la Couronne.

Nous continuons de répondre à toutes les exigences réglementaires; cependant, le financement et les restrictions imposées en matière de déplacements en raison de la pandémie de COVID-19 ont eu une incidence sur nos travaux de remise en état en 2020 et notre capacité de planter des semis à deux bancs d'emprunt à notre installation de Firebag. Par souci de préservation de la qualité, les semis ont été congelés et seront plantés en 2021. Les semis ont été sélectionnés en fonction des directives du gouvernement de l'Alberta, qui ont été élaborées par l'entremise de la Cumulative Environmental Management Association, en tenant compte des idées des communautés autochtones locales.

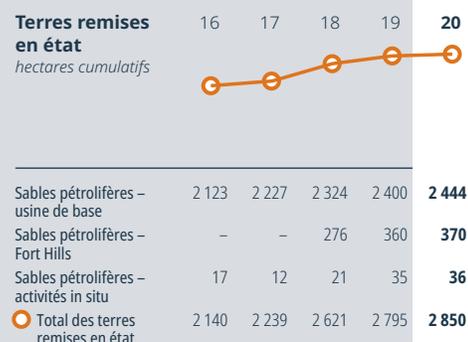
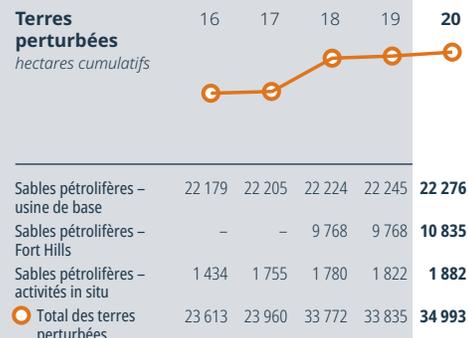
Suivi

Nous assurons le suivi de la biodiversité à l'intérieur de nos sites d'exploitation des sables pétroliers et de nos sites de remise en état, et dans les zones avoisinantes, conformément à nos engagements à l'égard de la réglementation et aux initiatives régionales élargies.

À nos installations in situ, les terres, les milieux humides et les zones aquatiques remis en état sont surveillés selon des plans de suivi des remises en état précis qui assurent le contrôle de la biodiversité lorsque la végétation repousse et les écosystèmes se développent. Dans le cadre du suivi, nous recueillons de l'information sur la qualité du sol, de la végétation et de l'eau. Ces renseignements sont utilisés pour appuyer les demandes de certificat de remise en état lorsqu'il est convenu que les exigences ont été respectées. Nous évaluons de manière plus poussée la biodiversité à l'échelle de nos installations au moyen d'un suivi de la faune, qui est réalisé conformément à des programmes approuvés de suivi de la faune et d'atténuation des effets sur celle-ci.

Une méthode que nous employons pour évaluer la biodiversité à nos installations minières consiste à appliquer un programme appelé dynamique de faune de début de succession (Early Successional Wildlife Dynamics – ESWD). Ce programme pluriannuel, mené en collaboration avec des entreprises membres de la COSIA, applique les mêmes méthodes de suivi à chacune des installations de notre entreprise, ce qui comprend l'utilisation de caméras et d'appareils d'enregistrement, pour évaluer le retour et le rétablissement de la faune aux zones remis en état. L'application des mêmes méthodes à toutes les installations permet la création d'un ensemble de données qui peuvent être comparées d'une installation à l'autre afin d'obtenir un aperçu régional.

Compte tenu des restrictions imposées en raison de la pandémie de COVID-19, les efforts d'échantillonnage de la faune déployés en 2020 dans le nord de l'Alberta étaient limités. Les caméras destinées à la faune et actionnées à distance ont toutefois continué de fonctionner et, en 2020, un total de 27 espèces sauvages ont été filmées à l'usine de base et à Fort Hills – 18 de ces espèces ont été immortalisées dans les habitats remis en état. Dans le cas de nos installations in situ, des caméras à déclenchement à distance installées à Firebag ont enregistré 13 espèces sauvages et les unités d'enregistrement acoustique ont enregistré 26 espèces d'oiseaux. À MacKay River, les caméras ont enregistré 15 espèces sauvages.



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 10 – notes sur la perturbation et la remise en état des terres).



* Un banc d'emprunt est un endroit où la source naturelle d'argile, de limon ou de sable est extraite pour la construction de plateformes d'exploitation, de routes et d'installations de traitement centrales.

Biodiversité

Suncor s'engage à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous ses secteurs d'activités. Cela signifie notamment de conserver l'habitat et de remettre en état le paysage que nous avons perturbé.



Nos activités sont exécutées sur des terres diversifiées qui accueillent une variété d'espèces végétales et animales.

Notre approche

Guidés par la hiérarchie des moyens d'atténuation, un outil qui facilite la gestion du risque lié à la biodiversité, nous cherchons à éviter, limiter, résoudre et contrebalancer les effets de nos activités d'exploitation sur la biodiversité. Nous y arrivons en prenant les mesures suivantes :

- nous appliquons les procédés de planification de la gestion et de l'utilisation des terres pour déterminer où les perturbations peuvent être évitées dans le cadre de nos projets;
- nous limitons les perturbations dans la mesure du possible tout en tenant compte de nombreux facteurs, dont la sécurité, l'exploitation et l'environnement;
- nous travaillons à l'interne, ainsi qu'avec nos pairs de l'industrie et des organismes multilatéraux, pour assurer la conservation, la restauration et la remise en état des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres animaux, dont les espèces en péril comme le caribou.

Pour protéger nos gens et les espèces sauvages à nos installations et dans les zones connexes avoisinantes, notre norme interne sur les animaux sauvages stipule les responsabilités de tous les employés et entrepreneurs qui travaillent à nos installations. Nous comptons aussi sur un comité interne de la faune au sein duquel des représentants de chacune de nos installations s'unissent pour discuter des pratiques liées aux animaux sauvages.

Nous faisons appel à la recherche scientifique et aux meilleures pratiques de gestion pour réduire les répercussions de nos activités et faire progresser la remise en état. De concert avec nos

pairs de l'industrie, les parties intéressées et les organismes de réglementation, nous collaborons avec des organismes tels que l'Alberta Biodiversity Monitoring Institute (ABMI), le programme de surveillance des sables pétrolifères Canada-Alberta et la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) dans le but de :

- diminuer et surveiller les répercussions de nos activités;
- réduire les effets cumulatifs du développement industriel;
- gérer les risques liés à la biodiversité régionale.

Rétablissement et conservation du caribou

Il est important de former des partenariats avec les organismes qui appuient la conservation et la biodiversité. Une combinaison complexe de facteurs naturels et humains a entraîné des changements au paysage et une augmentation indirecte de la prédation qui ont eu pour résultat la baisse de la population boréale du caribou des bois. En tant qu'exploitants dans la région, nous devons contribuer au retour et à la conservation du caribou et diminuer les effets de nos activités sur cette espèce.

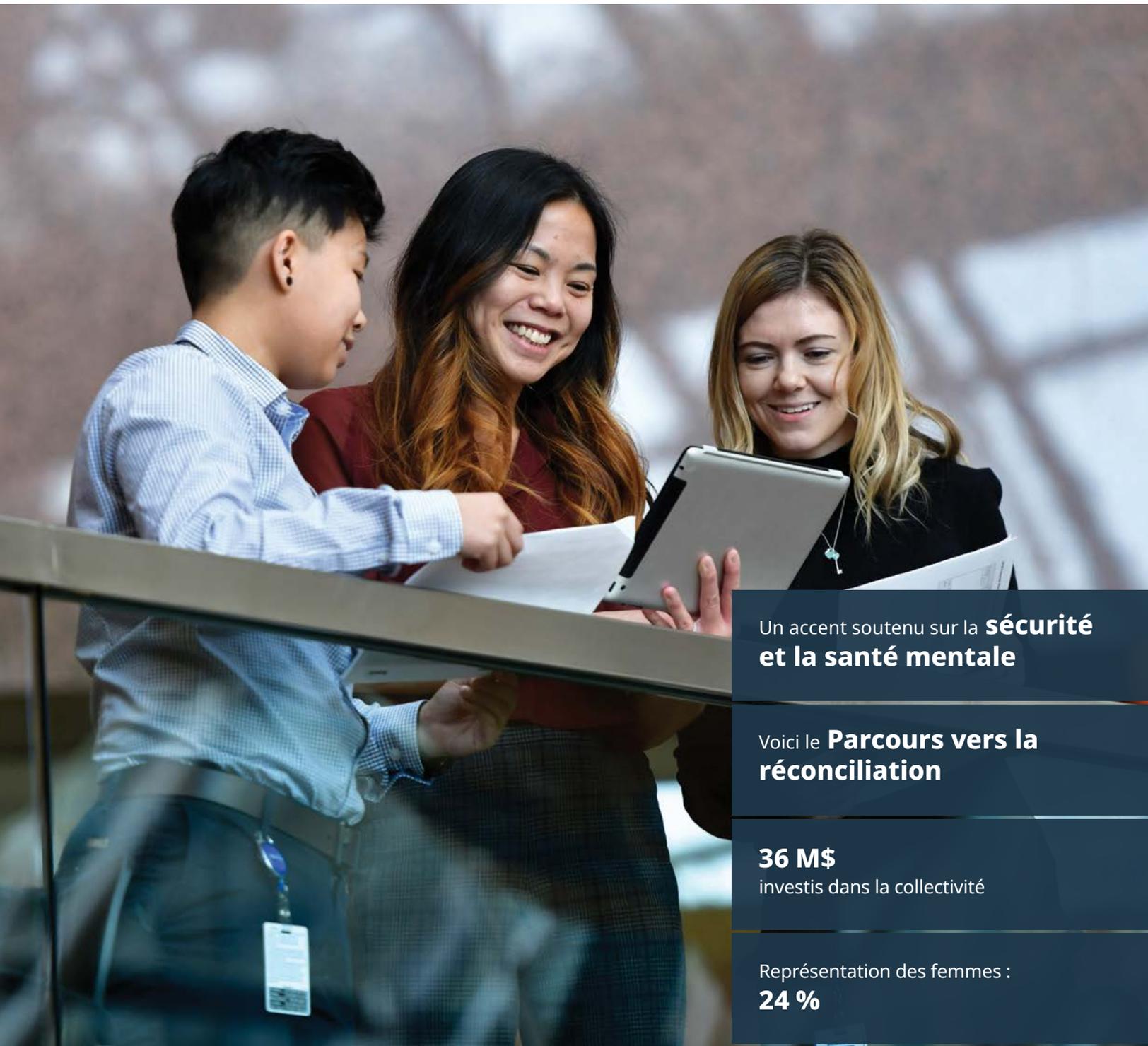
En tant que membre du projet industriel conjoint de la Regional Industry Caribou Collaboration de la COSIA, nous travaillons avec des chercheurs universitaires, le gouvernement de l'Alberta et la Caribou Monitoring Unit de l'ABMI pour coordonner la restauration dans les secteurs prioritaires, trouver de nouvelles manières d'améliorer notre compréhension de la biodiversité et restaurer l'habitat dans toute la zone nord-est de l'Alberta. Ces efforts contribuent tous au rétablissement du caribou.

En 2020, les membres de l'équipe de Suncor ont coprésidé un atelier de la COSIA visant à chercher des solutions pour réduire ou éliminer l'empreinte associée aux essais sismiques attribuables au développement industriel. Les efforts déployés en ce sens favorisent la conservation du caribou des bois et de la forêt.

Conservation des terres

Pendant près de 20 ans, nous nous sommes unis par partenariat à l'Alberta Conservation Association (ACA) dans le cadre de la Boreal Habitat Conservation Initiative pour sécuriser les zones de forêt boréale et de milieux humides toujours intacts et préserver la biodiversité en nous assurant que les éléments de l'écosystème de la forêt boréale demeurent non perturbés à une échelle élargie.

En travaillant avec l'ACA, nous avons préservé plus de 4 000 hectares de terre écosensible dans 43 lieux de conservation différents en Alberta en guise d'efforts de compensation volontaire. Compte tenu des conditions du marché en 2020, nous n'avons pas été en mesure de préserver plus de terres. Cependant, nous demeurons investis et maintenons notre relation avec l'ACA.



Un accent soutenu sur la **sécurité et la santé mentale**

Voici le **Parcours vers la réconciliation**

36 M\$
investis dans la collectivité

Représentation des femmes :
24 %

Aspect social



Nous déployons tous les efforts requis pour offrir un environnement de travail sécuritaire et inclusif, tout en créant et en maintenant des relations avec les collectivités, les Autochtones et les parties intéressées.

- > Sécurité personnelle et opérationnelle
- > Santé mentale et mieux-être
- > Main-d'œuvre
- > Inclusion et diversité
- > Relations avec les Autochtones
- > Investissements dans la collectivité
- > Droits de la personne

Sécurité personnelle et opérationnelle

Quand il est question de sécurité, il n'y a pas de compromis à faire. Nous continuons de mettre l'accent sur la sécurité avant tout.

Nos équipes Environnement, santé et prévention (ESP) et Technique d'entreprise fournissent des normes, des processus et des systèmes qui permettent d'assurer la gérance et la conformité aux exigences ESP dans l'ensemble des installations de Suncor. En plus des mesures mises en place pour faire de Suncor un environnement de travail physique sécuritaire, nous veillons aussi à nous assurer que tous les employés et entrepreneurs, sans égard à leur poste ou à leur titre, se sentent en sécurité sur le plan psychologique et sont à l'aise de s'exprimer s'ils ne se sentent pas en sécurité ou s'ils sont témoins de pratiques dangereuses.

Malgré les processus et systèmes en place, nous avons enregistré le décès de trois entrepreneurs à nos installations – deux à la fin de 2020, et un au début de 2021. Ces décès sont tragiques et inacceptables et il est clair qu'il y a encore du travail à faire. Le 28 décembre 2020, deux personnes ont été mortellement blessées dans un accident impliquant un véhicule pendant un changement de quart de routine à notre installation de Fort Hills. Le 13 janvier 2021, un autre incident tragique s'est produit lorsqu'un bouteur est passé à travers la glace sur le site de notre usine de base entraînant le décès de son opérateur. Nos pensées accompagnent leurs familles, amis et collègues. Nous avons entrepris des enquêtes approfondies et mis en place des mesures pour prévenir de tels incidents dans l'avenir. Pour faciliter nos enquêtes, nous avons fait appel à des experts tiers du secteur des activités minières et des sables pétrolifères, ainsi qu'à des experts de la sécurité spécialisés dans la prévention des décès. Cette équipe externe a cerné des secteurs où nous pouvons améliorer notre système de gestion de la sécurité pour prévenir les décès et les incidents graves. À l'avenir, nous chercherons à faire ce qui suit :

- mettre l'accent sur la prévention des incidents, ainsi que sur le rétablissement après incident;
- améliorer la façon dont les membres de notre équipe travaillent dans le cadre du Système de gestion de l'excellence opérationnelle;
- améliorer la façon dont nous identifions et évaluons les risques, même dans le cadre de tâches de routine;
- apprendre tout en exécutant les travaux, non pas uniquement des leçons tirées d'un incident ou quasi-incident;
- continuer de bâtir la confiance au sein de nos effectifs et mobiliser les membres de notre équipe en première ligne.

Ces incidents nous rappellent l'importance de notre valeur consistant à faire passer la sécurité avant tout et qu'il est de notre responsabilité collective d'éviter que des blessures graves ou des décès se produisent à nos installations.

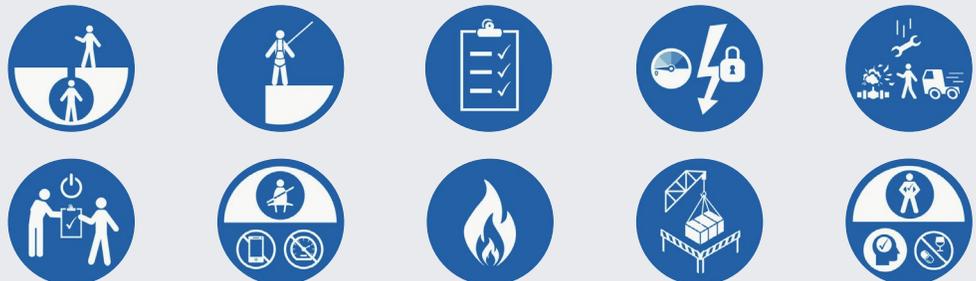
Sécurité personnelle

Nous disposons de normes, de processus, de systèmes et de programmes pour gérer l'exécution sûre du travail et mobiliser nos employés et nos entrepreneurs à l'égard de la prévention, le tout dans le but d'assurer une exécution sûre du travail et l'élimination des blessures graves et des décès sur les lieux de travail. Un exemple : le programme de blessures graves et décès (BGD). Cette pratique exemplaire a été lancée en 2016 pour mettre l'accent sur la valeur des signalements, des enquêtes et de la gestion des incidents potentiels liés aux BGD et favorise l'apprentissage et l'amélioration du rendement sur le plan de la sécurité dans l'ensemble de nos installations. L'évolution de nos lignes directrices sur les BGD et des initiatives de sécurité ciblées nous ont permis de réaliser des progrès considérables dans l'identification et la réduction des risques d'incidents liés aux BGD. Nous tirons parti du Système de gestion de l'excellence opérationnelle, en tant que système de gestion de la sécurité, pour gérer les précurseurs de BGD* et garantir que des contrôles sont en place pour prévenir de tels incidents.

En 2020, nous avons mis à jour les règles de survie dans l'ensemble de l'entreprise; il s'agit de mesures de contrôle fondamentales pour protéger les employés et les entrepreneurs contre les dangers; elles ne font pas que diminuer les risques de blessures, elles peuvent aussi sauver des vies. Les [10 règles de survie](#) que nous appliquons sont conformes aux exigences de l'International Association of Oil & Gas Producers et d'Energy Safety Canada.

Pour nous, la sécurité signifie mettre en place des mesures de contrôle efficaces qui protègent nos travailleurs contre des événements imprévus et mobiliser nos employés et nos entrepreneurs à l'égard des pratiques de travail sécuritaires.

Les [10 règles de survie](#) correspondent à des mesures simples que nous pouvons prendre pour veiller sur nous-mêmes et sur les autres.



* Les précurseurs de BGD sont des situations dangereuses pour lesquelles les contrôles de gestion sont absents, inefficaces ou non respectés, et qui pourraient vraisemblablement (le pire scénario plausible) entraîner une blessure grave ou un décès si elles ne sont pas corrigées.

Sécurité personnelle et opérationnelle

Gestion des urgences

Une gestion efficace des urgences est essentielle pour protéger les employés, l'environnement et nos activités. Dans toute l'entreprise, nous utilisons un système de gestion des urgences qui respecte les principes du système international de commandement en cas d'incident. Ce système propose une approche normalisée pour l'ensemble de l'entreprise afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des interventions en cas d'incident tout en s'alignant sur ceux de nos gouvernements, des organismes de réglementation et de nos pairs – nous avons utilisé ce système pour réagir rapidement aux menaces engendrées par la COVID-19 envers les membres de notre équipe et nos activités.

Nous réagissons rapidement en cas d'incident pour protéger la santé et la sécurité de nos employés et du public et pour minimiser l'impact environnemental. Des exercices de simulation et des exercices d'urgence sont menés conformément à un calendrier défini dans nos installations d'exploitation.

Sécurité opérationnelle et fiabilité

En août 2020, un incendie s'est déclaré dans le secteur d'extraction secondaire de l'usine de base où la mousse de bitume est traitée avant d'être soumise au processus de mise en valeur. Il s'agissait d'un important incident de sécurité opérationnelle, et nous avons entamé une enquête complète sur sa cause, notamment en faisant appel à des experts tiers et à des pairs chargés d'effectuer des évaluations comparatives. À la lumière de cet incident, nous renforçons nos systèmes de gestion des risques opérationnels et consolidons un nombre de disciplines opérationnelles en une seule fonction. Cette mesure nous permettra de mieux prioriser les risques et d'axer les ressources techniques essentielles sur les risques et le rendement opérationnels. Elle nous permettra également d'améliorer des éléments de base, notamment en établissant des structures de risques et en tirant des leçons des incidents.

Nous constatons aussi des progrès en matière de sécurité opérationnelle. Nos efforts constants axés sur le suivi et la fiabilité des actifs ont permis d'enregistrer une diminution du nombre de rejets non planifiés, alors que les incidents de perte de confinement primaire continuent d'afficher une tendance à la baisse d'une année à l'autre. Nous améliorons et consolidons aussi nos plans d'inspection des conduites pour assurer un suivi à jour de l'état de nos conduites et de leurs cycles de vie. La fiabilité de nos programmes d'inspection réglementaire nous permet de nous assurer que nous continuons de mener nos activités en plaçant la sécurité avant tout.

Des progrès sont aussi réalisés quant à l'application de programmes de sécurité opérationnelle essentiels. Cela concerne notamment la définition de mesures de protection instrumentées, la mise en œuvre et le suivi de programmes d'entretien pour atteindre le niveau d'atténuation des risques requis, et la manière dont nous faisons le suivi et le compte rendu des répercussions sur nos paramètres d'exploitation. L'attention soutenue que nous accordons à l'analyse et à la gestion des changements liés aux dangers opérationnels nous permet de nous assurer que nous continuons de réduire les risques dans nos sites d'exploitation d'un œil objectif. L'approche axée sur le numérique a contribué à créer de nouvelles occasions intéressantes pour les systèmes de gestion des actifs qui nous permettent d'améliorer la sécurité et la fiabilité opérationnelle tout en réduisant les coûts.

Mesures de contrôle opérationnelles

Nous cernons plus d'occasions liées à des méthodes et des pratiques de sécurité du travail à l'échelle régionale et dans l'ensemble de l'entreprise dont nous tirons parti. Nous évaluons aussi les occasions de soutien technologique liées aux mesures de contrôle opérationnelles, comme les systèmes de permis électronique dans nos installations d'exploitation. La main-d'œuvre de première ligne se consacre à la création de ces nouveaux systèmes et cherche des occasions additionnelles pour normaliser nos méthodes de travail.

Nous améliorons également la formation liée aux enquêtes sur les incidents afin d'intégrer les leçons apprises dans nos méthodes de travail et de mettre en place des mesures d'atténuation. Des vérifications et des examens de gestion sont en place pour assurer l'efficacité de nos méthodes et empêcher que des incidents semblables se reproduisent.

Solution pour améliorer la productivité et la sécurité (SPS)

Dans le cadre de l'initiative SPS, Suncor a mis en œuvre une solution numérique pour améliorer la sécurité et la productivité au moyen de la technologie sans fil. La solution permet de détecter la présence de gaz en temps quasi réel et de communiquer avec un système de surveillance au moyen d'alertes d'urgence pour assurer une intervention plus rapide en cas d'urgence. Grâce à notre compréhension des données d'alarme et de localisation, nous pouvons améliorer les conditions et les processus à l'installation afin de réduire les expositions au gaz dans ces secteurs et offrir un environnement de travail encore plus sécuritaire. Suncor utilise aussi un dispositif de géolocalisation; les données anonymisées fournies par un outil d'analyse permettent de mesurer et d'améliorer l'efficacité de la maintenance.



Contrôle numérique du travail

Par l'entremise de l'initiative Contrôle numérique du travail, Suncor met en œuvre un outil numérique pour gérer toutes les mesures de contrôle des méthodes de travail dans les installations d'exploitation à l'échelle de l'entreprise. L'outil aide à mettre en place des processus standards d'entreprise et permet une amélioration continue grâce au partage d'information entre toutes les installations pour améliorer la sécurité des travailleurs sur le terrain ainsi que la gestion des risques et des mesures de contrôle.

Sécurité personnelle et opérationnelle

Rendement en matière de santé et sécurité

En 2020, le monde a été secoué par la pandémie de COVID-19. Notre priorité absolue était la santé et la sécurité des membres de notre équipe et de nos collectivités. Nous avons continué à mettre l'accent sur les paramètres de mesure, les indicateurs avancés et retardés, pour prendre les décisions les plus éclairées possible, tout en luttant contre la pandémie de COVID-19 pour assurer la sécurité des membres de notre équipe. Nous avons aussi continué à mettre l'accent sur nos efforts en matière de sécurité au moyen de ce qui suit :

- un leadership en matière de sécurité personnelle et opérationnelle dans l'ensemble de l'entreprise;
- des mesures correctives efficaces;
- l'assurance de la mise en œuvre des leçons apprises.

Notre rendement en matière de sécurité en 2020 reflète les impacts des mesures que nous avons prises pour lutter contre la pandémie. Avec l'annulation ou le report de certains projets en raison de l'impact de la pandémie, et la présence des travailleurs essentiels dans nos installations d'exploitation et nos bureaux, nous avons minimisé l'exposition aux dangers potentiels et réduit les risques de blessure.

Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail (FBAT)

Notre FBAT chez les employés et les entrepreneurs pour 2020 correspondait à notre rendement de 2019. Nous reconnaissons qu'il reste du travail à faire quand certains de nos collègues ne sont pas en mesure de rentrer à la maison sains et saufs à la fin de leur journée de travail, notamment en raison de décès tragiques.

Blessures graves et décès (BGD)

La stratégie de prévention des BGD est conçue dans le but d'éliminer les décès et les blessures graves survenant au travail. L'objectif consiste à accroître la sensibilisation à l'exposition aux BGD et à permettre à l'entreprise d'identifier leurs précurseurs et de s'attaquer à ceux-ci. En 2020, nous avons enregistré un incident réel lié aux BGD* (comportant deux décès) à Suncor. Nous devons continuer de mettre l'accent sur la valeur du signalement, des enquêtes et de la gestion liés à ces incidents afin de favoriser l'apprentissage et d'améliorer le rendement en matière de sécurité dans l'ensemble de nos activités.

Événements de perte de confinement primaire et de sécurité opérationnelle de niveau 1 et 2

Nous avons enregistré une baisse des événements liés à la sécurité opérationnelle de niveau 1 et 2, passant de 87 en 2016 à 38 en 2020, ce qui démontre que nous apprenons des événements antérieurs et que la sécurité opérationnelle est un secteur d'amélioration continue.

Protocoles liés à la COVID

En raison de la pandémie mondiale de COVID-19, nous avons agi rapidement et mis en place des protocoles pour assurer la sécurité des membres de notre équipe et contribuer à stopper la propagation. Les nouvelles mesures et nouveaux processus adoptés comprennent notamment la désinfection accrue, la distanciation physique, l'accent accru sur l'équipement de protection individuelle (masques) et les protocoles sur la gestion des travailleurs présentant des symptômes à l'installation. Ces mesures varient d'une installation à l'autre selon la nature du milieu de travail. De nouveaux processus ont aussi été mis en œuvre dans l'ensemble des bureaux, notamment des mesures liées au travail à domicile conformes aux lignes directrices des différentes régions. En 2021, des tests rapides et des cliniques de vaccination volontaire ont aussi été mis en place dans certaines installations.

* Les incidents réels liés aux BGD incluent les types d'incidents suivants :

- décès;
- toute blessure nécessitant des mesures de sauvetage immédiates sans lesquelles la victime serait probablement décédée (mettant la vie en péril);
- toute blessure qui entraîne une déficience permanente ou à long terme ou la perte de l'utilisation d'un organe interne, de fonctions corporelles ou d'une partie du corps (qui change une vie).



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 12 – notes sur la santé et la sécurité).



Le premier employé de Suncor à recevoir le vaccin à la clinique de l'usine de base.

Santé mentale et mieux-être

Le bien-être des membres de notre équipe est ce qui compte le plus. Nous nous efforçons de favoriser une culture de bien-être qui soutient nos effectifs et leur permet de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour, dans leur milieu de travail, à la maison et dans leurs collectivités.

Notre engagement

Les défis économiques et sociaux auxquels notre industrie a été confrontée, combinés au stress et à l'incertitude générés par la pandémie de COVID-19, nous ont tous touchés. Nous continuons d'évaluer les besoins de nos équipes et d'offrir du soutien pour les aider à se concentrer sur leur bien-être général, notamment leur mieux-être psychologique. Nous sommes conscients que les principes de sécurité de base, comme se concentrer sur la tâche, peuvent être concrétisés seulement lorsque nous sommes en santé, physiquement et mentalement. En soutenant les membres de notre équipe, nous voulons favoriser un milieu de travail résilient et prospère.

Bien-être psychologique/mental

Le niveau de bonheur, la satisfaction dans la vie, la contribution et la bonne santé mentale sont des indicateurs d'un bien-être psychologique et ce sont des éléments essentiels de l'aptitude au travail. Il est important que les membres de notre équipe se sentent psychologiquement en sécurité dans le milieu de travail. Ceux aux prises avec des problèmes de santé mentale peuvent ressentir de la fatigue cognitive et physique, ce qui peut nuire à la capacité à prendre des décisions, réduire le temps de réaction et l'attention aux détails, et augmenter le taux d'incidents.

Une approche globale du mieux-être

Le bien-être n'est pas unidimensionnel. Nous adoptons une approche globale du mieux-être en tenant compte des répercussions sociales, psychologiques, financières et physiques sur le bien-être et leur interdépendance sur la santé générale. Chaque vendredi, nous organisons des webinaires interactifs avec un expert technique pour discuter des façons de mieux gérer la santé et le bien-être au quotidien. Les sujets abordés vont de la méditation à l'ergonomie et les membres de notre équipe sont invités à suggérer des sujets pour les séances à venir.

Au cours dernières années, Suncor a adopté une approche plus formelle pour gérer les enjeux liés à la santé mentale dans l'entreprise, notamment en comptant sur la présence d'un spécialiste en santé mentale dans ses rangs. Pour aider les membres de notre équipe à mettre l'accent sur leur santé mentale et à se concentrer sur leur sécurité personnelle, nous fournissons des ressources accessibles tout au long de l'année pour leur venir en aide pendant les périodes d'incertitude ou de stress. Nos programmes et ressources de formation visent à promouvoir un environnement sécuritaire sur le plan psychologique et briser les

préjugés entourant les problèmes de santé mentale. Un exemple : le programme en ligne Mindfulness que nous avons lancé en 2020 en partenariat avec le YWCA. Le programme, composé de 10 modules sur la santé mentale, est conçu pour aider les membres de notre équipe à concentrer leur attention, leurs émotions et leurs sensations dans le moment présent tout en créant un espace psychologiquement sécuritaire et inclusif pour tous. Le programme est aussi offert aux familles des employés et des entrepreneurs.

Soutien offert aux membres de notre équipe

Le bien-être physique et mental des membres de notre équipe et de leur famille est important pour Suncor. Nous offrons un Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) global, accessible 24 heures sur 24, comprenant notamment des services de consultation clinique, de soutien lié au travail, à la santé et à la vie ainsi que des conseils sur la santé. Les services de consultation sont offerts en plusieurs langues et en huit formats. En 2020, nous avons augmenté le nombre de séances de consultation offertes dans le cadre du PAEF pour chaque employé, passant de quatre à 12 et mis le PAEF à la disposition des entrepreneurs également.

Le PAEF offre trois catégories de services pour appuyer le bien-être de manière globale :

Consultation clinique

- Enjeux d'ordre personnel/émotionnel
- Famille
- Couple/relations
- Problèmes liés au travail
- Problèmes liés aux dépendances

Soutien lié au travail, à la santé et à la vie

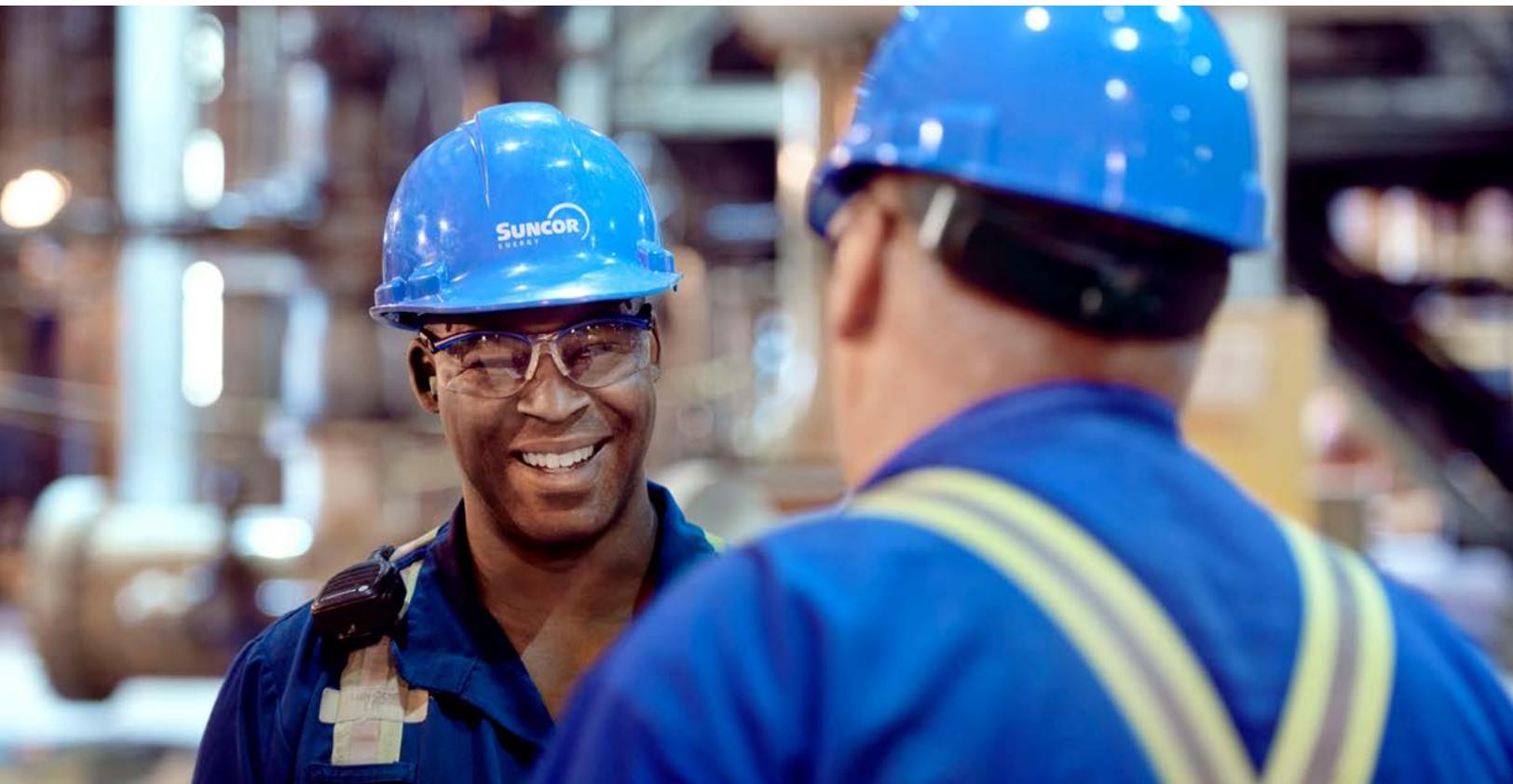
- Nutrition
- Naturopathie
- Encadrement - santé et conditionnement physique
- Services de soutien familial

Conseils professionnels

- Services juridiques
- Finances
- Carrière

Main-d'œuvre

Une main-d'œuvre engagée est la clé de notre succès.

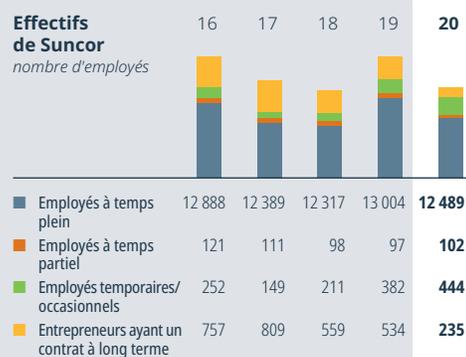


Comme nous ne pouvons concrétiser notre raison d'être sans prendre soin de nos employés à tous les niveaux de l'entreprise, nous travaillons à créer un environnement de travail plus productif et engagé. Cela comprend faire évoluer notre culture afin d'être davantage résilient et axé sur les gens. En 2020, nous avons mené un sondage de référence Trust Index, qui a défini nos principales priorités dans le cadre d'un parcours de transformation de notre culture sur plusieurs années. Notre objectif est de créer un lieu où les gens se sentent en sécurité, inclus, inspirés, dignes de confiance, respectés et soutenus pour que nous puissions tous être la meilleure version de nous-mêmes.

Recrutement, perfectionnement et maintien en poste

En travaillant au recrutement, au perfectionnement et au maintien en poste des membres de notre équipe, nous planifions également nos besoins futurs en matière de main-d'œuvre.

Nous utilisons un processus de planification de la main-d'œuvre intégrée pour identifier les compétences et les capacités dont nous avons besoin dans l'entreprise, et nous embauchons des ressources locales, lorsque cela est possible. Cela nous permet d'établir une stratégie pour recruter dans un juste équilibre de nouveaux employés, des employés en milieu de carrière et des contributeurs plus âgés, ce qui permet de nous assurer que nos effectifs répondent à nos besoins stratégiques aujourd'hui et pour l'avenir. Une de nos façons de contribuer à l'acquisition des compétences et connaissances requises pour mener une carrière dans les métiers spécialisés ou l'exploitation est d'appuyer des partenaires communautaires et des établissements d'enseignement postsecondaire qui offrent de la formation à nos effectifs. Parmi les exemples de diverses initiatives



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 13 – notes sur l'effectif).

Main-d'œuvre

liées à l'emploi que nous soutenons, notons Women Building Futures et CAREERS: The Next Generation. Nous offrons aussi aux étudiants des possibilités de stages ainsi qu'un programme pour étudiants autochtones.

Nous surveillons les conditions économiques afin de comprendre le marché de l'emploi. Notre industrie a été touchée par le ralentissement économique et en 2020, nous avons annoncé notre intention de réduire nos effectifs à l'échelle de l'entreprise en mettant en œuvre des processus pour améliorer l'efficacité et l'efficience ainsi que notre structure de coûts. Ces plans existaient déjà, mais les enjeux économiques de notre industrie et les impacts de la pandémie mondiale de COVID-19 ont accéléré certains aspects de ce travail. Nous sommes déterminés à soutenir une main-d'œuvre de demain, notamment en requalifiant les employés grâce à un programme de perfectionnement des employés et des leaders.

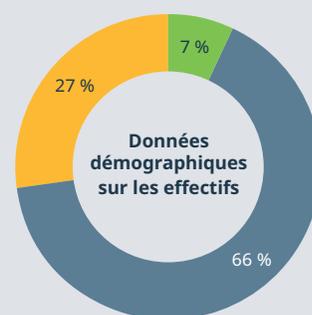
Formation et récompenses

Nous offrons de la formation avec instructeur et autodirigée de façon continue sur une grande variété de sujets, ce qui s'inscrit dans notre valeur d'apprentissage continu. Cette offre comprend de la formation spécifique pour un poste, pour appuyer les programmes à l'échelle de l'entreprise et le perfectionnement des employés.

Être une entreprise motivée par un objectif et un chef de file dans le secteur énergétique sont des éléments clés de la proposition de valeur. Grâce à un programme de rémunération complet et des possibilités de carrières diverses, nous attirons, recrutons et maintenons en poste des employés qui figurent parmi les plus compétents de l'industrie. Pour bâtir une entreprise remarquable, il faut des personnes remarquables et nous apprécions le travail ardu et l'apport des membres de notre équipe. Notre approche de rémunération globale visant à récompenser les employés constitue une offre solide qui comprend une rémunération compétitive, des prestations de santé et d'assurance, des outils de perfectionnement de carrière et des régimes d'épargne et de retraite.

Des programmes supplémentaires sont aussi conçus pour améliorer la qualité de vie des employés et de leur famille, comme des programmes de congés, de l'aide pour les employés et leur famille, des bourses d'études pour les enfants à charge et des programmes de bénévolat. Pendant la pandémie de COVID-19, Suncor a introduit des congés bonifiés et des modalités de travail flexibles pour appuyer les employés et leurs familles.

Embauches et roulement – employés % des effectifs totaux



- Âgés de moins de 30 ans
- Âgés de 30 à 50 ans
- Âgés de plus de 50 ans

Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 13 – notes sur l'effectif).

Suncor est fière d'être reconnue à nouveau par les organismes suivants :



Inclusion et diversité

Nous voulons que Suncor soit un lieu où il fait bon travailler pour tous.



Nous travaillons à créer un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent respecté, digne de confiance, en sécurité, soutenu et où ses opinions sont écoutées. Cette approche s'inscrit dans notre raison d'être de prendre soin les uns des autres; c'est un principe central de notre culture et le fondement de plusieurs de nos engagements, principes, programmes et ressources.

Pour créer un milieu de travail respectueux et inclusif, notre main-d'œuvre doit être le reflet de nos collectivités et permettre à nos employés de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. La stratégie de Suncor en matière d'inclusion et de diversité (I et D) comporte des initiatives et des mesures dans cinq secteurs privilégiés :

- leadership;
- processus, principes et programmes;
- compréhension et perfectionnement des compétences;
- mobilisation des employés;
- partenariats avec les collectivités et l'industrie.

Leadership

L'équipe de leadership de Suncor s'engage à en apprendre davantage sur les comportements d'inclusion et à les adopter, guidée par le principe en matière de diversité du conseil d'administration et nos objectifs dans l'ensemble de l'entreprise définis par notre chef de la direction. Notre conseil I et D, composé de hauts dirigeants de Suncor, dirige notre stratégie I et D. Les membres du conseil I et D travaillent avec leurs équipes de leadership pour définir des objectifs, des stratégies et des plans d'action pour leurs secteurs commerciaux respectifs pour éliminer les obstacles à la création d'un milieu de travail inclusif, équitable et respectueux, favoriser des occasions d'apprendre et de changer et se tenir mutuellement responsables en définissant des attentes pour les leaders.

Dans le cadre de nos efforts pour exploiter le plein potentiel des membres de notre équipe, nous travaillons à l'obtention de la certification Great Place to Work®, une mesure d'une entreprise plus inclusive et axée sur la confiance. En 2020, les employés ont répondu à notre premier sondage Trust Index® de Great Place to Work et, malgré les défis de la pandémie, les leaders de tous les niveaux et secteurs de l'entreprise ont élaboré et exécuté des plans d'action axés sur la culture dans le but d'instaurer un sentiment de confiance grâce à un respect accru ainsi qu'une empathie, communication et écoute améliorées. Les réponses au sondage auprès des employés ont aussi mené à la création d'un indice d'inclusion, qui nous aidera à mesurer nos progrès à créer un milieu de travail plus inclusif.

Processus, principes et pratiques

Suncor élabore des processus, des pratiques et des principes inclusifs qui favorisent la diversité. Notre [Principe d'inclusion et d'égalité des chances](#) et la norme connexe intitulée Lieu de travail respectueux témoignent de notre engagement à éliminer la discrimination, à célébrer et à soutenir les expériences et opinions uniques des membres de notre équipe et à faire des efforts spéciaux pour attirer des représentants de groupes diversifiés.

Compréhension et perfectionnement des compétences

Nous valorisons les états d'esprit et les comportements inclusifs et nous croyons qu'appuyer le bien-être mental et promouvoir la sécurité psychologique sont le fondement d'un milieu de travail inclusif. Les initiatives d'apprentissage comprennent des occasions informelles comme les conversations trimestrielles à l'échelle de l'entreprise Action pour l'inclusion organisées par le conseil I et D; l'écoute de témoignages des membres de notre équipe, des

Inclusion et diversité

dîners-causeries, des groupes de discussion, la reconnaissance de la journée de la diversité et la conservation et l'ajout de ressources et d'outils pour les membres de notre équipe et les leaders. Des programmes de formation formels sur des sujets comme les préjugés inconscients, la sensibilisation aux peuples autochtones, les compétences en leadership inclusif et les occasions d'apprentissage liées à la culture sont aussi offerts.

En 2020, des événements survenus en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde ont amplifié les injustices sociales et le racisme systémique qui demeurent, et Suncor a entamé des conversations sur ces enjeux avec les employés. Comme nos effectifs sont composés de représentants de toutes les couches de la société, nous sommes ouverts aux conversations difficiles pour en apprendre plus auprès d'une source directe sur les expériences de nos collègues, afin de nous permettre à tous de comprendre, d'apprendre, de grandir et de changer. Ensemble, nous sommes de plus en plus à l'aise d'avoir ces conversations difficiles, car elles nous aident à favoriser la compréhension et la sensibilisation aux obstacles qui nuisent à la création d'une société et d'un milieu de travail inclusifs.



Le 17 février 2021, des membres du réseau Black Community de Suncor ont animé une table ronde intitulée « Pillars: An honest conversation about race », durant laquelle ils ont raconté leurs histoires personnelles.

« Ensemble, nous travaillons fort pour être à l'écoute les uns des autres et tenir des conversations difficiles pour apprendre et croître. »

Arlene Strom
Chef des services juridiques et avocate générale

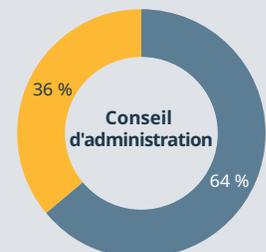
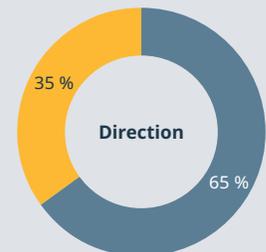
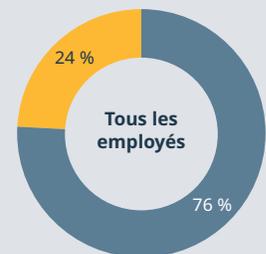
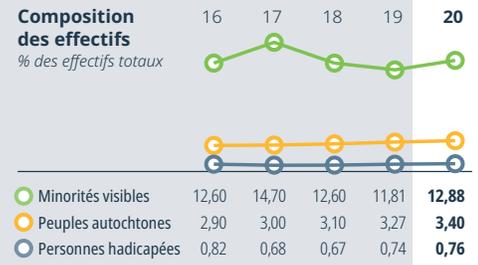
Mobilisation des employés

Les réseaux d'inclusion des employés de Suncor ont été mis sur pied par et pour les membres de notre équipe partageant des caractéristiques, des origines ethniques, des intérêts ou des expériences de vie et ceux qui souhaitent appuyer des façons de créer un milieu de travail inclusif et (ou) apprendre. Les réseaux instaurent un sentiment d'appartenance et de communauté parmi les membres de groupes sous-représentés ou spécifiques tout en encourageant une participation active de tous les membres de notre équipe. Les réseaux permettent de fournir des renseignements dans le cadre de la stratégie I et D, de favoriser une meilleure sensibilisation et de compter sur des alliés à l'échelle de Suncor. Ils contribuent aussi à l'atteinte de nos objectifs commerciaux comme le recrutement de candidats et leur maintien en poste. À la fin de 2020, nos réseaux officiels comptaient plus de 3 000 membres.

En 2020, les membres du conseil I et D ont organisé des laboratoires d'écoute d'inclusion à l'intention des membres de notre équipe à l'échelle de l'entreprise, dont certains ciblaient des groupes démographiques spécifiques (p. ex., femmes, Autochtones, minorités visibles, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTQ2S+) pour comprendre leurs expériences à Suncor et recueillir leurs commentaires sur les progrès réalisés, les obstacles qui demeurent et la façon d'amener des changements positifs. L'information obtenue dans le cadre de ces laboratoires alimente la stratégie et les plans d'action I et D de Suncor et aide à mettre à jour les principes et processus.

Nous sommes conscients que nous avons encore beaucoup de travail à faire et nous sommes fiers d'avancer sur cette voie ensemble.

1 482 employés ont suivi la formation sur les préjugés inconscients en 2020



■ Femmes ■ Hommes

Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 17 – notes sur la diversité).

Relations avec les Autochtones

Les partenariats avec les communautés autochtones sont essentiels au succès du développement énergétique.

Le siège social de Suncor à Calgary se trouve sur les terres du Traité n° 7, le territoire traditionnel de la Confédération des Pieds-Noirs (Siksika, Kainai, Piikani), des Stoney Nakoda (Chiniki, Bearspaw, Wesley) et des Premières Nations Tsuut'ina. Il s'agit aussi de la patrie de la nation métisse de la région III de l'Alberta. Nous menons aussi des activités sur plusieurs territoires autochtones.

Notre approche

Nous cherchons à maintenir des relations mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones qui sont authentiques et significatives. Outre ces ententes décrites dans les principes, nous avons aussi conclu 11 ententes avec des communautés autochtones situées près de nos installations, notamment dans la Municipalité régionale de Wood Buffalo en Alberta et à Sarnia, en Ontario. Ces ententes reflètent la façon dont nous collaborons sur diverses questions, de la consultation aux façons de tirer des bénéfices des occasions d'affaires ainsi que l'appui de programmes d'emploi, de perfectionnement et de formation.

Tous les employés et entrepreneurs de Suncor, ainsi que les coentreprises issues de nos partenariats, sont tenus de respecter ces principes. Le chef de la direction de Suncor doit veiller à la mise en place des principes en matière de [relations avec les parties intéressées](#) et de [relations avec les Autochtones](#) et rendre compte au conseil d'administration.

Relations

Nous comprenons que pour établir des relations avec les communautés – des relations fondées sur le respect et la réciprocité – nous devons écouter les communautés et apprendre à les connaître. Nous ne tenons pas pour acquis que nous savons ce que les communautés veulent ou ce dont elles ont besoin. Nous en apprenons continuellement sur les modes de savoir des Autochtones et nous améliorons nos méthodes pour renforcer nos relations. Cet apprentissage nous aide aussi à comprendre de quelle façon les processus et structures actuels pourraient limiter involontairement l'inclusion des Autochtones.

Nous travaillons aussi pour mettre en place un milieu de travail plus inclusif et perfectionner les compétences nécessaires pour interagir avec les peuples autochtones. Il est essentiel d'accroître la sensibilisation à la culture, à l'histoire et aux droits des Autochtones, d'embaucher des employés autochtones et de disposer de principes qui incluent leurs points de vue. Dans le cadre de cette démarche, nous devons chercher à appliquer les connaissances autochtones aux activités de planification, d'exploitation, de remise en état et de suivi environnemental.

En 2021, Mel Benson, un membre de la Nation crie de Beaver Lake, a pris sa retraite après une présence de plus de 20 ans au conseil d'administration de Suncor. JP Gladu (qu'on voit ci-dessous), un membre de la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek située sur la rive est du lac Nipigon, en Ontario, s'est joint au conseil d'administration de Suncor en 2020.



Prix d'excellence en relations autochtones

Le Prix d'excellence en relations autochtones du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) compte parmi l'un des moyens qui nous permettent de mesurer l'efficacité de nos efforts. En septembre 2020, nous avons été certifiés au niveau Or dans le cadre du Prix d'excellence en relations autochtones pour une deuxième fois. Le Prix d'excellence en relations autochtones est le seul programme d'accréditation du Canada axé sur les pratiques exemplaires dans le cadre des relations avec les Autochtones.

Parcours vers la réconciliation

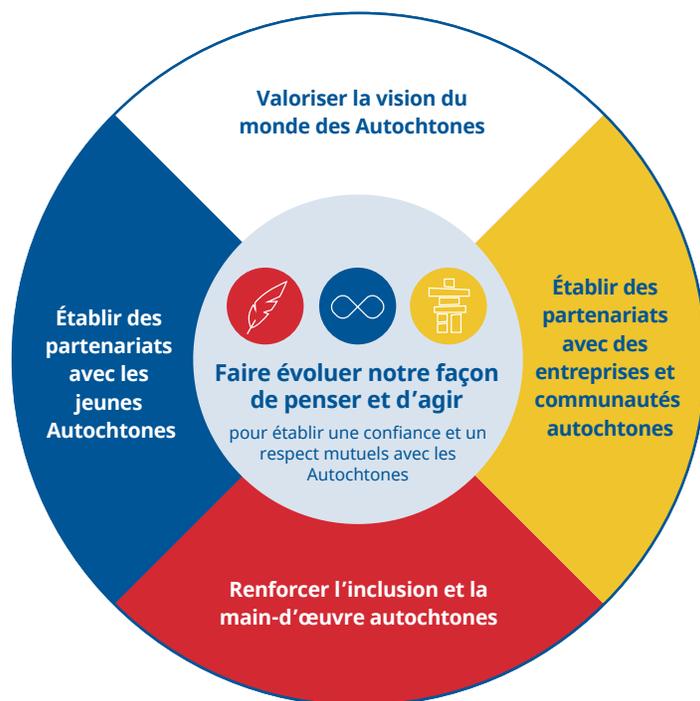
En 2015, nous avons annoncé le lancement d'un objectif social axé sur le renforcement des relations et l'augmentation de la participation des peuples autochtones au développement énergétique au Canada. Nous sommes fiers de nos progrès, mais nous savons qu'il reste du travail à faire. En 2019, nous avons entamé un processus pour transformer l'objectif social en prenant le temps de réfléchir à nos réalisations, au travail à faire et aux précieuses leçons acquises.

Nous avons transformé l'objectif social en « Parcours vers la réconciliation » et grâce à des données de mesure et un accent plus soutenu sur l'expérience commune et les récits, nous espérons fournir une image plus complète de l'impact de ce travail et de nos progrès. Grâce aux commentaires de nos collègues, des communautés autochtones et de nos partenaires, nous avons appris que nos relations avec les peuples autochtones sont en constante évolution – nous serons toujours en apprentissage à propos des perspectives autochtones et grâce à celles-ci et nous appliquerons ce que nous avons appris dans notre façon de vivre et de travailler. Par conséquent, nous nous concentrons davantage sur ce que nous apprenons et sur le partage de ces expériences grâce aux récits, en nous appuyant sur la tradition orale autochtone. Nous avons élargi et approfondi les secteurs privilégiés dans le cadre de notre objectif social afin de saisir pleinement l'ampleur du travail en cours à Suncor, notamment les partenariats relativement à l'environnement, la consultation et la mobilisation des jeunes.

Valorisation des visions du monde autochtones

Nous continuons d'apprendre et de comprendre les visions du monde et les perspectives autochtones par l'entremise de formations et d'occasions d'apprentissage expérientiel. Par exemple, Suncor offre une formation sur les Autochtones depuis 2011 à l'interne; cette formation a grandement évolué depuis. À la fin de 2020, 12 768 employés à l'échelle de l'entreprise avaient suivi la formation en ligne ou en classe. Pour accompagner les membres de notre équipe dans leur apprentissage en ligne sur les peuples autochtones, leur histoire et leur culture, en 2020, nous avons mis à jour la formation en classe et procédé à un nouveau lancement sous forme d'un cours virtuel et interactif avec instructeur appelé Histoire du Canada avec les peuples autochtones. Ce cours, disponible à l'échelle de Suncor, complète notre [formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones](#) qui est offerte à l'interne ainsi qu'au public à partir de notre site Web.

En 2020, les expériences d'apprentissage culturel se sont poursuivies, notamment avec l'exploitation de la médecine traditionnelle, les cercles de partage, les récits ainsi que d'importantes discussions sur des sujets comme les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées au Canada et l'importance des personnes bispirituelles dans la culture autochtone. Ces expériences, souvent proposées par le réseau d'inclusion des employés dédié à l'histoire et à la culture autochtone, Horizons, ont réuni plus de 1 300 employés de Suncor.



La permission d'utiliser ce concept de la roue médicinale de la Confédération des Pieds-Noirs a été accordée par l'ainé Casey Eagle Speaker.



Relations avec les Autochtones

Partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones

Les relations sont essentielles pour faire progresser les occasions d'affaires. Une participation constructive repose sur la capacité de comprendre les résultats attendus, les forces et les limites de chacune des parties. Il faut aussi posséder la volonté d'avoir des conversations difficiles de façon authentique et respectueuse. Il est essentiel de travailler avec les entreprises et les communautés autochtones pour créer ces relations; c'est une des choses que nous faisons pour contribuer à la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada. Nous nous sommes associés à la Première Nation de Fort McKay et à la Première Nation crie Mikisew dans le cadre du partenariat Thebacha (projet d'agrandissement du Parc de stockage Est) et à la Première Nation Aamjiwnaang dans le cadre du projet de parc éolien Adelaide. Nous sommes aussi un partenaire en capitaux dans PetroNor, un distributeur des ventes en gros exploité par les Cris de la baie James.

L'an dernier a été une autre année couronnée de succès pour les ententes de ventes au détail et de ventes en gros Petro-Canada^{MC} avec les communautés autochtones. En 2020, nous comptons 58 ententes de ventes au détail et de ventes en gros de marque Petro-Canada^{MC} conclues avec des Premières Nations.

En 2020, nous avons mis en œuvre une stratégie de participation pour les entreprises autochtones pour toutes les activités d'approvisionnement dans l'ensemble de l'entreprise. L'objectif de la stratégie est de favoriser la concurrence et de faire croître la capacité et la participation des entreprises autochtones.

Malgré une diminution des dépenses globales en 2020, les dépenses de Suncor auprès des fournisseurs autochtones sont passées de 8,4 % en 2019 à 10,6 % en 2020 pour un total de 911 millions de dollars.

Renforcement de l'inclusion et de la main-d'œuvre autochtones

Nous voulons que Suncor soit un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent valorisé et respecté. Nous croyons que de telles conditions contribuent à un bon rendement commercial, nous différencient dans nos collectivités et nous aident également à attirer et à maintenir en poste des employés autochtones qui veulent mener des carrières enrichissantes à long terme. En date de 2020, nous comptons 422 employés autochtones, ce qui correspond à une présence autochtone de 3,4 % dans nos effectifs selon les données sur l'auto-identification volontaire des employés.

Horizons, un des réseaux d'inclusion des employés de Suncor, joue un rôle important pour le soutien des employés autochtones afin qu'ils aient un sentiment de sécurité et d'appartenance au sein de l'entreprise. Horizons aide à attirer et à maintenir en poste des employés autochtones – un avis que partagent les employés autochtones. Les employés autochtones ainsi que les employés non autochtones peuvent se joindre au réseau pour contribuer à l'apprentissage commun. En date de 2020, Horizons comptait plus de 800 membres.

Malgré les restrictions liées à la pandémie et les défis économiques, nous avons continué à offrir le programme pour étudiants autochtones en 2020. Le programme, qui permet la création d'un bassin de talents, offre aux étudiants postsecondaires autochtones la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle précieuse à l'une de nos installations. Le programme de mentorat des employés autochtones est un autre programme interne offert aux employés autochtones.

Conseiller, Accroissement de l'effectif autochtone

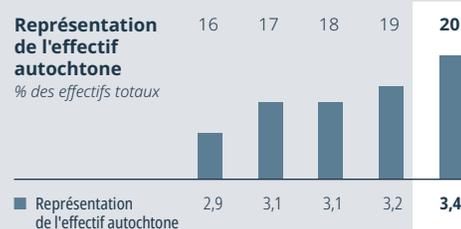
Un conseiller, Accroissement de l'effectif autochtone de Suncor travaille auprès des communautés autochtones pour comprendre leurs besoins, transmettre l'information sur le recrutement et l'emploi à Suncor et cerner des occasions de renforcer l'employabilité des candidats potentiels. Le conseiller fournit également des avis et conseils aux leaders et équipes de Suncor à propos de l'embauche des Autochtones, gère les programmes internes et favorise les relations et les occasions de collaboration avec les organismes externes. Le titulaire de ce poste à temps plein se concentre sur des occasions de formation axées sur l'emploi, tout en appuyant les efforts de recrutement ainsi que l'inclusion et la rétention des employés actuels.

Soutenir les communautés par l'entremise de notre chaîne d'approvisionnement

Dans le cadre de notre intervention pour lutter contre la COVID-19, notre chaîne d'approvisionnement a joué un rôle majeur dans le soutien des collectivités et l'identification des fournisseurs essentiels. Au début de la pandémie, nous avons tiré parti de notre chaîne d'approvisionnement pour acheter de l'équipement de protection individuelle pour des communautés où nous menons nos activités et donner des masques N-95 à des communautés dans le nord du Canada. Nous avons notamment acheté des articles auprès d'un fournisseur autochtone avec lequel nous ne travaillions pas auparavant. Grâce à notre sommaire des dépenses, nous avons aussi regardé les secteurs affichant une baisse des dépenses et ce que cela pourrait signifier pour les entreprises autochtones. Nous avons communiqué avec celles-ci afin d'envisager certains changements, tout en nous questionnant sur la façon dont nous pourrions nous soutenir les uns les autres.



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 15 – notes sur la chaîne d'approvisionnement).



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 17 – notes sur la diversité).

Relations avec les Autochtones

Partenariat avec les jeunes Autochtones

Les jeunes Autochtones représentent l'avenir. Nous travaillons à créer des partenariats et nous avons mis sur pied un Indigenous Youth Advisory Council (IYAC).

L'IYAC, formé en 2019, est un espace où le conseil d'administration de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), notre équipe Relations avec les collectivités et les Autochtones, et divers leaders principaux ainsi que des jeunes Autochtones peuvent écouter, partager, réfléchir et agir relativement à des questions d'intérêt mutuel ayant une incidence sur les communautés et la vie des jeunes Autochtones. Ce conseil soutient aussi les jeunes leaders Autochtones dans le développement de leur potentiel de leadership en leur permettant de participer au système énergétique, de parler de leurs perspectives avec des leaders de Suncor.

Une série de trois ateliers sur la sécurité des Autochtones ont été tenus virtuellement en 2020 en collaboration avec l'IYAC afin de recueillir des commentaires, des conseils et des réflexions au sujet de la sécurité des Autochtones, notamment la sécurité culturelle et psychologique. Nous travaillons pour continuer à offrir ces ateliers avec l'IYAC, Horizons (un réseau d'inclusion des employés) et le programme pour étudiants autochtones.

Un des membres de l'IYAC a co-conçu et animé des événements La Rencontre de la FSÉ à la fin de 2020 pour les partenaires dans l'Est du Canada. Les sujets abordés dans le cadre de ces séances comprenaient notamment la résilience économique, le racisme contre les Noirs et les Autochtones et l'action climatique. Des conteurs ont exprimé leurs points de vue; les participants ont ensuite discuté pour approfondir ces sujets.



Un Aîné a dirigé une cérémonie d'ouverture d'un événement La Rencontre. Les participants ont reçu d'avance par la poste le matériel pour créer une blague à tabac et on leur a demandé durant la cérémonie d'établir leurs intentions pour l'événement.



Investissements dans la collectivité

Suncor a toujours été un membre actif dans la collectivité. Cela se traduit dans les différentes façons dont nous contribuons aux collectivités ainsi que dans les visions et les programmes progressistes de nos deux fondations – la [Fondation Suncor Énergie](#) et la [Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}](#).

Investissements dans la collectivité (IC) de la Société et Fondation Suncor Énergie (FSÉ)

La FSÉ incarne la raison d'être de Suncor, soit prendre soin les uns des autres et de la planète, en travaillant directement avec les collectivités pour trouver des solutions aux défis – aujourd'hui et pour les générations à venir.

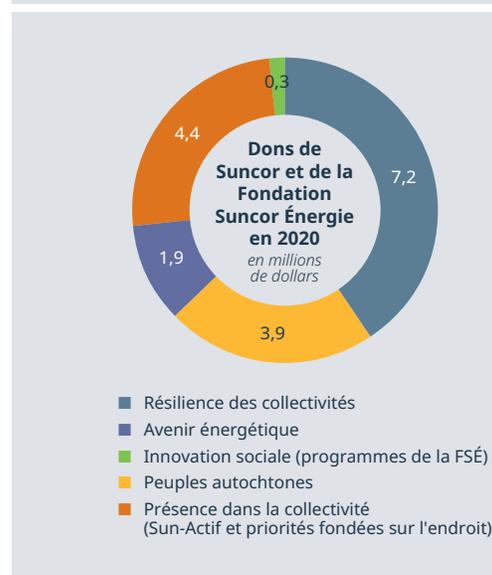
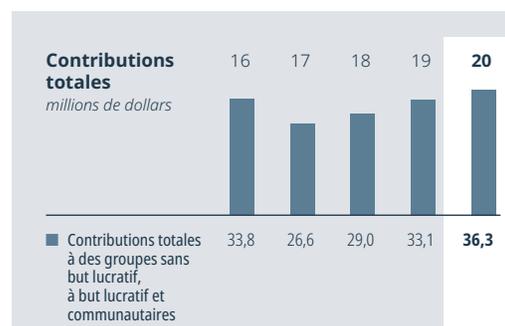
Par l'entremise de notre stratégie du groupe IC de la Société et de la FSÉ, nous favorisons des avantages mutuels en combinant les forces de la collectivité et de Suncor afin de créer ensemble des solutions d'ordre social, économique et environnemental aux problèmes complexes. Nos objectifs stratégiques sont les suivants :

- permettre aux collectivités de s'adapter et de s'épanouir lorsque le changement exige de nouvelles compétences, mentalités, capacités et approches;
- favoriser le leadership des jeunes et celui de la collectivité afin qu'ils soient prêts à orienter l'avenir et à influencer sur lui;
- élaborer conjointement des solutions novatrices pour saisir les occasions et relever les défis communs et nous permettre de créer des conditions propices à la réussite et à l'action;
- tirer parti des intérêts, des forces et des capacités de nos employés pour s'impliquer dans leur collectivité et contribuer à l'élaboration de solutions à des enjeux complexes;
- appuyer les collectivités situées à proximité de nos installations pour répondre à leurs besoins précis qui correspondent à nos priorités en matière d'investissements dans la collectivité et à nos besoins en tant qu'entreprise.

Pour y arriver, notre stratégie du groupe IC de la Société et de la FSÉ compte trois piliers : priorités de financement stratégique, présence dans la collectivité et capacité d'innovation sociale.

Travailler avec les collectivités et nos partenaires

Tout au long de la pandémie de COVID-19, nous avons continué d'incarner notre raison d'être en respectant tous les engagements existants en matière de dons, en offrant de la flexibilité à nos partenaires communautaires et du soutien supplémentaire pour répondre à des besoins précis attribuables à la pandémie. Malgré une année difficile, Suncor et la FSÉ ont augmenté les contributions à des organismes à but non lucratif, passant de 33 millions de dollars en 2019 à 36 millions de dollars en 2020 pour répondre aux besoins particuliers en temps de pandémie. Nous avons constaté que la demande des organismes communautaires a augmenté tout au long de 2020, même si les capacités d'amasser des fonds ont été limitées. Une grande partie du travail que nous faisons vise à établir et à conserver des relations et nous demeurons en contact avec les collectivités – d'une certaine façon, la hausse du nombre de plateformes de communications virtuelles a favorisé le maintien de ces relations.



Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 16 – notes sur les investissements dans la collectivité).

Investissements dans la collectivité

Priorités de financement stratégiques

Suncor et la FSÉ investissent depuis longtemps dans les collectivités grâce aux dons versés à des partenaires externes. Par l'entremise de notre stratégie du groupe IC de la Société et de la FSÉ, nous orientons nos investissements sur trois secteurs prioritaires :

- Peuples autochtones – Apprendre des Autochtones et auprès d'eux pour favoriser un état d'esprit axé sur la réconciliation, la mobilisation des jeunes et la réussite des initiatives dirigées par des Autochtones.
- Avenir énergétique – Nous participons à la transition du système énergétique en combinant les forces de Suncor et celles des collectivités pour trouver des solutions qui nous aident à nous préparer pour aujourd'hui et demain.
- Résilience des collectivités – Permettre aux collectivités d'optimiser les occasions et les ressources afin de s'adapter et de prospérer à travers les changements.

Présence dans la collectivité

Suncor et la FSÉ investissent dans les collectivités locales au sein desquelles elles mènent des activités et proposent aux employés des occasions de mobilisation et de dons par l'intermédiaire du programme Sun-Actif.

Sun-Actif inspire les employés pour qu'ils contribuent aux collectivités et appuient les causes qui leur tiennent à cœur – par le bénévolat, les dons de contrepartie, les Réseaux de contributions aux collectivités de Sun-Actif et les programmes de reconnaissance comme le programme des agents du changement de Sun-Actif.

Fonds de résilience des peuples autochtones

Le Fonds de résilience des peuples autochtones a été créé en 2020 dans le cadre d'une initiative dirigée par des Autochtones pour répondre aux besoins urgents des communautés à l'échelle nationale tout en adoptant une vision à long terme du renforcement de la résilience des communautés. La FSÉ est l'un des donateurs du Fonds de résilience des peuples autochtones. Au troisième trimestre de 2020, le Fonds de résilience des peuples autochtones avait remis plus de 830 000 \$ à 35 organismes dirigés par des Autochtones au Canada. Les organismes reçoivent du soutien surtout axé sur ce qui suit : sécurité et souveraineté alimentaires, soutien en matière de santé mentale et de culture, connectivité, accès, éducation et capacité.

Récompenses pour bénévoles Sun-Actif et élargissement des dons de contrepartie

En 2020, des améliorations apportées au programme Sun-Actif ont aidé les employés à soutenir des causes de plusieurs façons en cette année trouble. Chaque employé peut désormais obtenir des dons de contrepartie allant jusqu'à 2 000 \$ par année (auparavant, les dons de contrepartie se limitaient aux dons à des établissements d'enseignement postsecondaire ou lors de crises humanitaires). Sun-Actif permet également aux employés de consigner leurs heures de bénévolat et, en raison de la pandémie, leurs gestes de bonté moins formels. Les heures consignées permettent d'obtenir jusqu'à 17 \$ de l'heure; les employés peuvent ensuite faire un don à l'organisme communautaire de leur choix (également, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par année).



34 % des employés ont participé à l'échelle de l'entreprise



73 979 heures de bénévolat effectuées par les employés de Suncor dans leur collectivité



1 935 organismes communautaires soutenus



Plus de **5,7 M\$** versés aux collectivités par l'entremise de Sun-Actif

Pour en savoir plus sur ce tableau et les données qu'il contient, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 16 – notes sur les investissements dans la collectivité).



Investissements dans la collectivité

Capacité d'innovation sociale

Nous avons tous un rôle à jouer dans la création de notre avenir énergétique. Pour aller de l'avant, il est nécessaire d'avoir des conversations en profondeur – avec les parties intéressées, les gouvernements, les membres des collectivités et les partenaires de l'industrie, entre autres. Ces conversations renforcent ce que nous souhaitons tous : une bonne qualité de vie, un environnement sain et des collectivités dynamiques. En envisageant des réseaux entiers et en travaillant avec ces derniers, nous pouvons nous transformer, nous, nos organisations et notre société.

Suncor et la FSÉ définissent les innovations sociales comme des initiatives, des produits, des processus, des programmes ou des conceptions qui mettent au défi ou changent les actions et les croyances de la société. Des innovations sociales réussies créent des impacts positifs significatifs à long terme. Dans le cadre de notre stratégie, nous cherchons à stimuler la capacité permettant l'innovation sociale, notamment au sein de Suncor.

Par l'intermédiaire de la FSÉ, nos initiatives d'investissements dans la collectivité et nos relations avec les collectivités, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires et la collectivité pour créer de la valeur pour la société et aborder des questions élargies qui représentent un intérêt mutuel en vue de trouver des solutions qui profitent à chacun.

Soutien des proches aidants

Le nouveau venu dans la famille des investissements dans la collectivité est la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}. Dans le but de faire une différence significative, notre marque Petro-Canada a demandé aux Canadiens de cerner les enjeux qui comptent le plus pour eux. À un moment ou à un autre, plus de la moitié des Canadiens prendront soin d'un membre de leur famille ou d'un ami souffrant d'un trouble mental ou physique ou d'un handicap, d'un enfant ayant des besoins particuliers ou de parents âgés. La Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} vise à favoriser la sensibilisation à l'enjeu des proches aidants au Canada et sa compréhension. Dans le but d'inspirer les Canadiens à apporter leur aide, la Fondation proches aimants^{MC} travaillera pour amasser des fonds pour favoriser et amplifier le travail des organismes sans but lucratif au Canada. La Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} est une excellente démonstration de notre raison d'être et complète nos activités d'investissements dans la collectivité.

Programme de dons aux établissements d'enseignement postsecondaire de la FSÉ

La FSÉ appuie depuis longtemps l'enseignement postsecondaire. Au cours des dernières années, la FSÉ a observé comment la présence d'obstacles dans le système d'enseignement postsecondaire actuel affecte la façon dont les établissements répondent aux besoins changeants des collectivités et aux perspectives diversifiées, ainsi que leur capacité à y arriver. Ces observations ont mené au lancement en 2020 d'un nouveau programme de dons aux établissements d'enseignement postsecondaire, Favoriser l'innovation et surmonter les obstacles.

L'objectif du programme est d'appuyer des initiatives visant à éliminer ou à réduire les obstacles auxquels font face les étudiants et les membres de la collectivité qui désirent participer à des occasions liées à l'enseignement postsecondaire. De plus, en 2020, pour la première fois, la FSÉ a invité un groupe consultatif composé d'employés de Suncor à passer en revue les demandes et à fournir des recommandations au conseil d'administration de la FSÉ quant aux établissements qui devraient recevoir des dons.



Fondation
proches aimants
Petro-Canada^{MC}

Droits de la personne

Suncor s'engage à préserver et à promouvoir les droits de la personne.

Suncor respecte les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. Nous travaillons à éviter d'empiéter d'une façon quelconque sur les droits des personnes et corrigeons tous les torts qui pourraient être causés à la suite de nos activités.

Ces droits comprennent ceux établis dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies et la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail sur les principes et droits fondamentaux au travail.

Notre approche en matière des droits de la personne s'applique à l'ensemble de nos activités commerciales et s'étend à nos relations commerciales. Nous travaillons à harmoniser nos méthodes avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.*

Secteurs cibles



Chaîne d'approvisionnement



Collectivités



Sécurité



Main-d'œuvre

Nos principes directeurs en matière des droits de la personne :

Chaîne d'approvisionnement	Collectivités
<p>Notre Code des pratiques commerciales des fournisseurs présente les valeurs que prône Suncor. Le Code des pratiques commerciales des fournisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• précise les comportements attendus de tous les fournisseurs, entrepreneurs et consultants et autres tiers avec qui nous faisons affaire;• traite de sujets tels que la sécurité, les droits de la personne, le harcèlement, la corruption et les renseignements confidentiels, entre autres;• renforce également notre engagement en faveur du développement durable et encourage nos partenaires commerciaux à travailler avec nous pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités dans lesquelles nous travaillons et de favoriser collectivement la croissance économique. <p>Le respect de notre Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs fait l'objet d'une clause standard dans tous les contrats liés à la chaîne d'approvisionnement de Suncor.</p> <p>Code des pratiques commerciales des fournisseurs</p>	<p>Nous établissons et entretenons des relations positives et significatives avec les parties intéressées, les collectivités et les peuples autochtones. Nous :</p> <ul style="list-style-type: none">• travaillons pour contribuer positivement aux collectivités où nous exerçons des activités;• travaillons avec les parties intéressées, les collectivités et les peuples autochtones de la région pour définir une façon adéquate :<ul style="list-style-type: none">– de transmettre l'information,– de tenir compte des intérêts et des impacts,– d'incorporer les commentaires, à toutes les étapes, d'une façon qui respecte les processus locaux et traditionnels de prise de décisions;• travaillons pour protéger l'environnement et reconnaître la signification culturelle pour les collectivités où nous menons nos activités;• reconnaissons les garanties juridiques et les droits constitutionnels uniques des peuples autochtones, notamment les droits issus de traités, et nous nous efforçons de comprendre et de respecter leur histoire, leurs coutumes, leurs croyances et leurs traditions. <p>Principe sur les relations avec les Autochtones</p>

* Nous mettons à jour notre [principe en matière de droits de la personne](#) de Suncor pour être conformes aux principes mondiaux.

Droits de la personne

Sécurité	Main-d'œuvre
<p>Nous respectons les droits de la personne dans le cadre de notre main-d'œuvre et des collectivités avoisinantes, tout en assurant la sécurité de nos employés, de nos actifs et de nos activités :</p> <ul style="list-style-type: none">Nos principes et directives en matière de sécurité respectent l'esprit des principes internationaux sur les droits de la personne ainsi que les lois dans les régions où nous exerçons des activités. <p>Nous adhérons aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.</p> <p>Principe relatif à la sécurité générale</p>	<p>Nous nous engageons à faire progresser des pratiques de travail responsables :</p> <p>Nous traitons nos employés avec respect et dignité et nous nous efforcerons de fournir un environnement exempt de discrimination, de harcèlement et de violence :</p> <ul style="list-style-type: none">Nos principes d'emploi sont conformes à toutes les lois nationales applicables et respectent les normes du travail internationalement reconnues, y compris celles concernant :<ul style="list-style-type: none">la liberté d'association et la négociation collective;la non-discrimination;le travail forcé;les travailleurs d'âge mineur.Nous voulons que notre milieu de travail soit un environnement d'inclusion et de diversité, notamment en éliminant les obstacles relatifs aux systèmes et programmes qui empêchent la participation et la progression de sorte que tous puissent contribuer pleinement et mettre en valeur leur potentiel.Nous accordons la priorité à la sécurité avant tout et nous croyons que c'est une responsabilité qui incombe à tous.Nous voulons assurer le bien-être physique, psychologique et social de nos employés et les collectivités. <p>Principe d'inclusion et d'égalité des chances</p> <p>Énoncé de principe relatif à l'Environnement, la santé et la prévention</p>

Accès aux mesures correctives

L'interaction avec les collectivités est un élément important de notre approche en matière de gestion des droits de la personne et l'offre d'un accès pour rectifier ou corriger une situation problématique. Nous disposons de processus propres aux régions données et notre Système de gestion des informations liées aux parties intéressées est la principale base de données de Suncor pour ce qui suit :

- documenter et produire des rapports sur les activités de consultation, les exigences et les engagements juridiques;
- consigner la mobilisation des parties intéressées afin de mieux comprendre les intérêts et les préoccupations;
- soutenir une mémoire institutionnelle et d'autres processus internes (p. ex., griefs, plaintes).

Nous fournissons et facilitons l'accès à des mesures correctives par l'entremise du Service d'assistance en matière d'intégrité de Suncor, accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine aux employés, aux entrepreneurs et au grand public. Tous les signalements sont pris au sérieux et font l'objet d'une enquête de la Sécurité générale ou des Ressources humaines.

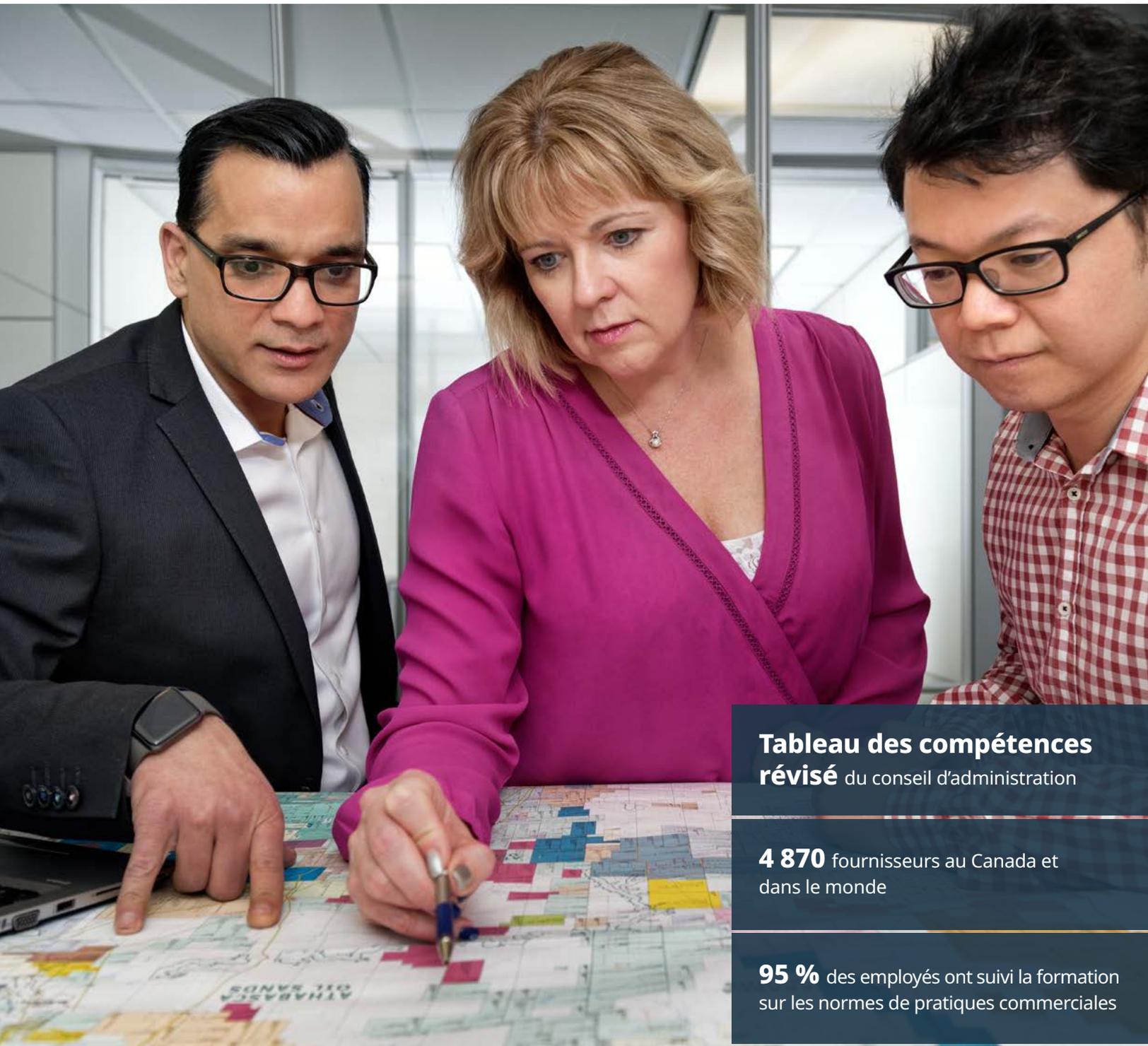


Tableau des compétences révisé du conseil d'administration

4 870 fournisseurs au Canada et dans le monde

95 % des employés ont suivi la formation sur les normes de pratiques commerciales

Gouvernance



Pour concrétiser la raison d'être de Suncor, qui consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance, nous adoptons une approche et des stratégies à long terme. Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi les bases solides d'un développement énergétique résilient et durable.

- > Approche éthique
- > Gouvernance d'entreprise
- > Gestion des risques
- > Chaîne d'approvisionnement

Approche éthique

Agir avec intégrité est l'une de nos principales valeurs et elle est intégrée à tous les aspects de nos activités.

Notre programme sur la conformité et l'équipe favorise une culture éthique et fait connaître notre Code des normes de pratiques commerciales pour réduire la corruption et les autres risques liés à la conformité. Le Code décrit les règles, normes et comportements de base que tous les employés, les entrepreneurs et les membres du conseil d'administration de Suncor doivent respecter. Il traite d'un large éventail d'aspects de la prise de décision éthique, notamment les conflits d'intérêts, le harcèlement, le trafic d'influence et la corruption, les délits d'initié, la concurrence et les mesures de contrôle comptables et commerciales. Notre programme est conçu pour appuyer le Code et promouvoir une culture d'intégrité au sein de Suncor qui exige un comportement éthique et une conformité à la loi.

Chaque année, les employés de Suncor doivent suivre une formation sur notre Code et confirmer qu'ils ont lu le document [La façon dont nous menons nos affaires](#) et respectent le Code. Le document [La façon dont nous menons nos affaires](#) résume l'ensemble des directives, normes et principes de Suncor qui constituent le Code.

En 2020, nous avons lancé notre [Principe d'inclusion et d'égalité des chances](#) pour mettre en valeur et renforcé l'engagement de Suncor à fournir un environnement de travail inclusif et exempt de discrimination où les chances sont égales pour tous. Nous avons aussi renommé et mis à jour notre document DNP – [Milieu de travail exempt de harcèlement et de violence](#) qui est maintenant la [Norme sur un milieu de travail respectueux](#). La norme élargie met davantage l'accent sur les attentes et les exigences de Suncor en matière d'inclusion, de diversité et de discrimination.

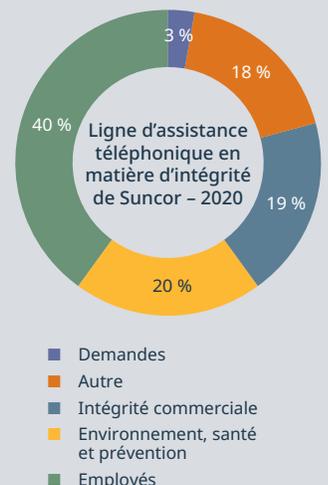
Nous invitons les membres de notre équipe à signaler toute préoccupation concernant des infractions présumées à notre Code sans crainte de représailles auprès des équipes et services suivants :

- Direction
- Services juridiques et conformité
- Sécurité générale
- Ressources humaines
- Vérification interne

Les membres de notre équipe peuvent aussi exprimer leurs inquiétudes de façon confidentielle au moyen de la Ligne d'assistance en matière d'intégrité de Suncor, accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine aux employés, aux entrepreneurs et au grand public. Tous les signalements sont pris au sérieux et font l'objet d'une enquête menée par la Sécurité générale ou les Ressources humaines. Le nombre de signalements témoigne du bon fonctionnement du système d'assistance et de nos efforts pour faire connaître ce service dans l'ensemble de l'entreprise.

Le programme de Suncor est évolué et bien établi et nous continuons d'assurer un suivi des pratiques exemplaires et de chercher des occasions d'améliorations futures.

95 % des employés ont suivi la formation sur les normes de pratiques commerciales



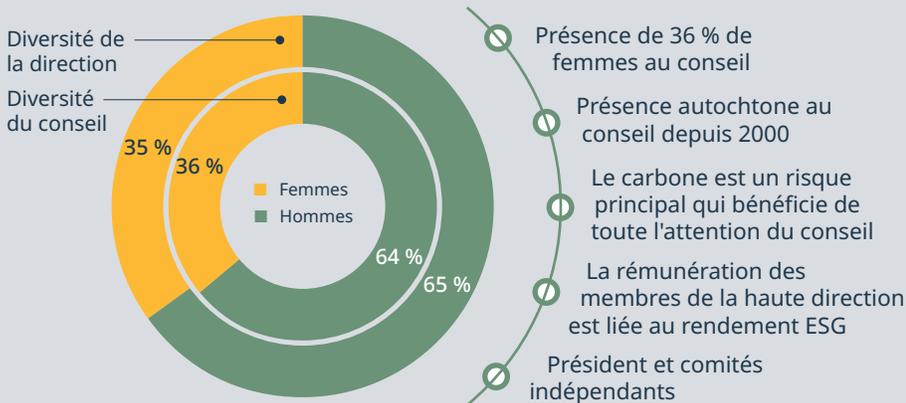
Gouvernance d'entreprise

Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi les bases solides pour assurer la résilience de notre entreprise dans le cadre du développement énergétique. La solide structure de gouvernance de Suncor comprend notre conseil d'administration et ses comités, ainsi que notre équipe de la haute direction. La rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction est déterminée en fonction du rendement de l'entreprise lié à des initiatives sur le plan environnemental, social et de la gouvernance.

Les responsabilités du conseil d'administration incluent notamment la gouvernance, la planification stratégique et la gérance de Suncor, y compris la détermination et l'atténuation des principaux risques comme celui lié au carbone.

Un conseil diversifié et expérimenté

Le conseil d'administration de Suncor est formé d'administrateurs possédant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue sur les enjeux touchant l'entreprise. Nous cherchons à regrouper des gens ayant des antécédents différents, tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, des minorités visibles, du statut d'autochtone, de l'âge, des handicaps, de l'expérience des affaires, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des parties intéressées, de la provenance géographique et autres attributs. L'entreprise a un conseil d'administration diversifié et expérimenté, qui compte une présence autochtone depuis plus de vingt ans, ainsi que 36 % de femmes.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 17 – notes sur la diversité).

Environnement, aspect social et gouvernance (ESG)

Les facteurs ESG sont intégrés au processus de recrutement des administrateurs, à l'évaluation du conseil d'administration et à la représentation des membres du comité. Le conseil a revu son tableau des compétences en 2021. Les compétences « environnement, santé et prévention (ESP) et responsabilité sociale », qui étaient précédemment regroupées, sont maintenant deux compétences distinctes : « ESP » et « Rendement social ». Les descriptions de toutes les compétences ont été publiées.



Grâce à une structure de gouvernance d'entreprise solide et un engagement ferme à s'occuper des enjeux ESG, Suncor est en bonne position pour être une entreprise énergétique solide et durable dans le temps.

Maureen McCaw

Présidente du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable

Pour en savoir plus sur le tableau des compétences du conseil d'administration, notamment sur la description des compétences et la structure de gouvernance, consultez notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction 2021](#).



Les pratiques du conseil d'administration de Suncor en matière d'évaluation du rendement et de la rémunération tiennent également compte des facteurs ESG en :

- évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent nos objectifs commerciaux, y compris le rendement ESG;
- tenant compte de notre rendement par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, de l'environnement (incluant les GES) et des enjeux sociaux dans le calcul du montant des versements de la prime d'encouragement annuelle du chef de la direction et du reste de l'équipe de leadership de la haute direction (ÉLHD).

Structure de gouvernance de Suncor

Une gouvernance d'entreprise efficace s'appuie sur un leadership solide et une bonne structure d'entreprise. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas considérés séparément, mais évalués ensemble, dans le cadre du processus de prise de décisions stratégiques de Suncor. Cela continue d'éclairer notre structure d'entreprise. Les principales caractéristiques de cette structure de gouvernance comprennent notamment :

- notre conseil d'administration et ses comités, qui ont des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts des actionnaires;
- le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration qui surveille le rendement de la direction dans les limites de son mandat;
- l'équipe de la haute direction qui prend en charge les principales

responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience. L'équipe inclut également un chef du développement durable, ce qui s'inscrit dans l'esprit de notre dévouement depuis plus de 25 ans à améliorer le développement durable et à accroître la transparence et la publication de données à l'échelle de Suncor.

Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration

Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration supervise et gère les questions liées à l'environnement, à la santé, à la prévention et au développement durable. Le comité se réunit chaque trimestre afin d'examiner :

- les recommandations au conseil sur les stratégies et principes de Suncor en matière d'environnement, de santé, de prévention et de développement durable;
- le Système de gestion de l'excellence opérationnelle de Suncor – un cadre global pour gérer les risques opérationnels;
- le rendement de la direction, ainsi que les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux liés à l'environnement, à la santé, à la prévention et au développement durable afin de s'assurer de prévoir les défis et de se positionner de manière à réduire les risques;
- les rapports de gestion de la direction et les conclusions de recherches, d'évaluations, d'examen et de vérifications externes et internes d'importance sur l'environnement, la santé et la prévention.

Gestion des risques

La gestion des risques, qui est essentielle pour atteindre nos objectifs commerciaux, exige une culture axée sur la discipline opérationnelle.

Nous prenons des décisions éclairées sur la gestion des risques qui reflètent notre culture d'intégration des facteurs liés au développement durable et qui sont guidées par nos principes directeurs en matière de gestion des risques. Pour y arriver, il faut continuellement repérer, évaluer, traiter et surveiller les risques inhérents à nos actifs, nos activités et notre fonctionnement. Alors que certains risques sont plus courants dans l'industrie, d'autres sont uniques à Suncor. Notre programme de gestion des risques est conforme aux directives de l'Organisation internationale de normalisation ([ISO 31000 Gestion des risques – directives](#)), adoptées également par le Conseil canadien des normes. Les directives fournissent des principes, un cadre de travail et un processus de gestion des risques.

Notre pratique de gestion des risques est régie par notre principe de gestion des risques et mise en œuvre au moyen de processus et d'outils comme les normes de la gestion des risques et un tableau des risques.

Au fil des années, des changements accrus apportés aux politiques et principes, ainsi que l'activisme et l'incertitude liés aux processus de réglementation, ont représenté l'ajout de risques significatifs d'ordre financier, social et climatique pour Suncor. Pour gérer ces risques, nous avons intégré un processus de gestion des enjeux politiques et réglementaires qui met de l'avant une approche disciplinée pour gérer ces enjeux.

Définition des risques principaux

Les risques principaux sont ceux qui pourraient avoir une incidence considérable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques ou d'y contribuer. Dans un secteur énergétique en constante évolution, de nouveaux risques peuvent surgir et des risques connus peuvent prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur. Nous procédons à la définition des nouveaux risques principaux dans le cadre de nos processus de gestion des risques critiques et principaux. Notre [rapport de gestion](#) traite de ces risques plus en détail, et aborde notamment les aspects suivants :

- carbone
- prix des marchandises
- impact cumulatif et vitesse des changements
- politiques gouvernementales et réglementaires
- technologie numérique et cybersécurité
- incidents opérationnels majeurs (sécurité, environnement et fiabilité)
- accès aux marchés
- portefeuille, développement et exécution
- gestion des résidus, intégrité des digues et fermeture des mines

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration et le comité de vérification de Suncor ont la responsabilité de surveiller nos risques principaux et de s'assurer que des systèmes sont en place pour gérer leur incidence. Tous les risques principaux sont signalés chaque année au conseil d'administration; le signalement doit inclure des détails sur ce qui est fait pour gérer les risques, sur la façon dont les risques sont contrôlés et sur tout changement dans le profil de risque.

Les équipes de chaque unité commerciale et fonction définissent, atténuent et signalent les risques critiques dans leur secteur respectif sur une base régulière. La responsabilité, la prise en charge et la propriété des risques sont attribuées adéquatement afin d'assurer la gestion des risques décelés avec l'appui de coordonnateurs des risques chargés de chaque secteur commercial. Des mesures sont en place pour garantir que les décisions relatives à la gestion des risques font l'objet d'une application et d'un contrôle appropriés et efficaces.

Notre [Notice annuelle 2020 \(datée du 24 février 2021\)](#) fournit un aperçu exhaustif des risques importants qui s'appliquent à Suncor et à ses secteurs d'activité. Depuis 2016, le risque associé au carbone est inclus à titre de risque principal et il est soumis annuellement à un examen du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration.

Mesure et évaluation des risques

Nous utilisons un tableau des risques pour évaluer uniformément les risques en fonction de l'ampleur de leur impact, de leur conséquence et de leur probabilité. L'emploi d'un tableau des risques commun permet à l'entreprise d'adopter la même terminologie et la même approche. Un tel tableau aide aussi à assigner la responsabilité de différents niveaux de risques résiduels. Les conséquences sont fondées sur les cinq récepteurs suivants du tableau des risques :

- Santé et sécurité
- Environnement
- Réglementation
- Réputation
- Impacts financiers

Nous utilisons aussi le tableau pour évaluer les risques émergents et leur impact potentiel sur les activités. Parmi les exemples de risques émergents, notons la cybersécurité liée à la chaîne d'approvisionnement, l'épuisement des employés et la protection des renseignements personnels.

Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO)

Le SGEO établit les exigences pour fonctionner de manière sécuritaire, fiable et rentable pour améliorer le rendement de façon continue. Il favorise aussi ce qui suit :

- gestion systématique des risques opérationnels;
- atteinte de nos objectifs opérationnels;
- prévention et atténuation des répercussions environnementales et sociales;
- élaboration et partage de pratiques exemplaires.

Le cycle d'examen de la gestion, conjugué au soutien et à l'engagement des leaders, assure une amélioration continue et la définition des occasions importantes pour évoluer. Nos installations certifiées ISO 14001 et 9001, principalement nos raffineries, sont l'objet de vérifications. Les équipes chargées de l'évaluation interne procèdent à une vérification axée sur les processus qui met l'accent sur les aspects, les risques et les objectifs significatifs conformément à la norme ISO 14001. Les unités commerciales de Suncor doivent aussi mener des autoévaluations annuelles conformément aux exigences de la norme du SGEO et se soumettre à des vérifications du fabricant d'équipement d'origine.



La place du développement durable dans le développement des projets

L'intégration du développement durable dans le processus de développement des projets favorise le déploiement d'une compréhension organisationnelle et de compétences liées aux facteurs émergents par rapport aux politiques, à l'environnement et à l'aspect social. Elle permet de tirer parti de la technologie et de mettre de l'avant un esprit axé sur le développement durable en vue de la concrétisation de notre raison d'être. Notre cadre de gouvernance garantit que nous intégrons systématiquement des facteurs liés au développement durable dans la planification et la prise de décisions dans le cadre de nouveaux projets. Nous sommes déterminés à obtenir un bon rendement en matière d'environnement, à maintenir une collaboration attentionnée et à entretenir des relations significatives avec les parties intéressées, ce qui constitue le fondement de notre rendement et témoigne de notre raison d'être. L'orientation stratégique est intégrée encore davantage dans notre processus d'évaluation des investissements, notamment en mettant l'accent sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et l'atteinte de nos objectifs.

Les priorités stratégiques de Suncor orientent les décisions prises dans les portefeuilles conformément aux efforts de développement et d'exécution des projets. Notre modèle d'exécution pour le développement des actifs assure une collaboration et une mobilisation au début du cycle de développement du projet et définit des exigences multicritères, comprenant notamment :

- catégorisation et évaluation préalables des impacts environnementaux et sociaux des risques ainsi que des occasions;
- différenciation des options de développement en fonction de l'alignement sur les priorités stratégiques, les objectifs et les critères de développement durable établis dans le cadre d'un processus de sélection du concept;
- incorporation des risques liés au développement durable dans le processus de gestion des risques des projets et identification des occasions ou des risques pour l'entreprise;
- définition des impacts en matière de développement durable du projet dans le cadre des examens de la gérance, de la documentation du guide d'élément de travail et des évaluations pour permettre à l'équipe de direction de prendre des décisions.

Chaîne d'approvisionnement

Motivés par notre raison d'être, nous continuons d'intégrer la notion de développement durable dans nos activités liées à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et à la logistique.

Nous avons augmenté de façon constante la valeur pour notre entreprise et généré des gains d'efficacité mutuels avec les fournisseurs, notamment en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux de nos décisions liées à l'approvisionnement. L'accent sur le développement durable dans nos processus de la chaîne d'approvisionnement et nos partenariats appuie la raison d'être de Suncor et témoigne du leadership exercé dans la sphère de la gouvernance sociale et environnementale.

Nous continuons de collaborer avec les fournisseurs qui partagent nos valeurs et sont alignés sur nos objectifs stratégiques – nous cherchons à trouver des occasions de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement, d'appuyer les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons, tout en contribuant collectivement à la croissance économique. Nous mobilisons nos fournisseurs à l'égard de leur rendement en matière de développement durable en :

- recueillant des données sur le rendement en matière de développement durable et en les évaluant dans le cadre de la préqualification et de l'attribution du travail;
- exécutant des activités de collecte de données en vue d'acquiescer une connaissance de base des impacts de notre chaîne d'approvisionnement dans le but de prendre des décisions plus éclairées;
- faisant le suivi et la vérification du rendement en matière de développement durable dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable et de rendement du fournisseur;
- évaluant les occasions et les risques liés au développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement;
- établissant des relations de collaboration avec les fournisseurs aux vues similaires pour stimuler l'innovation et le rendement lié au développement durable.

Approche en matière de développement durable

Tous les entrepreneurs doivent être préqualifiés pour effectuer du travail ou fournir des services ou des articles à Suncor en répondant à une série de questions, notamment des questions liées au développement durable, afin d'évaluer si le développement durable est intégré aux activités de l'entreprise et comment il est intégré. Les questions portent sur des sujets comme les objectifs de sécurité, les relations avec les Autochtones et leur participation, les changements climatiques, les droits de la personne, l'inclusion et la diversité, les investissements dans la collectivité, l'innovation sociale et l'intégration de la notion de développement durable. Elles guident nos prises de décisions et contribuent à notre processus de sélection des fournisseurs.

Notre processus de qualification et sélection des fournisseurs est conforme au processus de préqualification et nous aide à prendre des décisions éclairées. En 2020, nous avons mis en œuvre le Supplément* 5, une combinaison du Supplément – Développement durable et du Supplément – Entreprises autochtones, qui étaient auparavant facultatifs. Le Supplément 5 présente des questions de préqualification améliorées et a plus de poids dans le processus d'évaluation que les deux suppléments précédents. Ceci appuie encore davantage une culture en matière de développement durable tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour se conformer à notre approche en matière de développement durable, tous les fournisseurs doivent respecter le [Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor](#). Comme les Codes des normes de pratiques commerciales évoluent, nous sommes fiers d'être un chef de file du secteur énergétique dans ce domaine alors que la situation continue d'évoluer.

* Un supplément est un ensemble de questions conçues pour recueillir de l'information auprès des fournisseurs sur certains sujets; l'information est ensuite évaluée dans le cadre du processus de sélection des fournisseurs.



FORGE 2020

En février 2020, avant l'imposition des restrictions touchant les rassemblements attribuables à la pandémie de COVID-19, nous avons réuni des leaders, des fournisseurs, des représentants d'entreprises et de communautés autochtones, ainsi que d'autres partenaires de l'industrie dans le cadre d'un forum interactif appelé FORGE. Cet événement d'une durée de deux jours a eu lieu sur le territoire de la Nation Tsuut'ina, à Calgary, et s'est avéré une occasion d'écouter, d'apprendre, de créer conjointement, d'innover et d'accélérer les résultats en matière de développement durable dans un esprit de collaboration. Depuis, nous avons travaillé avec les fournisseurs pour mettre de l'avant des processus plus uniformes, un rendement prévisible et des améliorations continues. Certains thèmes sont ressortis comme les calendriers communs, le respect des protocoles liés à la COVID-19, les programmes d'accréditations et d'apprentissage partagés et conformes, les périodes de pointe décalées, et les approches régionales pour l'utilisation de l'équipement et des ressources pour Suncor et Syncrude dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Nous avons aussi débuté la tenue de réunions semestrielles des membres de la haute direction avec des représentants d'entreprises en ingénierie, approvisionnement et construction où l'innovation et le développement durable sont à l'ordre du jour.

Chaîne d'approvisionnement

En 2020, nous avons mené un sondage au sein de l'équipe Gestion de la chaîne d'approvisionnement de Suncor pour évaluer la compréhension du développement durable et cerner des occasions pour améliorer notre changement de culture interne en matière de développement durable. La majorité des répondants ont compris nos objectifs en matière de développement durable, observé la transposition de notre raison d'être et reconnu cet aspect comme un différenciateur dans notre façon de faire des affaires. L'équipe Développement durable de la chaîne d'approvisionnement a cerné des occasions d'intégrer un état d'esprit axé sur le développement durable grâce à des outils et des processus à l'échelle de l'entreprise.

Mesurer nos progrès

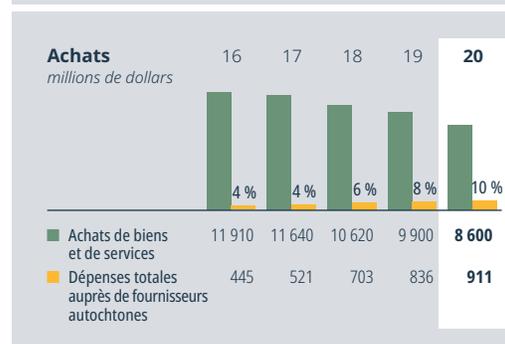
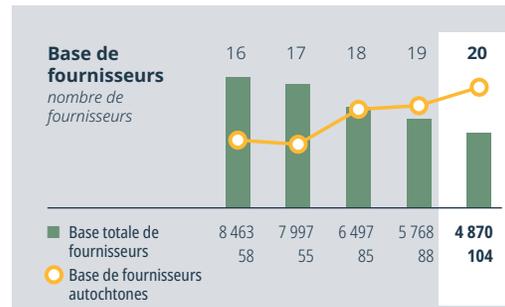
Nos fournisseurs se trouvent partout au Canada, dans toutes les provinces, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, ainsi que dans 18 pays. En 2020, 94 entreprises ont été identifiées comme des fournisseurs et des services essentiels, nécessaires au maintien d'activités efficaces.

Notre travail auprès des entreprises autochtones est un élément important de notre base de fournisseurs. Nous augmentons la participation des entreprises autochtones par l'entremise de niveaux de prestation de services et de dépenses réfléchis de notre chaîne d'approvisionnement. En 2020, nous avons élaboré la stratégie de participation pour les entreprises autochtones pour que les équipes à l'échelle de Suncor adoptent notre approche afin de respecter nos engagements et favoriser une mobilisation significative. Nous nous assurons toujours que les ententes conclues sont mutuellement bénéfiques et confèrent des capacités et des possibilités.

Pour améliorer sans cesse le progrès de nos activités commerciales, nous avons mis en œuvre un nouvel outil libre-service pour identifier des fournisseurs autochtones, nouveaux et potentiels, et nous organisons des réunions chaque mois pour toutes les catégories de la chaîne d'approvisionnement pour présenter des données sur les dépenses et faire le point sur le développement des entreprises autochtones et le développement durable. Cela fait partie de notre engagement ferme reconnu par le Prix d'excellence en relations autochtones du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA); en 2020, nous avons reçu l'accréditation de niveau Or pour la deuxième fois.

Depuis 1999, nous avons dépensé plus de 6,5 milliards de dollars auprès d'entreprises autochtones. Malgré une diminution des dépenses globales en 2020, les dépenses de Suncor auprès des fournisseurs autochtones sont passées de 8,4 % en 2019 à 10,6 % en 2020 pour un total de 911 millions de dollars. En 2019, nous avons plutôt opté pour un suivi du pourcentage des dépenses auprès de fournisseurs autochtones comparativement aux dépenses totales. Cette nouvelle méthode reflète mieux le progrès des entreprises autochtones dans les cycles supérieurs et inférieurs du marché. Nous faisons aussi le suivi du nombre de nouveaux fournisseurs et communautés autochtones avec lesquels nous travaillons afin de connaître le pourcentage de mobilisation de la main-d'œuvre autochtone auprès de tous les fournisseurs. Au-delà des mesures quantitatives et des montants dépensés, nous examinons aussi l'impact des ententes commerciales. Les entreprises partenaires et les communautés autochtones ont commencé à illustrer la façon dont les entreprises créent de la valeur au sein des communautés, une démarche qui permet à Suncor de mieux comprendre l'avantage mutuel d'une collaboration avec des fournisseurs autochtones compétitifs.

En 2020, les contrats pour l'échafaudage et l'isolation dans nos installations d'exploitation dans la MRWB, ainsi qu'aux raffineries d'Edmonton et de Sarnia, ont été octroyés à BrandSafway Infinity. Les fonds de ces contrats ont permis à BrandSafway Infinity d'embaucher 33 étudiants autochtones provenant du nord-est de l'Alberta dans le cadre du programme pour étudiants d'été de McMurray Metis.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (n° 15 – notes sur la chaîne d'approvisionnement).



En tant que partenaire communautaire de Suncor, l'entreprise Infinity Métis Corp est ravie de commencer à voir des retombées commerciales durables au sein de la communauté des Métis et au-delà. Nous reconnaissons que nous apprenons collectivement et que notre collaboration est bénéfique pour les deux partenaires.

Shawn Myers

Chef de la direction, Infinity Métis Corp



Annexe

- > À propos de notre rapport
- > Données sur la performance
- > Notes relatives aux données sur la performance
- > Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant
- > Index du contenu GRI et SASB
- > Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU
- > Rapport de communication sur le progrès PMNU
- > Mises en garde

À propos de notre rapport

Notre Rapport sur le développement durable témoigne de notre engagement à mesurer nos progrès, à faire le suivi et à évaluer de façon continue les impacts et avantages, et à partager efficacement nos efforts en ce sens. Nous croyons que la divulgation est essentielle pour la mobilisation et le soutien de nos efforts qui visent à favoriser l'uniformité et la comparabilité des données sur le rendement en matière de développement durable.

Portée

Nous présentons nos priorités et nos principaux paramètres de mesure en matière de développement durable, sous forme de données consolidées uniquement pour les actifs exploités par l'entreprise (à moins d'indications contraires). Les données sur la performance d'une installation ou d'un secteur d'activité plus détaillées, le cas échéant, peuvent être téléchargées à sustainability.suncor.com.

Notre [Rapport annuel 2020](#) contient des données financières et de l'information à propos de notre entreprise.

Période de déclaration

Les données sur la performance présentées dans ce rapport portent sur nos activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, à moins d'indications contraires. Dans la mesure du possible (ou lorsque cela est approprié), nous avons ajouté des données sur des tendances historiques. De l'information sur des événements ou des activités au cours de la première moitié de 2021 peut aussi être incluse. Pour l'examen et l'assurance par un tiers, effectués Ernst & Young LLP, ceux-ci ont fourni une assurance de niveau d'examen des indicateurs de rendement sélectionnés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 conformément à divers cadres de déclaration et éléments d'information propres au secteur. Consulter le [Rapport d'examen du vérificateur indépendant 2020](#).

Retraitements

Les chiffres historiques sont parfois ajustés en raison, par exemple, de changement dans les principes de production de rapports, de modification des facteurs de calcul utilisés par les autorités ou de reclassification des incidents après enquête. Nous retraisons les chiffres historiques et expliquons les changements si l'ajustement atteint notre seuil minimum de retraitement.

Cadres de déclaration

Nous utilisons certains cadres de déclaration pour identifier et déclarer des données sur nos principaux facteurs liés au développement durable, notamment :

- **Normes Global Reporting Initiative** – conformément aux normes Essentielles et aux lignes directrices émises pour le secteur pétrolier et gazier.
- Lignes directrices spécifiques du secteur de l'**IPIECA** sur la production de rapports sur le développement durable pour l'industrie pétrolière et gazière.
- Normes spécifiques de l'industrie du **Sustainability Accounting Standards Board**.
- Recommandations du **groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)**.
- **Pacte mondial des Nations Unies** – ce rapport contribue à la communication au sujet des progrès, et appuie leurs 10 principes qui guident notre approche en matière de développement durable.
- **Objectifs de développement durable des Nations Unies** – nous appuyons ces objectifs de développement durable pour 2030, et nous faisons part de notre point de vue sur notre contribution à certains de ces objectifs dans le cadre de notre travail.



Nous sommes heureux de démontrer notre soutien à l'égard du Pacte mondial des Nations Unies et ses 10 principes, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et d'anticorruption dans le cadre de toutes nos activités.

Mark Little
Président et chef de la direction

À propos de notre rapport

Pertinence : Identification des priorités en matière de développement durable

Une des étapes importantes de la préparation de notre Rapport sur le développement durable est l'examen des priorités les plus pertinentes en matière de développement durable pour notre entreprise et celles qui comptent le plus pour nos parties intéressées. Tout au long de 2020 et au début de 2021, nous avons mené un processus formel d'évaluation de la pertinence pour nous assurer de tenir compte adéquatement d'un éventail de perspectives. Nous avons mené une enquête sur la pertinence et animé des séances de mobilisation pour apprendre des parties intéressées internes et externes afin d'évaluer les sujets prioritaires dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable. Nous examinons chaque année les priorités pour notre rapport afin de cerner les enjeux qui correspondent à l'importance relative des priorités d'ordre environnemental, social, économique et de gouvernance et leurs impacts (tant positifs que négatifs) sur notre entreprise et nos parties intéressées. Les pratiques internes suivantes sont utilisées pour identifier et évaluer les priorités en matière de développement durable dans notre entreprise et les sujets dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable :

1 Information

- Mobilisation des parties intéressées : Créer et maintenir des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les parties intéressées, afin de bien analyser leurs enjeux et préoccupations liés aux impacts de nos activités ou qui, par leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise.
- Recherche sur les enjeux : Mener une recherche ponctuelle, une analyse comparative des pairs et un examen des sujets relatifs au développement durable préalablement identifiés comme une priorité.
- Tendances : Évaluer les tendances et analyser les pratiques exemplaires, notamment les pratiques exemplaires en matière de production de rapports.

2 Analyse

- Classer et prioriser les sujets en tenant compte d'un éventail de perspectives internes et externes par le biais d'ateliers et du partage des connaissances.
- Mener une évaluation conformément à notre processus annuel de gestion des risques d'entreprise.
- Tirer parti de certains cadres de déclaration en matière de développement durable pour déterminer la pertinence.

3 Évaluation

- Prioriser les sujets pouvant avoir un impact considérable sur la réussite de Suncor ou influencer de manière substantielle les évaluations et les décisions des parties intéressées au cours des trois prochaines années.

4 Engagement continu

Nous menons nos activités au sein d'un environnement complexe où émergent de plus en plus d'avis divisés sur l'industrie énergétique. Nous croyons qu'en faisant appel à la participation d'autrui, nous arriverons plus facilement à trouver des solutions à nos enjeux communs.

Nous travaillons à faire en sorte que Suncor soit considérée comme un leader commercial canadien sur tous les aspects du développement durable – économiques, environnementaux et sociaux – pour que sa participation et sa contribution soient appréciées et influentes dans le cadre de la transformation du système énergétique.

Dans ce contexte, nous mettons tout en œuvre pour dialoguer avec un large éventail de parties intéressées afin de tenir compte de leurs enjeux et préoccupations à propos de nos activités et de l'impact de la mise en valeur proposée. Cela inclut collaborer pour atténuer les incidences sociales, environnementales et économiques éventuelles et s'assurer que les collectivités locales profitent du développement énergétique. Nous entrons en contact avec les parties intéressées de diverses façons, notamment dans le cadre de réunions, d'ateliers et de conférences. Non seulement un engagement élargi appuie l'exécution de nos activités de base, mais il permet aussi de faire ce qui suit :

- gérer les effets de nos activités et trouver des solutions;
- explorer de nouvelles occasions d'affaires;
- appuyer la recherche, la technologie et l'innovation à l'échelle de l'entreprise;
- intégrer le développement durable dans notre réseau énergétique en entier

Nous cherchons à collaborer avec nos partenaires dans une ambiance de respect mutuel en sachant qu'il nous arrivera de travailler avec des partenaires qui ne sont pas favorables à certains éléments de notre entreprise ou qui auront des perspectives différentes des nôtres. Nous sommes ouverts à toutes les idées et opinions qui nous aideront à évoluer vers le bien collectif et un changement positif.

Quand il est question de notre main-d'œuvre, nous croyons en la participation de nos employés et la création d'une culture encourageant la rétroaction. Un engagement des employés est particulièrement important dans le maintien d'une exécution solide des affaires en période de changement.

À propos de notre rapport

Priorités liées au développement durable

Pour nos parties intéressées, ces priorités sont essentielles et, pour assurer la réussite de notre entreprise, il faut mettre de l'avant une approche novatrice et stratégique ainsi qu'un engagement envers l'excellence opérationnelle dans toutes les fonctions de notre entreprise.

- Changements climatiques et transition énergétique
- Sécurité personnelle et opérationnelle
- Relations avec les Autochtones
- Approche éthique
- Gérance des ressources en eau
- Gestion des résidus
- Innovation



D'autres priorités importantes ont été identifiées et notre performance ou notre approche liée à celles-ci sont indiquées ci-dessous et présentées dans notre rapport. Les sujets qui ont été évalués, mais qui n'ont pas été inclus dans notre rapport, sont gérés et soumis à un suivi et un contrôle internes à la lumière du contexte en constante évolution. Notre approche en matière de technologie et d'innovation est un des principaux thèmes de ce rapport et elle est étroitement liée à de nombreuses priorités identifiées dans le cadre de notre évaluation de la pertinence.

- Déversements et rejets
- Terres et remise en état
- Qualité de l'air
- Biodiversité
- Déchets

Aspect
environnemental



- Inclusion et diversité
- Impact économique
- Relations avec les collectivités
- Recrutement, mobilisation et maintien en poste des employés
- Emplois locaux
- Relations de travail
- Droits de la personne

Aspect social



- Gestion des risques
- Mobilisation des intervenants
- Gouvernance d'entreprise
- Raison d'être
- Chaîne d'approvisionnement
- Accès aux marchés
- Politiques publiques et lobbying

Gouvernance
et nos activités



Données sur la performance

Nos données sur la performance en matière de développement durable présentent des données annuelles (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sur l'environnement, le volet social et la gouvernance pour 2020, ainsi que les tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Les données déclarées représentent les actifs détenus et exploités par Suncor, et les données sur les GES représentent tous les actifs avec participation de Suncor, sauf indications contraires. Toutes les données accompagnées du symbole (A) ont été examinées et vérifiées de façon indépendante par Ernst & Young LLP. Les [notes relatives aux données sur la performance](#) fournissent des renseignements supplémentaires concernant les conditions limites spécifiques, les changements dans la méthodologie et les retraitements de données et incluent aussi des définitions, selon le cas. Les données ne sont pas toutes cohérentes avec notre Rapport annuel 2020 en raison des différences de limites de déclaration.

Des informations supplémentaires peuvent également être téléchargées sur sustainability.suncor.com.

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2016	2017	2018	2019	2020
Performance opérationnelle⁴					
Production nette totale – Amont et Aval <i>millions de m³/an</i>	44,71	48,53	53,95	55,85	47,54 (A)
Production nette totale – Amont et Aval <i>millions de bep/an</i>	281,22	305,24	339,33	351,28	299,02 (A)
Volumes traités et production nette – Amont <i>millions de m³ bep/an</i>	24,23	27,22	34,19	36,00	28,80 (A)
Volumes traités et production nette – Amont <i>millions de bep/an</i>	152,40	171,21	215,05	226,40	181,15 (A)
Production nette – Aval <i>millions de m³ de produits raffinés/an</i>	27,23	27,98	26,92	27,57	25,25 (A)
Production nette – Aval <i>millions de bep/an</i>	171,27	175,99	169,32	173,42	158,81 (A)
Production d'éthanol <i>millions de litres d'éthanol/an</i>	414,39	407,80	402,00	399,57	335,95
Énergie éolienne produite <i>MWh</i>	106 912	76 589	100 850	98 419	96 952
Gaz à effet de serre (GES) et énergie^{5,6}					
Émissions totales de GES (portée 1 et 2) – actifs exploités <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	18 739	19 874	21 990	22 722	20 856 (A)
Émissions de GES (portée 1) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	–	–	20 577	21 377	19 565
Émissions de GES (portée 2) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	–	–	1 413	1 345	1 292
Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités <i>kg/bep</i>	63	63	62	62	66 (A)
Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités <i>g/MJ</i>	10,5	10,3	10,0	10,1	10,9
Émissions totales de GES (portée 1 et 2) – actifs avec participation <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	24 783	25 945	27 997	28 997	27 703
Intensité des émissions totales de GES – actifs avec participation <i>kg/bep</i>	64	64	68	2 868	71
Intensité des émissions totales de GES – actifs avec participation <i>g/MJ</i>	10,8	10,7	11,2	11,2	11,7
Émissions de GES (portée 3) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	–	–	–	–	122 900
Consommation d'énergie <i>millions de GJ</i>	285,80	301,98	336,10	346,31	320,05

Données sur la performance

Consommation directe d'énergie <i>millions de GJ</i>	276,00	287,89	328,30	340,33	315,29
Consommation indirecte d'énergie <i>millions de GJ</i>	10,02	14,08	7,78	5,98	4,76
Intensité énergétique <i>GJ/bep</i>	1,02	0,99	0,99	0,99	1,07
Émissions de SO₂ <i>milliers de tonnes</i>	21,10	20,51	20,50	20,78	21,93
Intensité des émissions de SO₂ <i>kg/bep</i>	0,07	0,07	0,06	0,06	0,07
Émissions de NO_x <i>milliers de tonnes</i>	24,90	26,64	33,29	36,98	33,66
Intensité des émissions de NO_x <i>kg/bep</i>	0,09	0,09	0,10	0,11	0,11
Émissions de composés organiques volatils <i>milliers de tonnes</i>	19,50	23,14	25,96	21,30	22,55
Intensité des émissions de composés organiques volatils <i>kg/bep</i>	0,07	0,08	0,08	0,06	0,08
Émissions de PM₁₀ <i>milliers de tonnes</i>	-	-	-	2,60	2,39
Émissions de H₂S <i>milliers de tonnes</i>	-	-	-	0,05	0,04
Utilisation de l'eau⁸					
Prélèvement d'eau <i>millions de m³</i>	162,18	105,07	144,69	143,43	133,96 (A)
Prélèvement d'eau de surface <i>millions de m³</i>	124,78	74,90	106,88	110,99	65,45
Prélèvement d'eau souterraine <i>millions de m³</i>	2,51	2,26	3,13	3,92	4,41
Prélèvement d'eau d'une municipalité/ville ou d'un district <i>millions de m³</i>	4,22	4,20	4,12	4,16	3,86
Prélèvement d'eau usée traitée <i>millions de m³</i>	1,37	1,60	1,52	1,74	2,48
Prélèvement d'eau de ruissellement industrielle <i>millions de m³</i>	29,30	22,10	29,04	22,61	57,75
Intensité du prélèvement d'eau <i>m³/bep</i>	0,58	0,35	0,43	0,41	0,45 (A)
Eau retournée <i>millions de m³</i>	105,12	65,99	77,44	77,10	77,35
Consommation d'eau <i>millions de m³</i>	57,19	39,07	67,24	66,33	56,61
Intensité de la consommation d'eau <i>m³/bep</i>	0,20	0,13	0,20	0,19	0,19

Données sur la performance

Consommation d'eau douce <i>millions de m³</i>	36,80	22,40	46,52	51,60	31,04
Intensité de la consommation d'eau douce <i>m³/bep</i>	0,13	0,07	0,14	0,15	0,10
Total des terres perturbées <i>hectares cumulatifs</i>					
	23 613	23 960	33 772	34 525	34 993
Total des terres remises en état <i>hectares cumulatifs</i>					
	2 140	2 239	2 621	2 795	2 850
Total des déchets produits <i>milliers de tonnes</i>					
	2 148	2 123	2 487	2 420	2 683
Déchets dangereux produits <i>milliers de tonnes</i>					
	1 982	999	983	1 049	1 006
Déchets dangereux incinérés <i>milliers de tonnes</i>	3,60	3,54	4,14	3,46	3,04
Déchets dangereux injectés en puits profond <i>milliers de tonnes</i>	1 963	985	958	1 010	969
Déchets dangereux enfouis <i>milliers de tonnes</i>	12,01	7,25	6,16	7,55	5,66
Déchets dangereux éliminés ou traités d'une autre manière <i>milliers de tonnes</i>	3,15	3,27	15,04	28,22	28,30
Déchets non dangereux produits <i>milliers de tonnes</i>					
	167	1 124	1 503	1 371	1 676
Déchets non dangereux incinérés <i>milliers de tonnes</i>	0,69	0,09	0,17	0,02	0,00
Déchets non dangereux injectés en puits profond <i>milliers de tonnes</i>	0,87	986,85	1 315	1 174	1 596
Déchets non dangereux enfouis <i>milliers de tonnes</i>	161	135	179	184	76
Déchets non dangereux éliminés ou traités d'une autre manière <i>milliers de tonnes</i>	4,27	1,62	9,71	13,08	4,06
Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés <i>milliers de tonnes</i>					
	123,00	71,00	96,18	151,82	82,37
Conformité environnementale¹¹					
Non-conformité environnementale <i>nombre</i>	5	5	9	9	4
Amendes liées à la réglementation environnementale <i>milliers de dollars CA</i>	275	413	282	113	5 439
Déversements importants <i>nombre</i>	0	0	0	0	0
Indicateurs économiques¹⁴					
Produits des activités ordinaires et autres <i>millions de dollars</i>	26 968	32 079	38 986	38 989	25 052

Données sur la performance

Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux <i>millions de dollars</i>	9 150	9 245	10 573	11 244	9 927
Coûts liés aux employés <i>milliards de dollars</i>	3,40	3,20	3,30	3,60	2,80
Redevances et impôts payés <i>millions de dollars</i>	105	1 489	1 695	2 555	933
Distributions aux actionnaires et détenteurs d'obligations <i>millions de dollars</i>	2 889	3 069	3 230	3 439	2 554
Valeur économique non répartie <i>millions de dollars</i>	14 789	18 249	23 488	21 751	11 638
Valeur de l'entreprise <i>milliards de dollars</i>	88	89	76	81	52
Dépenses en immobilisations et frais de prospection <i>millions de dollars</i>	6 582	6 551	5 406	5 558	3 926
Contributions politiques <i>milliers de dollars</i>	3	0	0	0	0
Chaîne d'approvisionnement¹⁵					
Base totale de fournisseurs <i>nombre</i>	8 463	7 997	6 497	5 768	4 870
Base de fournisseurs autochtones <i>nombre</i>	58	55	85	88	104
Achats de biens et de services <i>milliards de dollars</i>	11,91	11,64	10,62	9,90	8,60
Dépenses totales auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	445	521	703	836	911
Dépenses directes auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	428	497	628	804	884
Dépenses indirectes auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	17	24	21	32	27
Investissements dans la collectivité¹⁶					
Contributions totales à des groupes sans but lucratif et à but lucratif et communautaires <i>milliers de dollars</i>	33 800	26 557	28 980	33 102	36 278
Valeur des dons en argent <i>milliers de dollars</i>	22 843	25 466	27 843	32 747	32 411
Valeur des dons en nature <i>milliers de dollars</i>	10 873	291	1 137	187	3 867
Valeur des dons en frais de gestion <i>milliers de dollars</i>	953	994	1 143	1 378	1 073
Valeur des ressources externes obtenues <i>milliers de dollars</i>	744	232	945	786	3 015
Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) <i>milliers de dollars</i>	10 164	16 600	18 455	20 255	19 000
Dons de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) <i>milliers de dollars</i>	14 881	16 649	15 817	15 143	17 637

Données sur la performance

Programme à l'intention des employés Sun-Actif					
Participation des employés %	-	27	26	29	34
Organismes soutenus nombre	-	1 271	1 377	1 501	1 935
Valeur des dons de Suncor et de la FSÉ milliers de dollars	-	1 668	2 822	2 660	2 954
Valeur des dons personnels des employés milliers de dollars	-	1 313	2 719	3 138	2 802
Heures de bénévolat nombre	-	80 706	73 259	96 067	73 979
Santé et sécurité¹²					
Fréquence totale des blessures entraînant un arrêt de travail nombre par 200 000 heures travaillées	0,04	0,03	0,03	0,04	0,04
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – employés nombre par 200 000 heures travaillées	0,04	0,03	0,02	0,06	0,06
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – entrepreneurs nombre par 200 000 heures travaillées	0,05	0,04	0,03	0,03	0,03
Fréquence totale des blessures consignées nombre par 200 000 heures travaillées	0,33	0,40	0,37	0,39	0,32
Fréquence des blessures consignées – employés nombre par 200 000 heures travaillées	0,27	0,30	0,30	0,39	0,29
Fréquence des blessures consignées – entrepreneurs nombre par 200 000 heures travaillées	0,36	0,45	0,41	0,39	0,34
Blessures graves et décès nombre (réel)	4	1	1	1	1
Décès nombre	0	1	0	1	2 (A)
Perte de confinement primaire (niveau 1 et 2) nombre	87	46	45	39	38
Effectif¹³					
Employés de Suncor nombre	13 243	12 649	12 626	13 483	13 035
Employés à temps plein nombre	12 888	12 389	12 317	13 004	12 489
Employés à temps partiel nombre	121	111	98	97	102
Employés temporaires/occasionnels nombre	252	149	211	382	444
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme nombre	757	809	559	534	235
Effectif syndiqué %	34,60	32,80	33,20	31,58	31,78
Nouveaux employés embauchés %	5,10	7,70	7,70	8,25	3,34

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2016	2017	2018	2019	2020
Nouveaux employés embauchés – hommes %	77,00	76,90	69,70	73,01	73,79
Nouveaux employés embauchés – femmes %	23,00	23,10	30,30	26,99	25,52
Roulement du personnel %	7,00	5,80	6,00	4,76	4,60
Roulement du personnel – hommes %	68,89	71,03	74,06	72,23	73,17
Roulement du personnel – femmes %	31,11	28,97	25,94	27,77	26,17
Diversité¹⁷					
Tous les employés					
Hommes %	75,50	76,20	76,80	75,27	76,15
Femmes %	24,50	23,80	23,20	24,58	23,71
Autochtones %	1,90	3,00	3,10	3,27	3,40
Minorités visibles %	12,60	14,70	12,60	11,81	12,88
Personnes handicapées %	0,82	0,68	0,67	0,74	0,76
Moins de 30 ans %	11,32	8,81	7,96	8,48	7,53
30 à 50 ans %	61,96	63,92	64,26	65,82	65,71
Plus de 50 ans %	26,71	26,10	26,11	25,56	26,77
Direction					
Hommes %	71,15	72,73	71,67	65,67	65,22
Femmes %	28,85	27,27	28,33	34,33	34,78
Conseil d'administration					
Hommes %	63,64	60,00	66,67	60,00	63,64
Femmes %	36,36	40,00	33,33	40,00	36,36
Rémunération des femmes par rapport à celle des hommes %	-	-	-	97	97
Direction %	-	-	-	96	97
Contributeur individuel %	-	-	-	97	96

Notes relatives aux données sur la performance

1 Aperçu

Les données sur la performance fournies dans les tableaux et graphiques de notre Rapport sur le développement durable comprennent des indicateurs sur la performance sociale, environnementale et économique pour l'année de déclaration 2020 avec des tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Les données économiques publiées sont alignées de façon uniforme sur notre Rapport annuel 2020. Ces notes fournissent des renseignements supplémentaires concernant les conditions limites spécifiques et les changements dans la méthodologie, les définitions, la structure des segments commerciaux ou les données historiques. Nous avons également mis en place nos propres lignes directrices et définitions internes pour la collecte de données et l'établissement de rapports.

2 Limites de déclaration

À l'exception des redevances, qui représentent la participation de Suncor dans les entreprises communes, les données sur la performance environnementale et sociale sont recueillies et publiées pour toutes les installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la part de Suncor), et nos actifs avec participation dans des coentreprises exploités par d'autres entreprises ne sont pas inclus (à l'exception de nos données sur les émissions de GES, qui sont maintenant publiées sur une base opérationnelle et de participation). Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur les tendances constantes année après année. Les données sur les installations achetées et ensuite exploitées par Suncor au milieu d'une année de déclaration sont établies au prorata à partir de la date d'acquisition.

3 Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (Sables pétrolifères – usine de base) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, les installations d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015) et l'infrastructure associée à ces actifs, mais ne comprend pas Syncrude.
- c. Amont (Fort Hills).
- d. Les données pour le secteur Amont (Sables pétrolifères – activités in situ) comprennent la production de bitume tirée des sables pétrolifères aux installations Firebag et MacKay River et l'infrastructure connexe.
- e. Le secteur Amont – Exploration et production (E et P) comprend :
 - Le NPSD Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, les copropriétaires sont parvenus à une entente de principe visant à restructurer la propriété du projet et à fournir du financement à court terme pour continuer à développer le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, avec l'intention de prendre une décision d'approbation à l'automne 2021.
 - Les actifs liés au gaz naturel du secteur E et P – Activités terrestres, Amérique du Nord exploités par Suncor. Les actifs ont fait l'objet d'un désinvestissement important de 2013 à 2015 et en 2018, Suncor a vendu ses propriétés minières dans le nord-est de la Colombie-Britannique à Canbriam Energy Inc.
 - Suncor détient une participation non exploitée dans d'autres actifs E et P au Canada et à l'étranger. Veuillez visiter www.suncor.com.
- f. Le secteur Aval (Raffinage et logistique) comprend des activités de raffinage à Montréal, à Sarnia, à Edmonton et à Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga, en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada et aux États-Unis (nouveau en 2019). Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles à www.suncor.com.
- g. Le secteur Carburants renouvelables et électricité comprend les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.
- h. À l'automne 2021, Suncor deviendra l'exploitant de Syncrude. La participation financière de Suncor demeurera la même – nous maintiendrons notre participation directe à 58,74 %. Toutes les données pour Syncrude seront incluses sur une base opérationnelle dans le rapport des prochaines années.

4 Notes sur la performance opérationnelle et la production

- a. Voir les Mises en garde, car les barils d'équivalent pétrole et les mètres cubes d'équivalent pétrole peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
- b. La production de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères est la production de pétrole brut synthétique sulfureux et peu sulfureux associée à l'exploitation minière, à l'extraction et à la valorisation et inclut des volumes non traités. La production présentée ici peut différer de celle présentée dans notre Rapport annuel 2020.
- c. La production de Fort Hills est une production de bitume léger partiellement valorisé associée au procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique.

Notes relatives aux données sur la performance

- d. La production in situ correspond aux ventes nettes de bitume associées au total des produits commercialisables de l'installation.
- e. La production sur la côte Est (Terra Nova) est la quantité totale de produits vendus, sans le combustible brûlé à la torche et produit à l'interne. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, les copropriétaires sont parvenus à une entente de principe visant à restructurer la propriété du projet et à fournir du financement à court terme pour continuer à développer le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, avec l'intention de prendre une décision d'approbation à l'automne 2021.
- f. La production nette du secteur Raffinage et logistique est déclarée à l'échelle de l'unité commerciale, c'est-à-dire que les transferts entre nos installations ont été retirés des totaux de production des installations.
- g. La production de l'usine d'éthanol de St. Clair correspond à l'éthanol produit et elle est convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, à valeur d'énergie équivalente.
- h. La production d'énergie éolienne, exprimée en mégawattheures, est la production tirée des parcs éoliens exploités par Suncor (en totalité et non ajustée pour la participation de Suncor).
- i. Des mélanges d'essence et d'éthanol sont fabriqués à nos raffineries de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.
- j. Les données sur la production ne correspondent pas à celles présentées dans notre Rapport annuel 2020 en raison des différentes limites de déclaration.

5 Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

5.1 Coefficients d'émission de GES

Les coefficients d'émission nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données disponibles sur les activités (c'est-à-dire, quantité de combustible consommé ou de produit obtenu). Le paramètre de mesure utilisé dans notre Rapport sur le développement durable pour les émissions de GES est exprimé en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Il s'agit de l'unité couramment utilisée pour la déclaration de GES qui représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que les GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport (à l'instar de nos rapports sur le développement durable de 2015 à 2020) utilise les PRP sur 100 ans publiés dans le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences en matière de déclaration des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont les émissions de méthane qui augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N₂O) ont légèrement diminué, ce coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leur PRP rajusté, mais cela a peu d'impact ou aucun impact important sur nos émissions totales de GES.

5.2 Mesure des sources d'émissions potentielles de GES

En tant qu'entreprise énergétique intégrée active dans de nombreux territoires et secteurs, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions propres à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de combustible propre à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire concerné. Comme exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodologies relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission propres aux combustibles, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation propre au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures, et non pas du volume de carburant. Bon nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des méthodologies et des coefficients d'émission particuliers pour calculer avec précision leurs émissions.

Nos installations utilisent principalement les protocoles et méthodologies exigés dans leur territoire d'exploitation. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il peut être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodologies normalisées pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, des coefficients d'émissions particuliers calculés à partir de données mesurées réelles sont privilégiés par rapport à des coefficients génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients propres à l'installation, puis des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, et finalement, les coefficients d'émission publiés pour les sources d'émissions restantes.

Notes relatives aux données sur la performance

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émission standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents combustibles et différentes installations selon une analyse de la composition du combustible. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

5.3 Rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont élaboré ou sont en train d'élaborer des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative au Québec et en Colombie-Britannique ont tous exigé que les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2020. L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émission normalisés utilisés conformément au règlement Technology Innovation and Emission Reduction Regulation (TIER). Chacune de nos installations qui fait une déclaration dans le cadre du TIER a fait l'objet d'une vérification favorable (approuvée) pour l'année de déclaration 2020 à un niveau d'assurance raisonnable.

5.4 Pratiques et méthodologies normalisées en matière de GES

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Voici une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- American Petroleum Institute Compendium of Greenhouse Gas Emissions Methodologies for the Oil and Natural Gas Industry, 2009
- US EPA Mandatory Greenhouse Gas Reporting Rule
- Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC
- World Business Council for Sustainable Development/World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004
- Environnement Canada, Rapport d'inventaire national : 1990-2007, Rapport 2009
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative (WCI) Design for the WCI Regional Program, July 2010
- National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming
- Final Essential Requirements for Mandatory Reporting – Amended for Canadian Harmonization, 2011
- Alberta Greenhouse Gas Quantification Methodologies (Technology Innovation and Emission Reduction Regulation) (Version 2.1)
- Western Climate Initiative (WCI) Final Essential Requirements of Mandatory Reporting: Amended for Canadian Harmonization, 2013
- Regulation respecting mandatory reporting of certain emissions of contaminants into the atmosphere 2020
- Exigences relatives à la quantification des gaz à effet de serre du Canada : Programme de déclaration des gaz à effet de serre, 2020
- Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, 1990-2018
- Canadian Association of Petroleum Producers Guide: Calculating Greenhouse Gas Emissions, April 2003

5.5 Notes complémentaires sur les GES

- a. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie est suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- b. Les émissions absolues d'éq. CO₂ représentent le total des émissions de portée 1 et 2 sans utilisation de crédit pour la production d'électricité sobre en carbone. Le crédit d'électricité est calculé en utilisant l'électricité produite par cogénération exploité par Suncor exportée vers le réseau de l'Alberta et l'intensité avec laquelle cette électricité est générée. Il est utilisé pour déterminer l'intensité des émissions de GES, pour nos actifs exploités.
- c. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
 - Les émissions absolues - actifs exploités représentent la totalité des actifs exploités.
 - Les émissions absolues - actifs avec participation sont basées sur la participation directe de Suncor dans les actifs exploités et non exploités.
- d. Le calcul de l'intensité totale de Suncor incorpore la production nette de l'installation, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché. L'intensité totale de Suncor n'équivaudra donc pas à la moyenne pondérée de l'intensité des unités commerciales.

Notes relatives aux données sur la performance

- e. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées à la centrale de cogénération de TransCanada, une tierce partie. Les unités de cogénération de Firebag sont détenues et exploitées par Suncor; par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.
- f. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions de GES directes du secteur Raffinage et logistique ne sont pas déduites des transferts de CO₂ à des tierces parties, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments.
- g. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont des émissions liées à l'énergie qui résultent de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (par exemple, achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et/ou à d'autres installations de Suncor. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- h. Les émissions de GES indirectes (portée 3) correspondent à notre catégorie 11, utilisation de produits vendus.
- i. Les émissions de portée 3 publiées dans la section des données sur la performance ne reflètent que les émissions de Suncor de catégorie 11 spécifiques à notre production en amont. Des renseignements supplémentaires sur les émissions de Suncor de catégorie 11 ont été déclarées dans les catégories suivantes dans le [Rapport climat 2021](#) en fonction des secteurs suivants de nos activités intégrées :
- Production – Amont : La majorité des volumes d'hydrocarbures produits à partir des actifs exploités et non exploités par Suncor sur la base d'une participation directe doivent être transformés en produits raffinés et éventuellement utilisés comme combustible. Les volumes de production de bitume de Firebag et du secteur Sables pétrolifères – Exploitation minière ont été ajustés pour tenir compte du coke brûlé et entreposé sur place. Les volumes de production de bitume de tous les actifs ont été réduits de 6 % pour tenir compte de la production d'asphalte en aval. Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for Oil and Natural Gas Industries (2009) de l'API et du modèle GREET.
 - Production des raffineries : Les émissions de GES de portée 3 pour les raffineries d'Edmonton, de Commerce City, de Sarnia et de Montréal ont été quantifiées en fonction des produits de chaque raffinerie sur une base annuelle, c'est-à-dire l'essence, les distillats et les combustibles (propane, butane, coke et mazout lourd). Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for Oil and Natural Gas Industries (2009) de l'API.
 - Ventes de produits de marque : Ventes de produits raffinés au détail au Canada et aux États-Unis; ventes en gros exclues. Les volumes de carburants renouvelables mélangés aux produits raffinés ont été soustraits des volumes totaux, car les carburants renouvelables ne produisent pas d'émissions de GES de portée 3 (catégorie 11).
- j. La cible en matière de GES de Suncor est conçue pour encourager les choix commerciaux qui permettent de réduire les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique global. Pour permettre un suivi de nos progrès, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données de la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions des actifs que nous détenons et exploitons, et à titre de nouveauté cette année, nous publions également nos données de GES sur une base de participation. Les données sur les émissions de nos partenaires n'ont pas été vérifiées et sont sujettes à changement. Les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.
- k. Des ajustements mineurs ont été apportés aux émissions de GES de Fort Hills pour 2019 en raison d'une correction de la méthode de quantification du gaz combustible afin de se conformer aux exigences du nouveau règlement (TIER). D'autres mises à jour (ajustements de l'utilisation du diesel et de l'essence, enquête sur les mises à l'air libre, mises à jour des coefficients d'émission, etc.) des données ont été effectuées, mais la modification des émissions n'en a été que marginale. Ces ajustements, bien que mineurs, ont également entraîné une modification non significative de nos émissions totales de GES déclarées à l'échelle de Suncor.

6 Notes sur la consommation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
- c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tierces parties. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et/ou à d'autres installations de Suncor.

Notes relatives aux données sur la performance

d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique de la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.

7 Notes sur les autres émissions atmosphériques

- a. Les émissions atmosphériques déclarées (NO_x , SO_2 et composés organiques volatils) comprennent celles à la source et non à la source.
- b. Nous présentons des données chaque année dans le cadre de l'inventaire national des émissions polluantes canadien et de l'inventaire des émissions toxiques des États-Unis (US Toxic Release Inventory), et des renseignements supplémentaires sur notre performance peuvent être obtenus en consultant ces mécanismes de déclaration.
- c. Les graphiques sur l'intensité des émissions de SO_2 et de NO_x comprennent seulement les données sur les installations qui représentent des sources considérables d'émissions pour notre entreprise. La précision de l'estimation des données pour l'intensité des émissions de composés organiques volatils pour le secteur Sables pétrolifères présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesure acceptés actuellement.
- d. Des ajustements mineurs ont été apportés aux émissions de SO_2 , de NO_x et de composés organiques volatils pour 2019 en raison d'une correction de la méthode de calcul pour les installations afin de mieux s'aligner sur les déclarations réglementaires. Ces ajustements ont également entraîné une modification de nos émissions atmosphériques totales déclarées à l'échelle de Suncor en 2019.

8 Notes sur la consommation et le retour d'eau

- a. Le prélèvement total d'eau est le prélèvement ou l'achat d'eau à partir de n'importe quelle source, que ce soit de façon permanente ou temporaire. On parle aussi de captage d'eau ou de prise d'eau. Les sources d'eau douce et non douce sont incluses.
- b. Le retour total d'eau est la somme des effluents et autres eaux quittant le périmètre d'une installation de l'entreprise et rejetés dans les eaux de surface ou souterraines ou transférés à des tierces parties au cours de l'année de déclaration.
- c. L'eau douce est caractérisée par une faible teneur totale en solides dissous, dont les limites sont définies par la réglementation dans le territoire de l'activité de Suncor. En l'absence de définition réglementaire de l'eau douce, on utilise par défaut celle du ministère de l'Environnement de l'Alberta, qui définit l'eau douce comme contenant moins de 4000 mg/l de matières dissoutes totales.
- d. La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée et reflète la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proximale ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.
- e. Graphiques sur la consommation et l'intensité de la consommation d'eau douce : Les données pour l'usine de base du secteur Sables pétrolifères et Fort Hills n'incluent pas les eaux de ruissellement industrielles, dont les volumes varient d'une année à l'autre en fonction des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau incluant les volumes d'eaux de ruissellement industrielles sont présentées dans les tableaux de données sur la performance. La méthodologie de mesure et d'estimation de l'eau pour certaines installations du secteur Raffinage et logistique présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.
- f. L'intensité de la consommation d'eau douce correspond au volume d'eau douce utilisé (en m^3) par volume de barils d'équivalent pétrole (bep).
- g. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation minière des sables pétrolifères inclut l'eau de surface, l'eau souterraine et les eaux de ruissellement industrielles, conformément aux permis de prélèvement d'eau, et varie d'une année à l'autre en fonction des précipitations. L'eau retournée comprend les eaux usées industrielles traitées et les eaux de ruissellement provenant de zones hors procédés qui sont recueillies, détournées et finalement rejetées dans l'environnement (c'est-à-dire dans la rivière Athabasca).
- h. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation in situ inclut l'eau prélevée de puits souterrains autorisés, les eaux usées traitées et les eaux de ruissellement industrielles.
- j. Les sources de prélèvement d'eau de surface et la destination de l'eau retournée pour les activités du secteur Raffinage et logistique varient selon l'emplacement de l'installation de raffinage.

9 Notes sur la gestion des déchets

- a. Les volumes de déchets dépendent des activités sur place ou de la maintenance périodique de l'équipement et peuvent varier d'une année à l'autre.
- b. Les déchets de l'exploitation in situ injectés en puits profond sont principalement attribuables aux opérations de purge dans le cadre de nos activités DGMV à Firebag et sont composés d'impuretés d'eau concentrées qui s'accumulent pendant le processus de génération de vapeur. Cette eau d'alimentation de chaudière est intentionnellement retirée des chaudières afin d'éviter une concentration d'impuretés pendant l'évaporation continue de la vapeur. Les méthodes d'élimination en puits profond de ce type sont sécuritaires, viables et correspondent aux paramètres de nos méthodes normales d'exploitation et nos activités se déroulent dans les limites d'élimination pour ces flux de déchets (établies par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta). Nos activités ont aussi des taux de recyclage de l'eau exceptionnellement élevés qui sont supérieurs aux niveaux réglementaires.

Notes relatives aux données sur la performance

- c. Les déchets dangereux sont définis comme étant dangereux, toxiques, répertoriés, prioritaires, spéciaux ou tout autre terme similaire utilisé par un pays, une autorité ou un organisme de réglementation approprié. En vertu du droit réglementaire, il s'agit de déchets qui, lorsqu'ils sont présents en quantités et concentrations suffisamment élevées, constituent une menace pour la santé humaine ou l'environnement s'ils sont mal entreposés, transportés, traités ou éliminés.
- d. Les déchets non dangereux sont considérés comme moins dangereux pour l'environnement ou la santé humaine selon la définition d'un pays, d'une autorité ou d'un organisme de réglementation approprié.

10 Notes sur la perturbation et la remise en état des terres et sur la gestion des résidus

- a. Le total des terres perturbées présenté dans le tableau de données sur la performance représente l'empreinte active totale des activités minières à notre usine de base, des activités à Fort Hills et des projets in situ approuvés, ce qui inclut les hectares cumulatifs pour les zones défrichées, les zones où le sol a été perturbé, les zones prêtes à être remises en état, les zones où le sol a été remis en place et les zones remises en état de façon permanente. Les catégories utilisées sont conformes à celles prescrites par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta pour les rapports annuels.
- b. Les terres remises en état sont des terres qui ne sont plus utilisées pour les mines ou les usines ou la production in situ et qui ont été remises en état de façon permanente ou temporaire. Cette valeur est un sous-ensemble de l'empreinte active totale. La remise en état est exprimée sous forme de nombre cumulatif. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter selon qu'une remise en état a été effectuée ou qu'une nouvelle perturbation de terres antérieurement remises en état a été nécessaire. Dans le cas des terrains remis en état de manière permanente conformément aux plans autorisés, les sols ont été remis en place et la végétation restaurée, mais ces zones n'ont pas été certifiées par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta.
- c. Données sur la remise en état pour l'exploitation minière et in situ présentées dans les graphiques sur les terres et la remise en état :
 - Les terres certifiées sont retournées à la Couronne et ne sont pas incluses dans l'empreinte active totale.
 - Les terres perturbées sont des terres dont on a perturbé le sol.
 - Les terres défrichées sont des terres dont on a retiré la végétation et dont les sols sont intacts.
- d. En Alberta, la réglementation relative à la sécurité des digues relève du Water (Ministerial) Regulation et est détaillée dans la Dam and Canal Safety Directive. Le règlement et la directive régissent les exigences en matière de sécurité des digues pour toutes les digues et tous les canaux de la province, y compris la définition des classifications des digues :
 - Un ouvrage « actif » est défini comme un ouvrage en exploitation pour la gestion continue des résidus ou progressant vers la fermeture.
 - Un ouvrage « inactif » est défini comme un ouvrage qui n'est pas en exploitation, mais qui n'est pas encore fermé.
 - Un ouvrage « fermé » ou une « surface remise en état » est défini comme un ouvrage dont on a achevé la fermeture, mais qui est toujours détenu par l'exploitant.
- e. En 2020, tous les bassins de résidus enregistrés auprès de l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta ont été réévalués, ce qui a entraîné une reclassification.

11 Notes sur la conformité environnementale

- a. En 2018, nous avons amélioré les indicateurs de la conformité environnementale que nous déclarons à l'échelle de l'entreprise, qui sont maintenant mieux alignées sur nos outils, processus et indicateurs internes ainsi que sur les normes de la Global Reporting Initiative. Nous mettons toujours l'accent sur la prévention des incidents et chaque déversement est consigné et fait l'objet d'une enquête. Nous déterminons ensuite les causes fondamentales du déversement et nous prenons des mesures afin de réduire les risques et les chances de récurrence. Nous ne disposons pas d'indicateurs historiques de la conformité environnementale faisant appel à cette méthodologie éprouvée; cependant, les données sur la conformité environnementale de l'année précédente sont disponibles dans les versions antérieures de notre Rapport sur le développement durable.
- b. Les données sur les cas de non-conformité environnementale sont conformes à notre tableau des risques (défini par Suncor) et aux principes directeurs pour la gestion des risques et représentent au minimum un déclencheur d'événements en cas de dépassement des limites réglementaires ou de non-conformité, entraînant une enquête réglementaire et la prise de mesures administratives et (ou) des sanctions plus sévères imposées à Suncor.
- c. Les amendes liées à la réglementation environnementale sont également alignées sur notre tableau des risques et correspondent aux sanctions financières imposées par l'organisme de réglementation ou les tribunaux et payées au cours de l'année de déclaration à la suite d'un cas de non-conformité ou de dépassement des limites réglementaires; y compris les sanctions administratives, mais non les contraventions.
- d. Les déversements importants sont des rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété nécessite plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété nécessite plus d'un an à atténuer. Il peut s'agir d'un déversement dans l'environnement ou dans un endroit qui ne contient habituellement pas la matière, comme stipulé dans la réglementation applicable au territoire géographique.

Notes relatives aux données sur la performance

- e. Nos indicateurs de la conformité environnementale à l'échelle de l'entreprise nous aident à identifier les incidents qui présentent le plus grand risque sur le plan environnemental et réglementaire. L'objectif de ces indicateurs est de tirer des leçons des incidents environnementaux afin d'empêcher qu'ils se reproduisent et de promouvoir l'application uniforme de mesures d'atténuation appropriées à l'échelle de l'entreprise.
- f. En 2020, l'organisme de réglementation a demandé une enquête plus approfondie et infligé des sanctions pour des incidents survenus en 2017, 2018 et 2019. Nous avons donc retraité les données sur les non-conformités environnementales des secteurs Sables pétrolifères, In Situ et Raffinage et logistique, et les données sur la performance à l'échelle de Suncor.
- g. La somme des amendes payées au cours de la période de déclaration est imputable à la violation des exigences relatives à l'eau et à l'air dans nos activités du secteur Raffinage et logistique (raffineries de Commerce City et de Sarnia).
- h. Tous les renseignements sur la conformité figurant dans le présent rapport sont basés sur les données au 4 mars 2021. Les données relatives à la conformité sont susceptibles d'être retraitées pour une année complète à mesure que les incidents sont mis à jour et reclassés afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.

12 Notes sur la santé et la sécurité

- a. Les données sur la santé et la sécurité du secteur Aval – Raffinage et logistique comprennent notre usine d'éthanol de St. Clair. Nos activités aux États-Unis suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes.
- b. Depuis 2018, les données sur la santé et la sécurité reflètent la nouvelle structure organisationnelle régionale pour les activités de Suncor dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB). Ces données reflètent maintenant les données sur la santé et la sécurité des activités de Fort Hills et des Services régionaux, une équipe qui offre des services de soutien pour les actifs de Suncor dans la MRWB.
- c. Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure professionnelle qui entraîne une perte de jours de travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) et divisé par les heures d'exposition réelles. Cela nous indique combien de travailleurs ont été blessés par tranche de 100 travailleurs. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- d. En 2018, un incident impliquant un entrepreneur qui avait été classé comme un cas de traitement médical est devenu un cas d'arrêt de travail en juillet 2019. Nous avons donc retraité la fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail des entrepreneurs en 2018 pour les Services régionaux et les données sur la performance à l'échelle de Suncor.
- e. La fréquence des blessures consignées est le nombre de blessures consignées (y compris les cas de traitement médical, d'affectation à des tâches modifiées et d'arrêt de travail) multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an divisé par le nombre réel d'heures d'exposition). Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs au cours d'une année civile. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- f. En 2018, un incident impliquant un employé qui avait été classé comme un cas de traitement médical a été déclassé comme un cas de premiers soins par le médecin de l'entreprise en septembre 2019. Nous avons donc retraité la fréquence des blessures consignées des employés en 2018 pour le secteur Aval et les données sur la performance à l'échelle de Suncor.
- g. Les incidents réels liés aux blessures graves et les décès (BGD) comprennent les types d'incidents suivants :
 - Décès
 - Toute blessure ayant nécessité des mesures de sauvetage immédiates sans lesquelles la victime serait probablement décédée (blessure mettant la vie en péril)
 - Toute blessure qui entraîne une déficience permanente ou à long terme ou la perte de l'utilisation d'un organe interne, de fonctions corporelles ou d'une partie du corps (blessure qui change une vie)
- h. Les entrepreneurs sont définis comme toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et/ou des services à Suncor.
- i. Les données sur les décès sont publiées pour les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) la personne responsable du lieu de travail, ou b) une personne désignée par écrit par la personne responsable du lieu de travail. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. En 2017, un entrepreneur a été mortellement blessé à l'intérieur d'une excavation. En 2019, un entrepreneur a été mortellement blessé à Fort Hills. En 2020, deux entrepreneurs ont été mortellement blessés à Fort Hills.
- j. Les événements de perte de confinement primaire de niveaux 1 et 2 en matière de sécurité opérationnelle sont des rejets non planifiés ou non contrôlés de toute matière à partir d'un confinement primaire entraînant des conséquences telles que spécifiées

Notes relatives aux données sur la performance

par la pratique recommandée 754 de l'American Petroleum Institute, deuxième édition, 2016 et le rapport 456 de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz : Process Safety Recommended Practice on Key Performance Indicators Version 2.0, 2018. Les données de perte de confinement primaire correspondent à la somme des événements de perte de confinement primaire de niveaux 1 et 2.

- k. Tous les renseignements relatifs à la santé et à la sécurité mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 1^{er} avril 2020. Les données relatives à la santé et à sécurité sont susceptibles d'être retraitées pour une année complète à mesure que les événements sont mis à jour et reclassés afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.

13 Notes sur l'effectif

- a. Les nouveaux employés incluent tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- b. Le roulement du personnel est le pourcentage d'employés qui quittent Suncor pour quelque raison que ce soit pendant l'année de déclaration. Seules les cessations d'emploi sont incluses pour les employés à temps plein et à temps partiel.
- c. Les employés de Suncor comprennent les employés permanents à temps plein ou à temps partiel, et les employés occasionnels et temporaires. Les employés en congé de maternité ou de paternité ou en congé personnel, ou absents en raison d'une invalidité de courte durée, mais pas ceux en congé d'invalidité de longue durée, sont considérés comme actifs et sont inclus dans les calculs.
- d. Les entrepreneurs ayant un contrat à long terme sont des travailleurs individuels embauchés à titre d'entrepreneurs pour participer à divers travaux de nature variable et à court terme, et ont été déterminés selon le nombre d'entrepreneurs occupant un poste à Suncor dans la structure organisationnelle. Cela ne comprend que les entrepreneurs indépendants, et exclut les services contractuels, les détaillants contractuels et les consultants.
- e. Les données sur l'effectif syndiqué ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats.
- f. Nous avons retraité le nombre total d'employés, d'employés temporaires/occasionnels et d'entrepreneurs à long terme de Suncor en 2019 pour les données sur la performance à l'échelle de Suncor afin d'assurer la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.
- j. Tous les renseignements relatifs à l'effectif mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2020. En 2020, les données sur l'effectif correspondent à celles présentées dans le Rapport annuel 2020.

14 Notes sur la performance économique

- a. Les données économiques sélectionnées ont été calculées conformément aux Normes internationales d'information financière. Pour la divulgation complète de nos informations financières, voir notre Rapport annuel 2020.
- b. Les charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux font l'objet de retraitements historiques en raison de reclassements dans notre état des résultats. Les coûts liés aux employés sont indiqués dans notre Rapport annuel sous la rubrique Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions. En règle générale, une portion des coûts liés aux employés est capitalisée dans le cadre des immobilisations.
- c. Les redevances et les impôts payés comprennent les montants remis aux administrations publiques, notamment l'impôt sur le revenu, l'impôt foncier et les autres impôts, les redevances à la Couronne, les primes de concession et les loyers.
- d. Conformément à la norme GRI 201-1, la valeur économique non répartie correspond à la valeur économique directe générée (produits) moins la valeur économique distribuée (charges d'exploitation, y compris les coûts liés aux employés, impôts et redevances payés, distribution aux actionnaires et investissements dans la collectivité).
- e. Les dépenses en immobilisations et frais de prospection incluent les intérêts capitalisés.
- f. En date du 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.

15 Notes sur la chaîne d'approvisionnement

- a. Dépenses totales auprès de fournisseurs autochtones :
 - Les dépenses directes sont considérées comme des contrats de travail passés directement avec une entreprise autochtone, y compris celles qui sont détenues à au moins 51 % par des personnes ou des organisations autochtones.
 - On considère comme dépenses indirectes la passation de contrats avec un fournisseur non autochtone qui sous-traite à une entreprise autochtone détenue à 51 % ou plus pour des travaux effectués pour le compte de Suncor, ou la passation de contrats avec un fournisseur autochtone qui détient une participation minoritaire dans une entreprise non autochtone ou avec un fournisseur non autochtone qui a conclu un accord commercial en vertu duquel les revenus tirés des travaux effectués pour Suncor retournent à la collectivité.

Notes relatives aux données sur la performance

- b. Les valeurs déclarées pour les revenus des fournisseurs autochtones reflètent les montants saisis dans notre système de gestion de données d'entreprise, moins la TPS de 5 %.
- c. L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration est basée sur la date du paiement, et non sur la date des services rendus.
- d. Tous les renseignements relatifs à la chaîne d'approvisionnement mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2020 et correspondent à ceux des rapports de gestion interne afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.

16 Notes sur les investissements dans la collectivité

- a. Depuis 2014, les valeurs relatives aux investissements dans la collectivité sont calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). La FSÉ est vérifiée annuellement par KPMG. La valeur des contributions totales comprend les dons en espèces, les récompenses pour les bénévoles et les dons en nature; elle comprend également, à compter de 2019, la contribution de Suncor par le biais des investissements dans la collectivité de Syncrude.
- b. La valeur des dons en temps est déclarée volontairement par les employés à Suncor. Les heures indiquées représentent généralement le temps qu'ont consacré les employés à du bénévolat pendant les heures de travail.
- c. La valeur des dons en frais de gestion de 2015 à 2020 ne comprend que la FSÉ.
- d. Les ressources externes obtenues représentent la valeur en argent et en nature générée en raison de l'initiative de Suncor, mais ne sont pas un coût pour l'entreprise (p. ex., depuis 2020, comprend les dons personnels des employés dans le cadre des programmes Sun-Actif; peut comprendre les dons d'aliments d'une activité de Suncor et les dons de contrepartie d'autres donateurs).
- e. La FSÉ a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, et la contribution de Suncor à la FSÉ correspond aux dons, au budget d'exploitation et au financement approprié d'un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels.
- f. Suncor a lancé un nouveau programme Sun-Actif à l'intention des employés en 2017, et les données pour les années précédentes ne sont pas disponibles. Les dons de Suncor et de la FSÉ comprennent les récompenses accordées par l'entreprise et les récompenses pour bénévoles. Les dons personnels des employés comprennent les dons des employés et des retraités et les dons effectués par l'intermédiaire du Portail de l'impact communautaire Sun-Actif.

17 Notes sur la diversité

- a. Certaines régions où nous menons des activités interdisent la collecte de renseignements sur le sexe; par conséquent, les données sur la diversité peuvent ne pas refléter la totalité de notre effectif en raison de la disponibilité des données. La diversité de l'effectif est calculée à partir des renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et les handicaps ne reflètent que les employés qui ont consenti à divulguer ces renseignements.
- b. Le personnel de direction s'entend des membres du comité de gestion et des membres du comité d'entreprise, c'est-à-dire vice-présidents et niveaux supérieurs.
- c. Tous les renseignements relatifs à l'effectif mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2020. En 2020, les données sur l'effectif correspondent à celles présentées dans le Rapport annuel 2020.
- d. Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes :
 - Aux fins de ce calcul, les femmes sont le numérateur et les hommes sont le dénominateur.
 - Le ratio ne tient compte que des employés à temps plein et à temps partiel, salariés et non syndiqués.
 - Les personnes de sexe inconnu et les informations insuffisantes sur l'échelle de rémunération ne sont pas incluses.
 - L'échelle de rémunération est utilisée pour calculer le ratio à chaque niveau de l'échelle de rémunération afin de regrouper les personnes ayant un salaire similaire. Une moyenne pondérée est appliquée à chaque niveau de l'échelle de rémunération pour obtenir le ratio global pour les catégories de la direction et des contributeurs individuels.
 - La conversion des salaires annuels a été appliquée sur la base du taux de conversion 2020 du service des Finances.

Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant



Ernst & Young LLP
Calgary City Centre
2200 – 215 2nd Street SW
Calgary, Alberta
Canada T2P 1M4

Tel: +1 403-290-4100
Web: www.ey.com

À l'intention de la direction de Suncor Energy Services Inc.

Étendue

Nos services ont été retenus par Suncor Energy Services Inc. (« Suncor ») aux fins de la réalisation d'une « mission d'assurance limitée », au sens des Normes internationales de missions d'assurance (ci-après, la « mission »), afin de faire rapport sur les principaux indicateurs de performance contenus dans le Rapport sur le développement durable 2021 et le Rapport climat de 2021 de Suncor (les « rapports »). L'étendue de notre mission, comme convenu avec la direction, englobait les indicateurs de performance suivants :

- Volumes traités et production nette en amont
- Production nette en aval
- Total de la production nette en amont et en aval
- Total des émissions de gaz à effet de serre (GES) (catégorie 1 et 2) issues de l'exploitation
- Intensité du total des émissions de GES issues de l'exploitation
- Prélèvement d'eau
- Intensité du prélèvement d'eau
- Décès
- Total des terrains perturbés (mine de base des sables pétrolifères et Fort Hills)
- Total des terrains réclamés (mine de base des sables pétrolifères seulement)

Les principaux indicateurs de performance (collectivement, l'« objet considéré ») sont plus amplement décrits à l'annexe 1.

Outre les éléments figurant au paragraphe précédent, qui précise l'étendue de notre mission, aucune procédure d'assurance n'a été mise en œuvre à l'égard des autres informations contenues dans les rapports, et, par conséquent, nous n'exprimons aucune conclusion sur celles-ci.

Critères appliqués par Suncor

Dans le cadre de la préparation de l'objet considéré, Suncor a appliqué les normes d'information en matière de développement durable de la Global Reporting Initiative (« GRI »), de même que les normes du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») (collectivement appelés les « critères » dans les présents rapports), lesquels sont plus amplement décrits à l'annexe 1.

Responsabilités de Suncor

Il incombe à la direction de Suncor de sélectionner les critères et de présenter l'objet considéré conformément à ceux-ci, dans tous ses aspects significatifs. Cela inclut la mise en place et le maintien des contrôles internes, la tenue de documents adéquats et l'établissement d'estimations qui sont pertinentes à la préparation de l'objet considéré, de sorte qu'il soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités d'EY

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion à l'égard de la présentation de l'objet considéré en nous fondant sur les éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons réalisé notre mission conformément à la Norme internationale de missions d'assurance (« ISAE 3000 révisée »), Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information. Selon cette norme, nous devons planifier et réaliser notre mission de façon à obtenir l'assurance limitée que l'objet considéré, dans tous ses aspects significatifs, est présenté conformément aux critères, en plus de délivrer un rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement, notamment de l'évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour exprimer nos conclusions sous forme d'assurance limitée.

Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle. En outre, nous avons les compétences et l'expertise requises pour mener cette mission de certification.

Nous appliquons la Norme internationale de contrôle qualité (ISQC) 1, Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen limité d'états financiers, ainsi que d'autres missions d'assurance et de services connexes, et, en conséquence, maintenons un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Description des procédures mises en œuvre

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent, en conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Nos procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance limitée sur lequel fonder nos conclusions et ne permettent pas d'obtenir tous les éléments probants requis pour exprimer un niveau d'assurance raisonnable.

Même si nous avons pris en considération l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction pour déterminer la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission n'a pas été conçue pour fournir une assurance quant aux contrôles internes. Nos procédures n'incluaient pas de tests des contrôles ou la mise en œuvre de procédures visant à vérifier l'agrégation ou le calcul des données dans les systèmes informatiques.

Une mission d'assurance limitée consiste à effectuer des demandes d'informations principalement auprès des personnes responsables de la préparation de l'objet considéré et des informations connexes, et à mettre en œuvre des procédures analytiques et autres procédures appropriées.

Nos procédures comprenaient ce qui suit :

- Demandes d'informations auprès de certains membres de la direction dans le but d'acquérir une compréhension des processus, des politiques et des contrôles en place en lien avec l'objet considéré;
- Demandes d'informations auprès des membres du personnel concernés qui sont responsables de l'objet considéré, y compris, le cas échéant, observer et inspecter les systèmes et les processus d'agrégation et de présentation des données;
- Évaluation sur la base d'échantillons de la validité des calculs effectués au moyen de procédures analytiques et de réexecutions limitées;
- Évaluation de la présentation de l'objet considéré dans les rapports.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Limites inhérentes

Les renseignements non financiers, comme l'objet considéré, font l'objet d'un plus grand nombre de limites inhérentes que les renseignements financiers, compte tenu des caractéristiques davantage qualitatives de l'objet considéré et des méthodes utilisées pour déterminer ces renseignements. L'absence d'un ensemble substantiel de pratiques établies sur lesquelles s'appuyer ouvre la porte à la sélection de techniques d'évaluation différentes mais acceptables, ce qui peut donner lieu à des évaluations significativement différentes et influencer sur la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Conclusion

Sur la base des procédures mises en œuvre et des éléments probants obtenus, rien ne nous porte à croire que l'objet considéré n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères.

The logo for Ernst & Young LLP is written in a black, cursive script font. The letters are connected and fluid, with a professional yet approachable feel.

Chartered Professional Accountants

Le 12 juillet 2021
Calgary, Canada

Rapport d'assurance du professionnel en exercice indépendant

Annexe 1

Notre mission d'assurance limitée a été réalisée à l'égard des principaux indicateurs de performance suivants :

Critères de la GRI ^{a)}	Critères du SASB ^{a)}	Indicateur de rendement	Étendue	Valeur déclarée (Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020)
GRI OG1	EM-EP-000.A	Volumes traités et production nette en amont	L'ensemble de l'entreprise	28,80 millions de m ³ de bep/année
GRI OG1	EM-EP-000.A	Production nette en aval	L'ensemble de l'entreprise	25,25 millions de m ³ de produits raffinés/année
GRI OG1	EM-EP-000.A	Total de la production nette en amont et en aval	L'ensemble de l'entreprise	47,54 millions de m ³ /année
GRI 305-1	EM-EP-110a.1 EM-RM-110a.1 EM-MM-110a.1	Émissions de GES (catégorie 1)	L'ensemble de l'entreprise	19 565 tonnes d'éq. CO ₂
GRI 305-2	EM-EP-110a.2 EM-RM-110a.2 EM-MM-110a.2	Émissions de GES (catégorie 2)	L'ensemble de l'entreprise	1 292 tonnes d'éq. CO ₂
GRI 305-4	EM-EP-320a.1 EM-RM-320a.1 EM-MM-320a.1	Intensité du total des émissions de GES issues de l'exploitation	L'ensemble de l'entreprise	66 kg d'éq. CO ₂ /bep
GRI 303-1	EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	Prélèvement d'eau	L'ensemble de l'entreprise	133,96 millions de m ³
GRI 303-1	EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	Intensité du prélèvement d'eau	L'ensemble de l'entreprise	0,45 m ³ /bep
GRI 403-2 GRI 403-9		Décès	L'ensemble de l'entreprise	2 personnes
GRI 304-1		Total des terrains perturbés	Mine de base des sables pétrolifères et Fort Hills	33 111 hectares cumulés ^{b)}
GRI 304-1		Total des terrains réclamés	Mine de base des sables pétrolifères	2 444 hectares cumulés ^{b)}

a) La norme peut inclure des exigences de présentation pour d'autres indicateurs de performance qui ne sont pas couverts par l'étendue de la présente mission d'assurance limitée. Les indicateurs de performance visés par l'étendue ont été détaillés dans l'annexe.

b) La valeur présentée diffère de la valeur indiquée dans les rapports, étant donné que les rapports comprennent des valeurs pour l'ensemble de l'entreprise. L'étendue de chaque indicateur de performance a été détaillée dans l'annexe.

Index du contenu GRI et SASB

Le présent Rapport sur le développement durable a été préparé conformément à ce qui suit :

- L'option de base des normes **GRI (Global Reporting Initiative)** et en utilisant aussi les éléments d'information propres au secteur pétrolier et gazier de la GRI. Cet index décrit ce qui suit :
 - normes GRI et sujets importants couverts dans le présent rapport
 - où trouver des renseignements supplémentaires dans ce rapport, autres communications publiques, ou omissions
 - normes qui ont été vérifiées à l'externe
- **Sustainability Accounting Standards Board (SASB)** à titre d'organisme le plus pertinent pour la création de valeur à long terme dans notre industrie. Nous considérons la divulgation comme une activité fondamentale dans le cadre de l'interaction avec les investisseurs et soutenons les efforts visant à assurer la cohérence et la comparabilité des données sur la performance en matière de développement durable. Compte tenu de la nature intégrée de notre entreprise, nous avons choisi de faire référence aux normes du SASB, notamment celles portant sur les mines et métaux, le secteur pétrolier et gazier – exploration et production, et le secteur pétrolier et gazier – raffinage et logistique. Toutes les valeurs classées dans la catégorie des activités intermédiaires

seront incluses dans la section raffinage et logistique. Nous continuerons à évaluer d'autres indicateurs du SASB aux fins de divulgation éventuelle dans de futurs rapports.

L'index des divulgations ci-dessous contient des informations et des liens supplémentaires qui se rapportent à du contenu spécifique du Rapport sur le développement durable 2021 et d'autres communications annuelles publiées par Suncor Énergie, qui fournissent des informations utiles pour une compréhension complète de l'entreprise.

Légende :

RDD – Rapport sur le développement durable 2021 de Suncor

RC – Rapport climat 2021 de Suncor

NA – Notice annuelle datée du 24 février 2021

CSPD – Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2021 de Suncor

RA – Rapport annuel 2020 de Suncor

CDP Climat – Réponse de Suncor en matière de changements climatiques dans le cadre du CDP 2021

CDP Eau – Réponse de Suncor en matière de sécurité de l'eau dans le cadre du CDP 2021

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Généralités			
	102-1	Nom de l'organisation	Suncor Énergie Inc.
	102-2	Activités, marques, produits et services	suncor.com
	102-3	Emplacement du siège social	Calgary (Alberta) Canada
	102-4	Emplacement des activités	suncor.com
	102-5	Propriété et forme juridique	NA (p. 5)
	102-6	Marchés desservis	suncor.com
	102-7	Taille de l'organisation	suncor.com RDD – Données sur la performance RA (p. 3)
EM-MM-000.B	102-8	Renseignements sur les employés et les autres travailleurs	RDD – Données sur la performance
	102-9	Chaîne d'approvisionnement	RDD – Chaîne d'approvisionnement
	102-10	Changements substantiels à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	RDD – Données sur la performance RA (p. 30 à 33)
	102-11	Principe ou démarche de précaution	RDD – Notre raison d'être et notre stratégie RC – Stratégie sur le climat
EM-EP-530a.1	102-12	Initiatives externes	RDD – À propos de notre rapport

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
	102-13	Adhésion à des associations	<p>Voici une liste d'organisme et d'associations commerciales dont nous sommes membres et qui sont susceptibles de se livrer à des activités de lobbying auprès des gouvernements.</p> <p>50 000 \$ – 100 000 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil canadien des affaires • Ceres • Colorado Petroleum Association • Denver Metro Chamber of Commerce • Association des consommateurs industriels de gaz • Strathcona Industrial Association • Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs <p>> 100 000 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association canadienne du propane • Association canadienne des producteurs pétroliers • Association canadienne des carburants • Colorado Asphalt Pavement Association • Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz • Sarnia Lambton Environmental Association • Forum économique mondial (déplacé vers plus de 100 000 \$) • Association minière du Canada (AMC) <p>Pour obtenir la liste des groupes qui reçoivent des fonds de la Fondation Suncor Énergie, veuillez consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada et chercher Suncor.</p> <p>Renseignements supplémentaires : RDD – À propos de notre rapport RDD – Données sur la performance</p>
	102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	RDD – Message de notre chef de la direction
	102-15	Principaux impacts, risques et occasions	RDD – Gouvernance d'entreprise RDD – Données sur la performance RDD – Gestion des risques RDD – Notre raison d'être et notre stratégie RC RA (p. 62 à 73)
	102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	Notre engagement envers l'intégrité et l'éthique est la base de notre Code des normes de pratiques commerciales et des directives et normes en matière de principe de l'entreprise qui l'appuient La raison d'être et les valeurs de Suncor La façon dont nous menons nos affaires Déclaration sur les normes de pratiques commerciales
	102-17	Mécanismes pour obtenir ou pour signaler des préoccupations relativement à l'éthique	Notre engagement envers l'intégrité et l'éthique est la base de notre Code des normes de pratiques commerciales et des directives et normes en matière de principe de l'entreprise qui l'appuient La Ligne d'assistance téléphonique en matière d'intégrité de Suncor est à la disposition de toute personne à l'interne ou à l'externe qui souhaite signaler ses préoccupations. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet aux pages 34 et 35 du document <i>La façon dont nous menons nos affaires</i> . La raison d'être et les valeurs de Suncor La façon dont nous menons nos affaires Déclaration sur les normes de pratiques commerciales
Gouvernance			
	102-18	Structure de la gouvernance	RDD – Gouvernance d'entreprise CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance et pages 8 à 13 pour obtenir des renseignements détaillés sur chaque membre du conseil

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
	102-19	Délégation des pouvoirs	<p>CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance : Surveillance des risques (p. B-9 à B-11)</p> <p>Au fil des années, des changements accrus apportés aux politiques et principes ainsi que l'activisme et l'incertitude liés aux processus de réglementation ont représenté l'ajout de risques significatifs d'ordre financier, social et climatique pour Suncor. Pour gérer ces risques, nous avons créé le processus intégré de gestion des enjeux politiques et réglementaires qui favorise une approche disciplinée pour gérer ces enjeux.</p>
EM-EP-530a.1 EM-RM-530a.1	102-20	Cadres dirigeants responsables des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	<p>CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance RDD – Gouvernance d'entreprise</p> <p>Nous avons plusieurs postes de direction de haut niveau dont les rôles comprennent la surveillance du développement durable dans l'entreprise, y compris, sans toutefois s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • chef de l'exploitation • chef du développement durable • vice-président, Développement durable
	102-21	Consultation des parties intéressées sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	<p>RDD – À propos de notre rapport CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance, Communications avec les parties intéressées et mobilisation des actionnaires</p>
	102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	<p>NA – Administrateurs et membres de la haute direction (p. 78 à 83) CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance et pages 8 à 13 pour obtenir des renseignements détaillés sur chaque membre du conseil</p>
	102-23	Président de l'instance supérieure de gouvernance	<p>CSPD – Annexe C : Description du poste de président du conseil indépendant (p. C-1)</p> <p>Aucun président d'un comité d'administrateurs n'est également un dirigeant de Suncor.</p>
	102-24	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	<p>CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance (p. B-2 à B-5) CSPD – Annexe C : Description du poste de président du conseil indépendant (p. C-1) CSPD – Annexe E : Lignes directrices du conseil (p. E-3 à E-4)</p>
	102-25	Conflits d'intérêts	<p>CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Conflits d'intérêts (p. B-17)</p>
	102-26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement de l'objectif, des valeurs et de la stratégie	<p>CSPD – Annexe E : Lignes directrices du conseil - Partie IV : mandat du conseil d'administration (p. E-4 à E-5)</p>
	102-27	Connaissance partagée de l'instance supérieure de gouvernance	<p>CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Orientation et formation continue (p. B-14 à B-15) RDD – Gouvernance d'entreprise</p> <p>De plus, notre conseil d'administration reçoit des rapports périodiques de notre chef du développement durable. Le comité Environnement, santé et prévention et développement durable du conseil d'administration reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.</p>
	102-28	Évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	<p>Le conseil participe à une auto-évaluation annuelle.</p> <p>CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Processus d'évaluation annuel (p. B-6 à B-7)</p> <p>L'information précise à propos des sujets abordés et des plans d'action proposés est confidentielle et non publiée.</p>

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
	102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	Le conseil d'administration supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques (p. B-9 à B-10)
	102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	Le conseil d'administration supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques (p. B-9 à B-10)
	102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Le conseil d'administration supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. CSPD – Annexe B : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques (p. B-9 à B-10)
	102-32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance à l'égard des rapports sur le développement durable	Notre équipe de leadership de la haute direction, qui comprend le chef de la direction, examine et approuve ces rapports avant leur publication.
	102-33	Communication des préoccupations majeures	Les préoccupations sont soulevées dans le cadre des processus internes de gestion des enjeux stratégiques et des processus de gestion des enjeux politiques et réglementaires sous la direction d'une instance de gouvernance. Le comité Environnement, santé et prévention et développement durable du conseil d'administration examine également l'efficacité avec laquelle nous atteignons les objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de développement durable. Ce comité reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.
	102-34	Nombre total et nature des préoccupations majeures	En 2020, les principaux enjeux touchaient de nouveau les changements climatiques et la transition énergétique, la sécurité personnelle et opérationnelle, les relations avec les Autochtones, l'éthique, la gérance des ressources en eau, la gestion des résidus et l'innovation. Des discussions approfondies, la fixation d'objectifs et des initiatives visant à aborder ces questions sont en cours et se poursuivront. RDD – À propos de notre rapport
	102-35	Principes de rémunération	CSPD – Rémunération du conseil d'administration et des membres de la haute direction (p. 17 à 55)
	102-36	Processus de détermination de la rémunération	CSPD – Rémunération du conseil d'administration et des membres de la haute direction (p. 17 à 55)
	102-37	Implication des parties intéressées dans la rémunération	CSPD – Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction (p. 16)

Interaction avec les parties intéressées

102-40	Liste des parties intéressées	Nos parties intéressées incluent : <ul style="list-style-type: none"> • Autochtones • collectivités • actionnaires • tous les paliers de gouvernement • organismes de réglementation • organisations non gouvernementales et groupes environnementaux • partenaires d'investissements dans la collectivité • groupes d'affaires • clients et fournisseurs • employés et leaders • pairs et concurrents • investisseurs institutionnels et socialement responsables • universitaires RDD – À propos de notre rapport
--------	-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-MM-310a.1	102-41	Pourcentage de l'effectif actif couvert par des conventions collectives	31,8 % RDD – Données sur la performance
EM-MM-310a.2		Nombre et durée des grèves et des lock-out	Aucun arrêt de travail n'est survenu au cours de l'année de déclaration en raison de grèves ou de lock-out.
	102-42	Identification et sélection des parties intéressées	RDD – À propos de notre rapport
	102-43	Approche en matière d'interaction avec les parties intéressées	RDD – À propos de notre rapport
	102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	RDD – À propos de notre rapport RDD – Relations avec les Autochtones RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle RDD – Gérance des ressources en eau RC

Pratiques d'établissement de rapports

	102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	RA (p. 30 à 32)
	102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre des enjeux	RDD – À propos de notre rapport RDD – Données sur la performance
	102-47	Liste des sujets importants	RDD – À propos de notre rapport
	102-48	Retraitement de renseignements	Les retraitements de renseignements fournis dans des rapports précédents et les raisons du retraitement se trouvent dans les notes du Rapport sur le développement durable 2021 qui appuient notre tableau de données sur la performance.
	102-49	Modifications touchant l'établissement de rapports	Les changements importants touchant la portée, le périmètre ou les méthodes de mesure apportés depuis les rapports précédents se trouvent dans les notes du Rapport sur le développement durable 2021 qui appuient notre tableau de données sur la performance.
	102-50	Période de déclaration	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020 (à moins d'indications contraires)
	102-51	Date du dernier rapport	Juillet 2021
	102-52	Cycle de déclaration	Annuel
	102-53	Personnes à contacter pour toute question sur le rapport	1-866- SUNCOR-1 (1-866-786-2671) ou envoyer un courriel à sustainability@suncor.com
	102-54	Conformité aux exigences de déclaration selon les normes GRI	RDD – À propos de notre rapport
	102-55	Index du contenu GRI	L'Index du contenu GRI est inclus dans l'annexe du Rapport sur le développement durable 2021 de Suncor ou est disponible en version à télécharger à sustainability.suncor.com .
	102-56	Vérification externe	Un tiers indépendant a vérifié les principaux indicateurs de performance sélectionnés pour le Rapport sur le développement durable. Le rapport de vérification et les indicateurs qui ont été vérifiés sont inclus dans l'annexe du Rapport sur le développement durable 2021 de Suncor ou sont disponibles en version à télécharger à sustainability.suncor.com .

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Approche en matière de gestion			
	103-1 103-2 103-3	Approche en matière de gestion pour les sujets importants	Notre approche en matière de gestion des priorités importantes liées au développement durable est présentée dans les sections ci-dessous du Rapport sur le développement durable 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • Message du chef de la direction • Approche éthique • Sécurité personnelle et opérationnelle • Changements climatiques • RC • Gérance des ressources en eau • Gestion des résidus • Relations avec les Autochtones RDD – À propos de notre rapport
Économique			
	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RDD – Données sur la performance RA
	201-2	Implications, possibilités et autres risques financiers découlant des changements climatiques	RDD – Message de notre chef de la direction RC CDP Climat – C2
	201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RA (p. 123 à 126)
	201-4	Aide financière d'un gouvernement	L'information sur le financement obtenu des gouvernements fédéraux (Canada) et provinciaux est déclarée publiquement et accessible par l'entremise du Commissariat au lobbying du Canada. Renseignements supplémentaires : RDD – À propos de notre rapport RDD – Données sur la performance
	203-1	Investissements en infrastructure et services	RDD – Investissements dans la collectivité RDD – Chaîne d'approvisionnement RDD – Relations avec les Autochtones RA
	203-2	Impacts économiques indirects importants	RDD – Investissements dans la collectivité RDD – Chaîne d'approvisionnement RDD – Relations avec les Autochtones RA
	204-1	Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	RDD – Chaîne d'approvisionnement RDD – Données sur la performance RA
Lutte contre la corruption			
	205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Code des normes de pratiques commerciales de Suncor AIF (p. 72-73)
EM-EP-510a.2 EM-MM-510a.1	205-2	Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur	RDD – Gestion des risques Code des normes de pratiques commerciales de Suncor Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor Directives et normes en matière de principe relatif à la prévention des paiements irréguliers de Suncor

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Comportement anticoncurrentiel			
	206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	<p>Code des normes de pratiques commerciales de Suncor Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor Directives et normes en matière de principe relatif à la prévention des paiements irréguliers de Suncor</p> <p>Aucune mesure d'application réglementaire entreprise pour une conduite anticoncurrentielle contre Suncor en 2020.</p> <p>Le code des pratiques commerciales de Suncor indique que Suncor doit, dans le cadre de ses activités, a) éviter toute pratique ou activité contrevenant à la loi sur la concurrence, et b) soutenir et encourager une économie concurrentielle.</p>
Émissions de gaz à effet de serre			
EM-EP-110a.1 EM-RM-110a.1 EM-MM-110a.1	305-1	(1) Émissions de portée 1 globales brutes (2) Pourcentage de méthane (3) Pourcentage couvert par la réglementation sur la limitation des émissions	<p>19 564 861 tonnes d'éq. CO₂ 1,3 % 100 %</p> <p>Les mesures réglementaires provinciales et fédérales limitant les émissions étaient en vigueur en 2020.</p> <p>Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance RC CDP Climat – (C7)</p>
EM-EP-110a.2 EM-RM-110a.2 EM-MM-110a.2	305-1 OG6	Répartition des émissions de portée 1 globales brutes : (1) Hydrocarbures brûlés à la torche (2) Autre combustion (3) Émissions de procédés (4) Autres émissions mises à l'air libre (5) Émissions fugitives (6) Autres	<p>19 564 861 tonnes d'éq. CO₂</p> <p>366 050 tonnes d'éq. CO₂ 15 878 190 tonnes d'éq. CO₂ 1 355 473 tonnes d'éq. CO₂ 307 619 tonnes d'éq. CO₂ 321 690 tonnes d'éq. CO₂ 1 355 841 tonnes d'éq. CO₂</p> <p>Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance RC CDP Climat – (C7)</p>
	305-2	Émissions de GES de portée 2	<p>1 292 000 tonnes d'éq. CO₂</p> <p>Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance RC CDP Climat – (C7)</p>
	305-3	Émissions de GES de portée 3	<p>122 900 000 tonnes d'éq. CO₂</p> <p>Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance RC CDP Climat – (C7)</p>
	305-4	Intensité des émissions de GES	<p>66 kg d'éq. CO₂/bep (11,0 g d'éq. CO₂/MJ)</p> <p>Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance RC CDP Climat – (C7)</p>
EM-EP-110a.3 EM-RM-110a.2 EM-MM-110a.2	305-5	Discussion à propos de la stratégie ou du plan à long et à court terme pour gérer les émissions de portée 1, objectifs de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs	<p>Renseignements supplémentaires : RDD – Notre raison d'être et notre stratégie RC CDP Climat – (C7)</p>

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Qualité de l'air			
EM-EP-120a.1 EM-RM-120a.1 EM-MM-120a.1	305-7	Profil d'émissions atmosphériques : (1) SO ₂ (2) NO _x (3) VOC (4) PM ₁₀ (5) H ₂ S	21 928 tonnes 33 660 tonnes 22 545 tonnes 2 388 tonnes 41 tonnes Renseignements supplémentaires : RDD – Qualité de l'air Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada Inventaire des émissions toxiques des États-Unis (US Toxic Release Inventory)
EM-RM-120a.2		Nombre de raffineries situées dans un secteur densément peuplé ou à proximité de celui-ci	Suncor exploite quatre raffineries à Edmonton (Alberta), à Sarnia (Ontario), à Montréal (Québec) et à Commerce City, au Colorado (États-Unis). Renseignements supplémentaires : suncor.com
Énergie			
EM-MM-130a.1	302-1 302-2	Consommation d'énergie : (1) Énergie totale consommée (2) Pourcentage d'électricité du réseau (3) Pourcentage d'énergie renouvelable	320,04 millions GJ 1,11 % 0,06 % Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C8)
	302-3	Intensité énergétique	1,07 GJ/bep Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C8)
	302-4	Réduction de la consommation d'énergie	339 174 GJ Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance CDP Climat – (C8)
Eau			
EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	303-1 303-2 303-3 303-4 303-5	(1) Prélèvement total d'eau douce (2) Consommation totale d'eau douce (3) Pourcentage recyclé (4) Pourcentage de chaque élément dans des régions où l'indice de stress hydrique est élevé ou extrêmement élevé	68 309 mégalitres/an 31 040 mégalitres/an Nous calculons le taux annuel moyen de recyclage de l'eau propre à chaque installation. Nous ne menons pas actuellement d'activités dans des zones soumises à un stress hydrique. Renseignements supplémentaires : RDD – Gérance des ressources en eau RDD – Données sur la performance CDP Eau – (E1)
EM-EP-140a.2	306-1	Rejets d'eau : (1) Volume d'eau produite et reflux généré (2) Eau rejetée (%) (3) Eau injectée (%) (4) Eau recyclée (%)	32 980 mégalitres/an Pas déclaré pour le moment Pas déclaré pour le moment Pas déclaré pour le moment Renseignements supplémentaires : RDD – Gérance des ressources en eau RDD – Données sur la performance CDP Eau – (E1)

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-MM-140a.2 EM-RM-140a.2		Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, aux normes et à la réglementation en matière de qualité de l'eau	Il n'y a eu aucun incident de non-conformité lié aux permis, aux normes et aux règlements sur la qualité de l'eau en 2020. Renseignements supplémentaires : CDP Eau – (E2) RDD – Données sur la performance
	306-5	Plans d'eau touchés par le déversement et/ou le ruissellement d'eau	CDP Eau – (E2) RDD – Gérance des ressources en eau RDD – Gestion des résidus
Déchets			
EM-MM-150a.1		Poids total des résidus, pourcentage recyclé	RDD – Gestion des résidus
EM-RM-150a.1	306-2 306-4	Déchets par type (1) Déchets dangereux produits (2) Déchets dangereux traités (3) Déchets non dangereux produits (4) Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés	1 006 milliers de tonnes Voir la ventilation des déchets dangereux traités dans la section sur les déchets des données sur la performance du RDD. 1 678 milliers de tonnes 82 milliers de tonnes Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance
Biodiversité			
EM-EP-160a.1 EM-MM-160a.1		Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	RDD – Gestion des risques RDD – Biodiversité Principe en matière d'environnement, de santé et de prévention de Suncor
EM-EP-160a.2 EM-MM-160a.4	306-3	Nombre de déversements d'hydrocarbures et volume global déversé, volume en Arctique, volume ayant une incidence sur les rives conformément aux classements ESI 810, et volume récupéré	Il n'y a eu aucun déversement important en 2020. Les déversements importants comprennent les rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété nécessite plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété prend plus d'un à atténuer. Il peut s'agir d'un déversement dans l'environnement ou dans un endroit qui ne contient habituellement pas la matière, comme stipulé dans la réglementation applicable au territoire géographique. Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance
EM-EP-160a.3 EM-MM-160a.3	304-1	Pourcentage de réserves prouvées (1) et probables (2) dans des sites désignés comme des aires protégées ou qui sont habités par des espèces menacées, ou à proximité de ceux-ci	Environ 50 % des concessions de sables pétrolifères de Suncor se trouvent dans l'aire de répartition du caribou des bois, ou à proximité de celle-ci, comme l'a démontré la Recovery Strategy for the Woodland Caribou, Boreal population (Rangifer tarandus caribou), au Canada (2012). La détermination considère que la région des sables pétrolifères regroupe 97,2 % des réserves totales d'hydrocarbures pour l'année 2020 et pose deux hypothèses. 1. Même si l'aire de répartition du caribou des bois de la forêt boréale ne répond pas parfaitement aux considérations décrites pour les zones protégées ou l'habitat des espèces menacées, elle devrait être considérée ici comme telle étant donné que la population de caribou des bois de la forêt boréale a été identifiée comme une espèce menacée conformément à la Loi sur les espèces en péril (LEP) du Canada. 2. Les réserves prouvées et probables sont réparties également dans les concessions de sables pétrolifères déterminées comme se trouvant dans l'aire de répartition du caribou des bois ou à proximité de celle-ci.

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
	304-2	Impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	RDD – Données sur la performance RDD – Biodiversité RDD – Utilisation des terres et remise en état
	304-3	Habitats protégés ou restaurés, total des terres remises en état	RDD – Utilisation des terres et remise en état RDD – Données sur la performance
	OG4	Évaluation et surveillance de la biodiversité	Parmi les principaux animaux sauvages observés, on retrouve le crapaud du Canada – une espèce classée comme potentiellement en péril en Alberta – et, entre 2015 et 2019, cinq espèces d'oiseaux en péril dans les habitats remis en état sur la concession de base de Suncor (hirondelle rustique, paruline du Canada, gros-bec errant, moucherolle à côtés olive et quiscale rouilleux), de même que trois espèces d'oiseaux en péril dans les habitats remis en état sur la concession de Fort Hills (paruline du Canada, moucherolle à côtés olive et engoulevent d'Amérique). RDD – Biodiversité
Emploi			
	401-1	Nouveaux employés embauchés et roulement du personnel	RDD – Données sur la performance
	401-3	Congé parental	RDD – Inclusion et diversité
Diversité et égalité des chances			
	405-1	Diversité des instances de gouvernance et des employés	RDD – Inclusion et diversité RDD – Données sur la performance RDD – Gouvernance d'entreprise CSPD – Annexe B – Inclusion et diversité (p. B-3 à B-5)
	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport à celle des hommes	RDD – Données sur la performance
Droits des peuples autochtones			
EM-EP-210a.3 EM-MM-210a.3	411-1	Discussion des processus d'interaction et des pratiques de diligence raisonnable en ce qui concerne les droits de la personne, les droits des Autochtones et l'exploitation dans des zones de conflit	En 2020, Suncor n'a fait l'objet d'aucun grief formel déclaré en lien avec des incidents de violation impliquant les peuples autochtones. Suncor travaille avec les collectivités autochtones pour répondre aux questions et aux préoccupations liées aux impacts environnementaux et sociaux de ses activités. Renseignements supplémentaires : RDD – Relations avec les Autochtones RDD – Droits de la personne Principe en matière de droits des Autochtones du Canada de Suncor Principe en matière des droits de la personne de Suncor
Relations avec les collectivités			
EM-EP-210b.1 EM-MM-210b.1	413-1	Discussion à propos du processus de gestion des risques et des occasions associés aux droits et aux intérêts de la collectivité	RDD – Relations avec les Autochtones
Politiques publiques			
	415-1	Contributions politiques	En date du 1 ^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques. RDD – Données sur la performance

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
Conformité			
	307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	RDD – Données sur la performance
	419-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation sociales et économiques	Aucune amende ou sanction non pécuniaire importante n'a été imposée à Suncor en 2020 pour cause de violation de lois ou de règlements.
Santé et sécurité au travail			
EM-EP-320a.1 EM-RM-320a.1 EM-MM-320a.1	403-9	(1) Taux global des incidents consignés (2) Taux de décès (3) Taux de fréquence des quasi-accidents (4) Moyenne d'heures de formation sur la santé, la sécurité et les situations d'urgence pour les employés (a) à temps plein, (b) à contrat, et (c) pour service de courte durée	0,32 par 200 000 heures travaillées 0,0057 par 200 000 heures travaillées 9,28 par 200 000 heures travaillées Pas déclaré pour le moment Renseignements supplémentaires : RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle RDD – Données sur la performance
EM-EP-320a.2 EM-RM-320a.2	403-4	Discussion à propos des systèmes de gestion utilisés pour intégrer une culture axée sur la sécurité sur l'ensemble du cycle de vie de l'exploration et de la production	RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle Objectif Zéro de Suncor
	403-1	Représentation des travailleurs dans des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction	Les effectifs de Suncor des secteurs Sables pétrolières, In situ, Exploration et production et Raffinage et logistique sont représentés par des comités mixtes officiels patron-travailleurs de santé et sécurité. Ces comités s'occupent des préoccupations en matière de santé et de sécurité afin de fournir des recommandations sur les mesures à prendre. Renseignements supplémentaires : RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle
EM-EP-540a.1 EM-RM-540a.1	OG13	Taux d'événements liés à la sécurité opérationnelle pour pertes de confinement primaire de grande conséquence (niveau 1) et de moindre conséquence (niveau 2)	38 événements de perte de confinement primaire (niveaux 1 et 2) RDD – Sécurité personnelle et opérationnelle RDD – Données sur la performance
Indicateurs propres au secteur pétrolier et gazier			
EM-EP-420a.3	OG2	Montant investi dans l'énergie renouvelable, revenus générés par les ventes d'énergie renouvelable	Le capital total investi dans l'énergie renouvelable s'élevait à 4,44 millions \$ CA, avec une valeur totale des compensations de 650 000 \$ CA. Ces chiffres reflètent le suivi par Suncor des compensations éoliennes dans l'ensemble de l'entreprise et la valeur qui en découle grâce aux revenus liés aux compensations de GES. Renseignements supplémentaires : RC
EM-EP-420a.4		Discussion sur la manière dont le prix et la demande d'hydrocarbures et/ou la réglementation du climat influencent la stratégie de dépenses en immobilisations pour la prospection, l'acquisition et le développement d'actifs	RC
EM-MD-540a.1		Nombre d'incidents consignés mettant en cause des pipelines, pourcentage important	0 consigné; 0 % important

Index du contenu GRI et SASB

Code SASB	Code GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
EM-MD-540a.2		Pourcentage des pipelines inspectés contenant du (1) gaz naturel et (2) du liquide dangereux	0 % 44 % Les pipelines titulaires d'un permis de Suncor en Alberta sont conformes aux pratiques rigoureuses en matière d'intégrité de l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) et de la norme de l'Association canadienne de normalisation (CSA Z662 - Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz). Dans le cadre du Programme de gestion de l'intégrité, Suncor effectue régulièrement des inspections approfondies de ses pipelines afin de s'assurer qu'ils fonctionnent de façon fiable et sécuritaire. Ces inspections comprennent des patrouilles aériennes, une surveillance des cours d'eau et des pentes, des inspections internes afin de détecter la présence de corrosion et d'autres anomalies et l'excavation des canalisations aux fins d'examen et de réparation, le cas échéant.
EM-EP-000.A	OG1	Production de : (1) pétrole (2) gaz naturel (3) pétrole synthétique (4) gaz synthétique	La production nette totale des secteurs Amont et Aval en 2020 a été de 299,02 millions de bep. Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance
EM-EP-000.B		Nombre de sites extracôtiers	suncor.com RA (p. 20 à 24)
EM-EP-000.C		Nombre de sites terrestres	suncor.com RA (p. 20 à 24)
EM-RM-000.A		Débit de raffinage de pétrole brut et d'autres charges d'alimentation	La production nette du secteur Aval (Raffinage et logistique) en 2020 a été de 158,81 millions de bep Renseignements supplémentaires : RDD – Données sur la performance
EM-RM-000.B		Capacité de raffinage	Suncor exploite quatre raffineries. La capacité d'exploitation est exprimée en barils par jour : • Edmonton (Alberta) : 142 000 • Montréal (Québec) : 137 000 • Commerce City (Colorado) : 98 000 • Sarnia (Ontario) : 85 000 RA (p. 30 à 31)
	OG3	Production d'énergie renouvelable	RDD – Données sur la performance
	OG5	Eau produite ou de formation	RDD – Données sur la performance
	OG7	Déchets de forage	RDD – Données sur la performance
	OG8	Composition des combustibles	RDD – Données sur la performance

Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU

Suncor soutient les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et partage l'avis selon lequel les entreprises ont un rôle important à jouer dans la poursuite de ces objectifs.

Les ODD définissent les priorités mondiales en matière de développement d'ici 2030. Ils s'attaquent aux défis à l'échelle mondiale, notamment ceux liés à la pauvreté, à l'iniquité, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix ainsi qu'à la justice et sont le reflet d'une conversation intégrée sur le développement durable. Le but est d'amener les entreprises, les gouvernements et la société civile à coopérer et à collaborer autour d'une série d'objectifs définis afin de favoriser un changement significatif.

Nous savons que les activités commerciales de Suncor peuvent avoir des impacts positifs comme négatifs à la lumière des objectifs de développement durable. Par l'intermédiaire de nos initiatives et activités, notre travail contribue à l'atteinte des 17 objectifs. Nous avons établi la priorité des secteurs d'intérêt de Suncor pour certains objectifs de développement durable et mis en évidence sa contribution concrète :

Objectif 5 : Égalité entre les sexes – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Stratégies d'inclusion et de diversité et plans d'action à l'échelle de l'entreprise.
- Formation sur la partialité inconsciente pour fournir des occasions d'apprentissage afin d'éliminer la partialité et de mieux comprendre les cultures.
- Tenue d'ateliers auxquels participent les employés et les leaders de Suncor pour veiller à ce que les employés se fassent entendre.

Objectif 6 : Eau propre et assainissement – Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

- Partenariat avec la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) pour atteindre l'objectif de la COSIA relatif à l'eau et fournir des technologies et des idées novatrices liées à l'eau pour améliorer l'efficacité dans l'industrie pétrolière et gazière.
- Sous les auspices de la COSIA, Suncor et les partenaires du Centre de technologie de la gestion de l'eau, Canadian Natural, Cenovus Energy Inc. (par le truchement de sa filiale Husky Oil Operations Ltd.) et CNOOC International, ont mis sur pied, au coût de 140 millions de dollars, un établissement de démonstration unique en son genre permettant aux entreprises partenaires du projet des sables pétrolifères de mettre à l'essai les technologies de traitement des eaux à une échelle commerciale : le Centre de technologie de la gestion de l'eau.
- Suncor participe à l'Athabasca Watershed Council, un conseil mutli-intervenants sans but lucratif de consultation et de planification de bassin versant qui évalue les changements s'opérant dans le bassin versant de l'Athabasca au fil du temps et

donne des conseils sur les mesures potentielles en matière de politiques et de gestion.

- Mise en œuvre de programmes de traitement et d'efficacité de l'eau à nos raffineries.

Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- Développement d'un portefeuille de technologies pour réduire l'intensité carbonique de la production de bitume, y compris le captage du carbone, et amélioration de la compétitivité des coûts.
- Notre portefeuille d'énergie renouvelable, incluant un partenariat avec la première Nation Aamjiwnaang dans le projet de parc éolien Adelaide près de Sarnia, en Ontario.
- Utilisation de la cogénération, une forme de production d'électricité de base efficace d'un point de vue carbonique à nos installatoin d'exploitation des sables pétrolifères et exportation de l'électricité excédentaire sobre en carbone vers le réseau provincial de l'Alberta.
- Investissements dans les combustibles liquides renouvelables, notamment la plus importante installation de production d'éthanol au Canada et investissements dans les technologies liées aux biocarburants.

Objectif 8 : Travail décent et croissance économique –

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- Partenariat avec des entreprises et des organismes comme Evok Innovations, COSIA et Clean Resource Innovations Network (CRIN) pour promouvoir et soutenir l'écosystème croissant d'entrepreneurs qui se consacrent à la recherche et au développement de solutions technologiques sur les énergies propres.
- Progression du Parcours vers la réconciliation de Suncor, anciennement l'objectif social, afin d'établir des partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones, notamment :
 - Une entente de partenariat dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew dans le nord de l'Alberta. L'entente relative au Projet d'agrandissement du Parc de stockage Est a été choisie comme exemple de meilleure pratique dans le cadre du Sustainable Development Goals Emerging Practice Guide par le réseau canadien du Pacte mondial des Nations unies, Global Compact Network Canada.
 - Une entente de partenariat dans PetroNor, un distributeur de produits pétroliers détenu et exploité par les Cris de la baie James au Québec.

Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU

Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- Membre fondateur du CRIN, un organisme qui se consacre à la création de connexions dans le secteur des ressources pour faire avancer les technologies à utiliser au Canada et sur les marchés mondiaux.
- Participation à Energy Futures Lab, une plateforme réunissant plusieurs parties intéressées qui a pour mission de favoriser l'harmonisation et la connectivité entre les secteurs, en établissant des liens entre les idées, les gens et les ressources d'une façon qui contribue au raffinement et au développement de solutions pour notre avenir énergétique.
- Participation au capital de Svante, entreprise spécialisée dans la technologie de captage du carbone, afin de mettre au point une technologie permettant de capter le CO₂ provenant des industries fortement émettrices, comme le ciment, l'acier et la production de pétrole et de gaz, à un coût inférieur à celui des méthodes actuelles.

Objectif 12 : Consommation et production responsables –

Établir des modes de consommation et de production durables

- Élaboration d'une stratégie en matière de développement durable pour la chaîne d'approvisionnement pour accélérer les progrès sur le plan des impacts environnementaux et sociaux de nos décisions liées à l'approvisionnement.
- Investissements dans des entreprises comme Enerkem Inc., un développeur et producteur de technologies de transformation des déchets en carburants et produits chimiques renouvelables.
- Partenariat pour la création de l'installation de Recyclage Carbone Varennes (RCV), qui sera fonctionnelle en 2023 et convertira des déchets commerciaux et industriels recyclables, ainsi que des déchets forestiers en biocarburants et produits chimiques renouvelables.
- Lancement du premier réseau pancanadien de bornes de recharge pour véhicules électriques grâce à Petro-Canada^{MC}.

Objectif 13 : Lutte contre les changements climatiques –

Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- Efforts actifs pour réduire l'empreinte carbone de nos activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services à faibles émissions de GES.
- Compréhension et production de rapports relativement à la résilience et au risque carbone et signataire du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD).
- Partenariat avec l'industrie pour lancer l'Alberta Carbon Conversion Technology Centre pour mettre à l'essai des technologies de captage de carbone et de conversion avec d'autres chercheurs et innovateurs. L'installation a été utilisée pour le NRG COSIA Carbon XPRIZE.

Notre approche en matière de développement durable continue de contribuer directement et indirectement au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Nous cherchons des occasions de partenariat pour favoriser le changement dans cette portée. Nous sommes engagés à appuyer certaines initiatives connexes, notamment :

- Les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. Notre engagement et notre implication relativement à ces principes sont intégrés dans l'ensemble de ce rapport.
- La volonté de l'Accord de Paris sur le climat de mener à l'élaboration de politiques visant à développer une économie sobre en carbone, comme le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.
- L'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation afin que les entreprises adoptent la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre de réconciliation pour nos relations avec les peuples autochtones au Canada.

Rapport de communication sur le progrès PMNU

Suncor a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) en 2001. Nous avons également intégré notre engagement et notre implication relativement aux principes du PMNU tout au long du rapport, et nous avons fourni les liens correspondant aux principes abordés dans le tableau ci-dessous.

Principes	Progrès
1 Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de la personne internationalement proclamés.	<p>À titre d'entreprise, Suncor a la responsabilité de respecter les droits de la personne et de ne pas se faire complice de violations des droits fondamentaux. Nous visons à éviter d'empiéter d'une façon quelconque sur les droits des autres et nous nous efforçons de corriger les torts que nous avons pu causer par suite de nos activités. L'engagement de Suncor à respecter les droits de la personne est fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et s'inspire des lois et des normes internationales.</p> <p>Nous sommes guidés par les principes et les normes publiés suivants : Code des normes de pratiques commerciales, Principe en matière des droits de la personne, Principe en matière de relations avec les groupes d'intérêt, Principe en matière de relations avec les Autochtones du Canada et notre Rapport sur le développement durable. Ces documents couvrent explicitement les règles, normes et comportements de base que tous les employés, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires commerciaux doivent respecter. Nous nous sommes engagés à fournir une formation et à communiquer notre approche en matière de droits de la personne dans le cadre de la mise en œuvre de ces principes.</p> <p>Le président et chef de la direction de Suncor doit veiller à la mise en place efficace des principes et rendre compte au conseil d'administration. Tous les employés de Suncor qui participent à des activités dont la gestion opérationnelle relève de Suncor sont chargés de l'application de ces principes.</p> <p>Nous incitons nos employés à signaler toute préoccupation concernant des infractions présumées à notre Code sans crainte de représailles des équipes et services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Direction• Services juridiques et conformité• Sécurité générale• Ressources humaines• Vérification interne <p>En outre, nous avons mis en place une ligne téléphonique sur l'intégrité accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine aux employés, aux entrepreneurs et au grand public. Tous les signalements sont pris au sérieux et la Sécurité générale ou les Ressources humaines mèneront une enquête. Le comité de vérification est régulièrement mis au fait des activités concernant la ligne téléphonique sur l'intégrité. Conformément au Code, le vice-président responsable de la Vérification interne est chargé de gérer la ligne téléphonique sur l'intégrité et de s'assurer que toutes les violations présumées du Code font l'objet d'une enquête.</p>
3 Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et reconnaître effectivement le droit de négociation collective.	<p>Les normes de travail fédérales sont établies en vertu de la partie III du Code canadien du travail, qui définit les normes minimales que doivent respecter les employeurs et les employés sous réglementation fédérale. L'engagement de Suncor à fournir un environnement exempt de harcèlement, de violence, d'intimidation et d'autres comportements perturbateurs est décrit dans le Principe sur un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence de Suncor.</p>
4 Les entreprises doivent éliminer toutes les formes de travail forcé et obligatoire.	<p>Tel qu'il est énoncé dans le Principe en matière des droits de la personne de Suncor, les principes d'emploi de Suncor sont conformes à toutes les lois nationales applicables et respectent les normes du travail internationalement reconnues, y compris celles concernant la liberté d'association et la négociation collective, la non-discrimination, le travail forcé et la présence de travailleurs mineurs sur le lieu de travail. Un processus d'évaluation de l'impact sur les droits de la personne, entrepris régulièrement, est essentiel pour identifier, prévenir, atténuer et réparer nos impacts éventuels sur les droits de la personne.</p>
5 Les entreprises doivent garantir l'abolition effective du travail des enfants.	
6 Les entreprises doivent éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	<p>Conformément au document publié La façon dont nous menons nos affaires, peu importe où elle exerce ses activités dans le monde, Suncor s'engage à faire en sorte que ses relations d'affaires soient justes, honnêtes et éthiques. Quiconque travaille avec nous est tenu de toujours exercer des activités commerciales dénuées de corruption. Tous les pays où Suncor mène des activités ont des lois anticorruption qui interdisent d'offrir un paiement, un cadeau ou un autre avantage à un fonctionnaire ou à une personne du secteur privé en échange d'un traitement de faveur.</p> <p>Le Code des pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor traite de sujets tels que la sécurité, les droits de la personne, le harcèlement, la corruption et les renseignements confidentiels, entre autres. Il renforce également notre engagement en faveur du développement durable et encourage nos partenaires commerciaux à travailler avec nous pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités dans lesquelles nous travaillons et de favoriser collectivement la croissance économique. Le respect du Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs est une condition standard de tous les contrats de la chaîne d'approvisionnement de Suncor.</p>

Rapport de communication sur le progrès PMNU

Principes	Progrès
	<p>Suncor est une grande entreprise ayant des activités dans différentes régions géographiques et un effectif composé de personnes de diverses origines démographiques et ethniques. En demeurant à l'écoute de nos employés, nous remettons en question les présomptions, nous prenons connaissance des obstacles et nous sommes honnêtes avec chacun tout en continuant de créer concrètement un lieu où il fait bon travailler pour tous. Notre Principe d'inclusion et d'égalité des chances et la norme Lieu de travail respectueux qui l'appuie témoignent de notre engagement en faveur de l'inclusion, de l'équité et de la diversité.</p> <p>Suncor est membre de l'Association minière du Canada et rend compte chaque année des résultats obtenus dans le cadre des protocoles Vers le développement minier durable (VDMD), notamment en ce qui concerne la prévention du travail des enfants et du travail forcé.</p>
<p>7 Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis environnementaux.</p> <p>8 Les entreprises doivent prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.</p> <p>9 Les entreprises doivent encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</p>	<p>Notre raison d'être consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.</p> <p>Suncor utilise une approche axée sur la gestion des risques et le développement durable pour anticiper, prévenir et atténuer les atteintes à la santé, à la sécurité ou à l'environnement, tel qu'il est énoncé dans son Principe relatif à l'environnement, la santé et la prévention. Suncor identifie et met en œuvre de manière proactive les possibilités de :</p> <ul style="list-style-type: none">• développer l'énergie d'une manière qui renforce la prospérité économique, favorise le bien-être social et préserve un environnement sain• conserver l'énergie• réduire la consommation d'eau• réduire les émissions atmosphériques• réduire au minimum la perturbation des terres et d'accélérer leur remise en état• réduire les déchets• tirer parti d'une approche axée sur le cycle de vie• mettre à profit les avancées technologiques <p>Nous nous efforçons de réduire l'impact de nos activités grâce à la recherche scientifique et aux meilleures pratiques de gestion, tout en nous associant à des pairs pour réduire les effets cumulatifs du développement.</p> <p>Nous participons au défi mondial pour lutter contre les changements climatiques en tirant parti de la technologie et des occasions d'innovation pour mettre en place un système énergétique sobre en carbone. Dans le but de devenir une entreprise n'émettant aucune émission nette de GES d'ici 2050, nous déployons des efforts pour réduire nos émissions en continuant de stimuler l'amélioration de l'efficacité opérationnelle tout en accélérant l'adoption de nouvelles technologies. Nous mesurons notre progrès par rapport à un objectif de réduction annuelle des émissions à l'échelle de notre chaîne de valeur de 10 mégatonnes d'ici 2030. Suncor dirige de nombreuses études et projets technologiques, ou y participe, par l'intermédiaire de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), une alliance de sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères. En mettant l'accent sur les secteurs environnementaux des gaz à effet de serre, des terres, des résidus, de l'eau et de la surveillance, la COSIA réunit des personnes et des ressources pour faire face à des défis environnementaux spécifiques et écourter les délais d'innovation dans l'ensemble de l'industrie des sables pétrolifères.</p> <p>Par l'entremise de notre Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs, nous nous attendons à ce que nos partenaires commerciaux s'alignent sur notre approche en matière de développement durable et à ce que nous collaborions pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités où nous travaillons et de contribuer tous ensemble à la croissance économique.</p>
<p>10 Les entreprises doivent agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion.</p>	<p>Notre Code des normes de pratiques commerciales stipule que les employés et les entrepreneurs ne doivent jamais offrir ou accepter un quelconque type de paiement inapproprié, y compris des pots-de-vin, des ristournes ou des paiements de facilitation. En outre, ne jamais faire de dons à des partis politiques ou à des organismes de bienfaisance en dehors du processus de dons de l'entreprise.</p> <p>Le Principe relatif à la prévention des paiements irréguliers de Suncor interdit au personnel de Suncor de faire usage, directement ou indirectement, de fonds, d'installations ou de biens appartenant à l'entreprise à des fins illégales ou inappropriées, notamment la corruption, les pots-de-vin ou les détournements de fonds à des fins personnelles ou commerciales ou pour dissimuler des paiements injustifiés.</p> <p>Le document publié La façon dont nous menons nos affaires – Travailler avec Suncor, qui découle du Code des normes de pratiques commerciales de Suncor, le mentionne, et peu importe où nous exerçons nos activités dans le monde, nous nous engageons à faire en sorte que nos relations commerciales soient équitables, honnêtes et éthiques.</p>

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable 2021 de Suncor contient des renseignements prospectifs (collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines. Les énoncés prospectifs stipulés dans le Rapport sur le développement durable 2021 de Suncor comprennent des références à ce qui suit : l'attente selon laquelle Suncor deviendra une entreprise carboneutre d'ici 2050 et qu'elle contribuera de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette; la croyance selon laquelle un monde carboneutre et la contribution de Suncor à sa concrétisation créeront de la valeur pour ses actionnaires, ses clients et la société en général; la croyance selon laquelle l'entreprise maintiendra et optimisera ses activités de base tout en améliorant sa compétitivité sur les plans des coûts et du carbone; la croyance selon laquelle Suncor accroîtra les activités à faibles émissions de GES qui contribueront concrètement aux bénéficiaires et au flux de trésorerie; l'attente selon laquelle nous renforcerons les liens avec nos clients grâce à de nouveaux produits et services sobres en carbone; la croyance selon laquelle Suncor réalisera un rendement et une divulgation des facteurs ESG de calibre mondial tout en étant reconnue comme un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique; la croyance selon laquelle Suncor continue de faire progresser sa stratégie afin d'assurer la croissance de l'entreprise et de renforcer sa capacité à fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens; l'attente selon laquelle nous atteindrons des réductions annuelles des émissions de 10 mégatonnes dans l'ensemble de notre chaîne de valeur d'ici 2030; la croyance selon laquelle nous atteindrons nos objectifs de carboneutralité au moyen de trois voies intégrées : réduire les émissions dans nos activités de base grâce à des améliorations liées à l'efficacité énergétique, à la substitution du carburant, ainsi qu'au captage et au stockage du carbone; l'élargissement de nouveaux secteurs d'activité liés à l'électricité à faibles émissions, aux carburants renouvelables et à l'hydrogène; et la mobilisation de nos clients et d'autres parties intéressées à l'égard de la réduction des émissions; l'attente selon laquelle des initiatives comme le projet de remplacement des chaudières à coke de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères généreront 800 mégawatts d'électricité sobre en carbone et permettront d'éliminer des millions de tonnes d'émissions de GES chaque année; l'attente liée à nos plans de partenariat avec ATCO dans le cadre d'un projet potentiel de calibre mondial de production d'hydrogène en Alberta; l'attente selon laquelle nos plans visant l'intensification de notre engagement auprès des autorités et collectivités locales permettront de fournir des renseignements opportuns, transparents et accessibles au sujet de nos activités et des améliorations que nous apportons pour réduire notre impact environnemental et pour assurer la sécurité des collectivités; la croyance selon laquelle nous transformons notre culture pour accroître l'inclusion, la diversité et le sentiment d'appartenance au travail et dans le monde qui nous entoure; la croyance selon laquelle Suncor développera ses activités dans les segments qui font déjà partie intégrante de ses affaires et qui ont le potentiel d'améliorer le rendement de ses activités de base en matière de coûts et de marge tout en renforçant son rendement environnemental; la croyance selon laquelle nous avançons vers l'adoption de normes mondiales pour une divulgation améliorée des données sur le développement durable et la simplification du paysage de déclaration commercial; la croyance en notre objectif de réduction des émissions de nos activités actuelles et d'élargissement de notre offre énergétique vers des activités à faibles émissions afin de fournir l'énergie dont le monde a besoin; la croyance et l'attente entourant l'objectif de Suncor de concrétisation de la carboneutralité d'ici 2050 et de réductions des émissions annuelles de 10 Mt à l'échelle de sa chaîne de valeur d'ici 2030; que Suncor s'efforce d'être un chef de file de l'industrie dans le développement durable de l'énergie en améliorant continuellement son rendement en matière d'émissions, de consommation d'eau, de remise en état des terres et de biodiversité; la croyance selon laquelle la lutte aux changements climatiques et l'approvisionnement en énergie à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) dont le monde a besoin nécessite des investissements, des percées technologiques, des innovations en matière de produits, un soutien réglementaire et des partenariats de collaboration; que nous déployons des efforts pour suivre les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat; que nous travaillons à diminuer nos émissions et aidons les autres à réduire les leurs en répondant aux besoins énergétiques croissants; que Suncor déploie des efforts pour réduire les émissions atmosphériques découlant de ses activités au moyen de l'excellence opérationnelle, de la conception de projets et de la technologie, et de l'importance de cette gestion; que nous continuons de mener des tests et des projets pilotes liés à de nouvelles technologies afin de mieux comprendre les émissions atmosphériques; que Suncor met en œuvre un programme de contrôle de l'air dans la région de Commerce City et du nord de Denver; la croyance selon laquelle le passage vers une économie circulaire peut être essentiel à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et au rendement environnemental; que nous travaillons à prévenir les déversements et les rejets et la façon de faire; que nous nous engageons à améliorer de façon continue notre capacité de prévention des déversements et d'intervention en cas de déversement; la croyance que compte tenu de l'ampleur et la complexité de nos activités, nous devons améliorer constamment nos pratiques de déclaration et nos efforts d'atténuation afin de réduire davantage le nombre de déversements et leur volume; la croyance selon laquelle l'eau est une ressource précieuse et commune qu'il faut gérer avec prudence, conformément à une approche équilibrée, intégrée et durable; la croyance selon laquelle il est important de trouver des moyens d'améliorer sans cesse l'efficacité de l'utilisation que nous faisons de l'eau (dont la limitation des prélèvements d'eau et l'optimisation du recyclage) et de relâcher l'eau de nos installations en toute sécurité; la croyance selon laquelle notre culture de discipline opérationnelle et d'amélioration continue guide la manière dont nous gérons l'utilisation de l'eau, réduisons les effets de nos activités et protégeons l'environnement; la croyance selon laquelle le rejet des eaux fait partie de la gestion responsable des ressources en eaux et est essentiel pour réussir la remise en état et la clôture; l'attente selon laquelle nous continuerons d'explorer et de mettre en œuvre des initiatives locales qui entraîneront une utilisation de l'eau plus efficace; l'attente selon laquelle nous continuerons de surveiller l'état du bassin tout en concentrant nos efforts sur la mise en œuvre d'une innovation de pointe à

Mises en garde

nos installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau; la croyance selon laquelle la remise en état des bassins de résidus nécessite un apprentissage, une collaboration et une innovation incessants; que nous travaillons à traiter et assécher les résidus liquides afin de nous conformer aux plans de remise en état et de favoriser la biodiversité dans les régions où nous exerçons nos activités; l'attente selon laquelle la tenue de tests industriels régionaux continuera d'avoir lieu une fois par année et Suncor procédera à son premier test régional avec les parties intéressées externes à l'automne 2022; l'attente selon laquelle les dernières mesures à prendre auprès du gouvernement de l'Alberta relativement aux certificats de remise en état sont prévues pour l'été 2021; une fois l'approbation obtenue, le terrain sera retourné à la Couronne; l'attente selon laquelle les semis prévus pour les travaux de remise en état de 2020 seront plantés en 2021; que Suncor s'engage à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous ses secteurs d'activités; la croyance selon laquelle nous améliorons notre formation liée aux enquêtes sur les incidents pour intégrer les leçons apprises dans nos méthodes de travail et mettre en place des mesures d'atténuation; l'attente selon laquelle Suncor favorise une culture de bien-être qui soutient sa main-d'œuvre et lui permet de donner le meilleur d'elle-même chaque jour, dans son milieu de travail, à la maison et dans ses collectivités; que nous continuons d'évaluer les besoins des membres de notre personnel et d'offrir de l'aide pour axer les efforts sur le bien-être général, notamment le mieux-être psychologique; que nous procédons à une planification en vue des besoins futurs de la main-d'œuvre; que nous travaillons à créer un milieu de travail plus stimulant et productif; l'attente et la croyance entourant la planification en vue des besoins futurs de la main-d'œuvre; que nous travaillons à créer un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent respecté, digne de confiance, en sécurité et soutenu, et où ses opinions comptent; que nous déployons des efforts pour exploiter le plein potentiel de nos employés et obtenir la certification Great Place to Work, un indicateur d'une entreprise plus inclusive et axée sur la confiance; que nous travaillons pour mettre en place un milieu de travail plus inclusif et perfectionner les compétences nécessaires pour interagir adéquatement avec les peuples autochtones; que nous espérons fournir un portrait plus complet des répercussions et des progrès que nous réalisons relativement à l'objectif social sur le Parcours de réconciliation; l'attente selon laquelle Suncor se concentre davantage sur ce que nous apprenons et sur le partage de ces expériences par l'intermédiaire de la narration, en s'appuyant sur la tradition orale autochtone; la croyance selon laquelle l'environnement de travail inclusif et diversifié de Suncor contribue à un bon rendement commercial, nous différencie dans nos collectivités, et nous aide à attirer et à maintenir en poste des employés autochtones qui veulent mener des carrières enrichissantes à long terme; que l'objectif du programme Favoriser l'innovation et surmonter les obstacles est d'appuyer des initiatives visant à soulever ou réduire les obstacles auxquels font face les étudiants et les membres de la collectivité qui désirent participer à des initiatives liées à l'enseignement postsecondaire; que nous visons à accroître la capacité d'innovation sociale au sein des collectivités et de Suncor dans le cadre de notre stratégie; que dans le but d'inspirer les Canadiens à apporter leur aide, la Fondation proches aimants travaillera à amasser des fonds pour favoriser et amplifier le travail des organismes de bienfaisance au Canada; que nous travaillons à harmoniser nos méthodes avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies; la croyance selon laquelle grâce à une structure de gouvernance d'entreprise solide et un engagement à s'occuper des enjeux ESG au moyen de diverses perspectives, Suncor est en bonne position pour être une entreprise énergétique durable pour les années à venir; la croyance selon laquelle une collaboration avec les autres nous aidera à trouver des solutions à nos enjeux communs; que nous travaillons à faire en sorte que Suncor soit considérée comme un leader commercial canadien sur tous les aspects du développement durable – économiques, environnementaux et sociaux – que sa participation et sa contribution soient appréciées et influentes dans le cadre de la transformation du système énergétique; et la croyance en la participation de nos employés et la création d'une culture encourageant la rétroaction.

De telles déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visé », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les effets nuisibles actuels et potentiels de la pandémie du nouveau coronavirus; les prix des marchandises, ainsi que les taux d'intérêt et de change; le rendement des actifs et de l'équipement;

la rentabilité des capitaux et les économies; les lois en vigueur et les politiques gouvernementales, les taux de production futurs; le caractère suffisant des dépenses en immobilisations budgétisées dans l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; le respect des tiers des obligations qu'ils ont à l'égard de Suncor; l'élaboration et l'exécution des projets; la réception, dans les délais fixés, des approbations de nature réglementaire et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et le rendement de la technologie; la croissance de la population et sa dynamique; les hypothèses liées aux scénarios d'avenir énergétique à long terme; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés prospectifs, le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment. Les risques, incertitudes et autres

Mises en garde

facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales en général, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change (en raison notamment des effets sur la demande et l'offre attribuables à la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les pays membres de l'OPEP et les autres pays); les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et réalisée dans les délais établis des projets d'immobilisations, y compris les projets de croissance et de réglementation; les risques associés au développement et à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; la possibilité que des travaux de maintenance achevés n'améliorent pas nos résultats d'exploitation ou la capacité de production des installations concernées; le risque que des projets et initiatives destinés à générer une croissance des flux de trésorerie et/ou des réductions des coûts d'exploitation ne donnent pas les résultats escomptés dans les délais prévus ou même pas du tout; les mesures prises par les entreprises concurrentes, notamment la concurrence accrue d'autres entreprises pétrolières et gazières ou d'entreprises qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les autorités gouvernementales, notamment l'imposition ou la révision des taxes, frais, redevances, droits et autres coûts de conformité imposés par les gouvernements, ou les changements apportés à ceux-ci;

les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor entretient une relation importante à respecter leurs obligations envers l'entreprise; la non-disponibilité ou la défaillance de l'infrastructure tierce qui pourrait causer une interruption de la production ou empêcher l'entreprise de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités, un incident majeur lié à la sécurité ou à l'environnement ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'une atteinte à la sécurité de la technologie de l'information et de l'infrastructure connexe de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et l'interruption ou la défaillance de tels systèmes, qui n'arrivent pas à donner les résultats attendus en raison de telles atteintes; les menaces à la sécurité et les activités de terroristes ou d'activistes; le risque que des objectifs commerciaux en conflit puissent dépasser la capacité de Suncor à adopter et opérer des changements; les risques et incertitudes associés à l'obtention des approbations d'organismes de réglementation, de tiers et de parties intéressées, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor, dans le cas de l'exploitation, des projets, des initiatives et des activités de prospection et de développement de l'entreprise et le respect de toutes les conditions de telles approbations; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui a une incidence sur la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des prix acceptables; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de commercialisation et de logistique de l'entreprise menées à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, incluant les lois sur les changements climatiques; les risques liés à un activisme et une opposition de la population accrue à l'égard des carburants fossiles et des sables pétrolifères; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une entreprise, d'un actif ou d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir; la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun; les risques liés à des coentreprises dans lesquelles l'entreprise détient des intérêts; les risques liés aux revendications territoriales et exigences de consultation des Autochtones; le risque lié au fait que l'entreprise puisse faire l'objet d'un litige; l'impact de la technologie et des risques liés au développement et à la mise en œuvre de nouvelles technologies; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous les facteurs susmentionnés sont importants, mais ne sont pas exhaustifs.

Le rapport de gestion de Suncor du premier trimestre de 2021, daté du 3 mai 2021, et la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 24 février 2021, et les autres documents que Suncor dépose de temps à autre auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1 800 558-9071, en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com, ou en consultant SEDAR à sedar.com ou EDGAR à sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mises en garde

Plans de remise en état et de revégétalisation

Un terrain remis en état est considéré comme étant remis en état de façon permanente lorsqu'on observe la création de reliefs et l'établissement de tracés, l'ajout de matières propres (au besoin), l'ajout de matières remises en état et la revégétalisation. Un terrain ne peut être inclus dans l'inventaire des terrains remis en état de façon permanente tant qu'une revégétalisation ne s'est pas produite, conformément aux plans de remise en état et de revégétalisation approuvés.

BEP et conversions

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Comme la valeur du ratio établi sur la base du prix courant du pétrole brut par rapport au gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence énergétique de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse. Les mètres cubes d'équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes d'équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Suncor

Suncor Énergie Inc. compte bon nombre de filiales directes et indirectes, partenariats et coentreprises (« sociétés affiliées »), qui possèdent et exploitent des actifs et mènent des activités dans divers territoires. Les termes « nous », « notre/nos », « Suncor » et « l'entreprise » sont employés aux présentes pour simplifier la communication et signifient seulement qu'il existe une affiliation avec Suncor Énergie Inc., sans nécessairement définir la nature exacte de l'affiliation. L'utilisation de pareils termes dans les énoncés figurant aux présentes ne signifie pas qu'ils s'appliquent à Suncor Énergie Inc. ou à l'une ou l'autre des sociétés affiliées et n'annule pas le caractère distinct sur le plan commercial de quelque société affiliée que ce soit.

Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Suncor Énergie Inc.
150, 6 Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 403 296 8000
suncor.com

